

DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 6 • NUMÉRO 3 • MARS 2006

La Côte-Nord et le développement social

EN DÉBAT >

Des points de vue sur le rôle
des organismes communautaires

Québec 

DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 6 • NUMÉRO 3 • MARS 2006

SOMMAIRE

1 **Le mot de la rédaction**
Déjà 6 ans...

2 **Éditorial**
Que souhaiter pour 2006?

3 **Chez nous en région...**

7 **En débat**
Des points de vue sur le rôle des
organismes communautaires

13 **Dossier**
La Côte-Nord et le
développement social

37 **Autour du municipal**



DOSSIER >
La Côte-Nord et le
développement social

13

PHOTO : MARTIN GIRARD
PORT DE LA TABATIÈRE, GROS MÉCATINA

40 **D'ici et d'ailleurs**

42 **On a lu pour vous**

44 **Nouvelles brèves**

LE MOT DE LA RÉDACTION



MICHEL MOREL,
DANIÈLE AVELINE,
RÉAL BOISVERT,
MICHAEL WATKINS
ÉQUIPE DE RÉDACTION

Déjà 6 ans...

Avec ce numéro, DÉVELOPPEMENT SOCIAL termine sa sixième année d'existence. Or, plus les années avancent, plus les sujets d'intérêt abondent pour la revue. Au chapitre des portraits régionaux, nous avons présenté aux lecteurs des dossiers portant sur 9 des 17 régions du Québec, il nous reste donc plusieurs régions à couvrir. Et dès que nous aurons complété ce tour d'horizon, il sera grandement temps de reprendre l'exercice puisque les choses auront très certainement évolué dans chacune des régions. Il en est de même au chapitre des dossiers thématiques. De réunion en réunion, les membres du Comité directeur de la revue n'ont cessé de suggérer des dossiers sur lesquels nous devrions nous pencher. Le fait d'identifier autant d'idées nouvelles et intéressantes stimule l'équipe de rédaction tout en augmentant la difficulté de faire des choix. Heureux dilemme !

Pour ce numéro nous vous présentons d'abord un rapide portrait des préoccupations et des actions de développement social de l'une des régions du Québec, la Côte-Nord. Pour rencontrer les acteurs nord-côtiers, nous avons profité de la tenue de l'événement intitulé *L'Escale 2005*, véritable rendez-vous de ceux et celles qui oeuvrent en développement social dans la région. L'événement, conçu pour dynamiser et ressourcer les intervenants, était placé sous le thème de l'appartenance, un thème qui, à l'échelle d'une région aussi vaste, prend des couleurs particulières. En effet, si 54 % des Québécois disent avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale, cette proportion s'établit à 74 % chez les nord-côtiers, comme l'explique Jude Brousseau, conseiller en développement social à la CRÉ de la Côte-Nord.

Comme second dossier pour ce numéro nous avons voulu aborder la question de la place des organismes communautaires dans le développement social du Québec. Cette question est au cœur d'un colloque tenu à Trois-Rivières, les 2 et 3 mars 2006. Afin d'apporter une modeste contribution à ce débat, nous avons choisi de solliciter l'avis d'un certain nombre de personnes sur deux questions importantes.

De plus, la rubrique « Autour du municipal » vous propose notamment un regard sur le plan d'action en développement social de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de la Ville de Montréal. Quant à la rubrique « On a lu pour vous », un texte intitulé *L'égalité des chances* à notre portée présente aux lecteurs le récent livre de Mme Ginette Paquet, chercheuse à l'Institut national de santé publique, *Partir du bas de l'échelle, des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, paru aux Presses de l'Université de Montréal.

Bonne lecture.

Consultez notre site

La Toile du développement social au Québec

www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial

est un site web complémentaire à la revue. On y trouve des informations pratiques concernant les publications récentes, les événements à surveiller ainsi que des références utiles.

Abonnez-vous au DS Express

Le **DS Express** est une lettre mensuelle d'information destinée à ceux et celles qui s'intéressent aux questions de développement social. On peut s'y abonner à l'adresse suivante :

www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial/DSExpress.

Ces ressources sont à votre disposition, faites-nous connaître vos publications, les activités que vous menez dans vos milieux, nous nous ferons un plaisir d'en faire la promotion. On peut nous communiquer ces informations par courrier électronique (developpement.social@inspq.qc.ca).

À vous la parole...

Vous souhaitez réagir à l'un des textes publiés dans la revue? Vous avez des opinions sur l'un ou l'autre des aspects du développement social? Vous avez envie de le faire connaître? Vous souhaitez nous suggérer des idées de contenu, de reportages? Écrivez-nous, par courrier électronique (à l'adresse developpement.social@inspq.qc.ca), ou par la poste :

Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Institut national de santé publique du Québec
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 9.100
Montréal, Québec, H2Z 1W7

Concernant la distribution de la revue...

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées auprès de l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

La rédaction.

Que souhaiter pour 2006?

Février, c'est un peu tard pour les souhaits. Mais pourquoi pas? Après cette fin d'année 2005 qui a laissé ses traces, après cette désolante campagne électorale fédérale qui s'est étirée au fil des invectives et des déclarations honteusement vides de perspectives, pourquoi ne pas essayer de regarder vers l'année qui vient?

Est-il possible d'imaginer que nous puissions finir par sortir de cette morosité qui semble gagner du terrain et s'abattre sur nous comme une chape de plomb écrasante? Dans plusieurs milieux on sent comme une forme de résignation ou de désillusion qui semble en affecter plus d'un. C'est l'hiver, me direz-vous? Peut-être. Mais il y a plus que ça. Cette morosité qu'on perçoit un peu partout me semble bien le reflet d'un désabusement qui n'a rien de ponctuel. Tout se passe comme si certains grands enjeux qui se posent à nous étaient restés en suspens, quelque part, réduits au silence dans cette absence de débats publics d'envergure sur l'avenir de notre société. Tout se passe comme si les seules questions vraiment importantes étaient reliées aux réductions de taxes et d'impôts, à l'existence, ou non, de surplus financiers (comme si de tels surplus étaient la confirmation d'une saine gestion des finances publiques) et à leur utilisation. C'est un peu comme si la publication d'un budget ou d'un énoncé sur l'état des finances publiques, prenant la force d'un « état financier vérifié » pour toute PME, devenait la seule façon de porter un jugement sur l'action d'un gouvernement, sur sa façon d'administrer l'organisation sociale. Car il semble bien que ce soit de cela qu'il s'agit, l'administration de notre société.

Or, il me semble que la population est en droit d'attendre autre chose que le déluge de chiffres qui tient lieu de discours public depuis quelques années. Il me semble que les problèmes auxquels nous sommes collectivement confrontés demeurent nombreux, que les besoins sont criants et que, dans le contexte social actuel, les enjeux sont de taille.

Au premier plan de ces préoccupations qui devraient être au cœur même des débats sociaux, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Depuis plus d'une décennie, tant au fédéral qu'au provincial, on s'entend pour affirmer que la lutte contre la pauvreté devrait être une priorité. Même que Jean Chrétien, alors premier ministre, avait pris l'engagement de faire régresser la pauvreté des enfants. Or, la situation est loin de s'améliorer, tant au Québec que dans les autres provinces. Pourtant, la question de la pauvreté n'a que très peu été abordée lors de la récente campagne électorale fédérale, comme si le sujet avait été relégué aux oubliettes. Avec tout le travail effectué au Québec par le Collectif pour l'élimination de la pauvreté depuis 1998, après l'adoption unanime à l'Assemblée nationale d'une *Loi visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale* (Loi 112) en 2003, après la publication d'un *Plan d'action gouvernemental en matière*

de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en 2004, n'est-il pas temps que s'entreprennent des actions concrètes visant l'engagement de tous les groupes de la société pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de l'ensemble des hommes et des femmes du Québec? Il s'agit pourtant là d'un enjeu qui a fait consensus chez nos décideurs politiques. Plus encore, il s'agit là aussi d'un dossier susceptible de mobiliser un bon nombre d'acteurs sociaux qui, depuis plusieurs années, travaillent à améliorer les conditions de vie difficiles prévalant dans les milieux défavorisés.

L'effet « levier »

Il est aisé de comprendre que la mobilisation possible dans un tel dossier pourrait avoir d'heureuses répercussions sur bon nombre d'autres questions cruciales pour la qualité de vie des personnes. Déjà, sur le terrain, de nombreuses organisations travaillent depuis des années à aider les personnes à sortir de la pauvreté, à contrer, autant que faire se peut, les impacts négatifs des conditions de vie difficiles, ou encore à supporter, par divers moyens, les personnes et les familles vivant en situation de pauvreté.

La mobilisation des acteurs sociaux, dont parle la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, elle est là, depuis des décennies. Dans toutes les régions on retrouve des organismes qui interviennent sur des enjeux liés à la pauvreté et à l'exclusion : sur diverses formes d'aide à apporter aux personnes (nourriture, vêtements, meubles, logement,...) sur le décrochage scolaire, sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, sur l'accès à

l'emploi, sur le soutien aux familles, sur la sécurité alimentaire, sur le logement social et l'accès au logement alors qu'il en coûte de plus en plus cher pour se loger, et, pour plusieurs régions, sur les questions liées à l'exode des jeunes et à l'isolement des personnes âgées, sur l'organisation du transport collectif dans les milieux où n'existent pas de système de transport,...

La mobilisation, elle existe. Elle est au cœur même de l'action de plusieurs centaines d'organisations. Dans plusieurs milieux, cette mobilisation a suscité la mise en place de lieux de concertation et de mobilisation. Dans ces mêmes milieux on attend les suites qui seront données à cette volonté de rechercher « l'engagement de tous les groupes de la société pour faire reculer la pauvreté et favoriser l'inclusion de l'ensemble des hommes et des femmes du Québec » annoncée dans Stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2004. La mobilisation est là. Il ne manque plus que le message gouvernemental. Doit-on craindre, comme certains, qu'en 2006, les considérations ayant trait à « la capacité de payer » des contribuables prennent toute la place et relèguent encore au second plan l'urgence d'agir pour contrer la pauvreté? L'avenir le dira.

¹ « Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, avril 2004, p. 69.

CHEZ NOUS EN RÉGION

Cette rubrique vise à faire connaître ce qui se fait dans les localités et les régions en matière de développement social. Le lecteur y trouvera des informations utiles concernant des activités menées dans les milieux. Ces informations nous sont fournies par les instances de concertation régionales en développement social, par les responsables du dossier développement social des Conférences régionales des élus, de même que par les organisations locales elles-mêmes. À cet effet, nous invitons les organisations à nous acheminer les informations relatives à leurs activités, sous forme de brèves nouvelles, à l'adresse : michel.morel@inspq.qc.ca.



Le Réseau québécois de développement social

Le 10 novembre dernier se tenait à Québec l'assemblée générale de fondation du Réseau Québécois en développement social (RQDS). La fondation du RQDS est l'expression d'une volonté de réunir les répondants et répondantes des démarches régionales en développement social qui ont vu le jour suite aux forums régionaux et national de 1998.

Le Réseau québécois de développement social a pour mandat de soutenir ses membres et de faire la promotion du développement social. Ces deux mandats s'expriment à travers différentes activités comme supporter les organisations locales et régionales qui, sur le terrain, mènent des actions de développement social. Le RQDS entend également mener des actions visant à promouvoir le développement social aux plans local, régional et national. À ces fins, le RQDS entend développer des alliances et des collaborations avec divers organismes.

Actuellement treize régions ont adhéré au RQDS et les membres d'un premier conseil d'administration ont été élus :

Présidence : France Fradette, Centre-du-Québec
Vice-présidence : Jude Brousseau, Côte-Nord
Secrétaire : Chantal Lalonde, Lanaudière
Trésorière : Lysanne O'Sullivan, Laurentides
Administratrice : Huguette Boivin, Saguenay-Lac St-Jean
Administratrice : Roxanne Lauzon, Outaouais
Administrateur : Martin-Pierre Nombré, Montréal

Le conseil d'administration compte aussi sur des personnes-ressources :
Michel Morel : Revue Développement social et Institut national de la santé publique du Québec
Danièle Aveline : ministère des Affaires municipales et des Régions

La première rencontre du conseil d'administration a eu lieu le 9 février et elle a permis de dégager, à partir des orientations adoptées lors de l'assemblée générale, un plan d'action triennal. C'est à suivre.

France Fradette
Présidente du RQDS



Montérégie

Une Commission sociale à la CRÉ Montérégie Est

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est a tenu une première rencontre, le 23 janvier dernier, à Mont-Saint-Hilaire avec les représentants de la commission sociale. Cette commission est composée d'une trentaine d'individus issus du milieu de la santé, de la jeunesse, de la famille, des aînés, de la culture, de l'éducation, du communautaire, de l'immigration, etc. La rencontre avait pour objectif de présenter les grandes orientations et stratégies du plan quinquennal afin d'établir et de prioriser des actions concrètes au cours des cinq prochaines années.

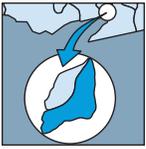
Soulignons que la réalisation du plan quinquennal s'est faite grâce à la participation de près de 300 personnes lors des consultations qui se sont déroulées au printemps 2005. À la suite des commentaires reçus, la CRÉ a décidé d'inclure le concept du développement durable à son plan quinquennal. Or, ce plan intègre trois concepts indissociables du développement durable : la dimension environnementale (le milieu de vie), la dimension sociale (le mode de vie) et la dimension économique (le niveau de vie). Bref, de ces trois concepts sont issus trois commissions, celle de la commission environnementale, la commission sociale et la commission économique.

Avec la participation du comité élargi, une deuxième rencontre aura lieu à la mi-mars. Cette dernière aura pour objectif de prioriser les stratégies et les moyens d'action sur un horizon de cinq ans. Tel que mentionné au cours de la première rencontre, il est primordial que les représentants puissent avoir une vue d'ensemble de la région, des problématiques et des enjeux afin de concrétiser et réaliser des actions structurantes et réalistes au sein du territoire de la Montérégie Est.

Dans les prochaines semaines, les représentants du comité devront consulter leur milieu afin de prioriser les différentes stratégies et identifier les moyens d'action inhérents.

Nous sommes convaincus que nous pourrons répondre aux besoins du milieu, et ce, avec la participation significative et les compétences de chacun des représentants de la commission sociale.





Montréal

Le 7 décembre 2005, la CRÉ de Montréal annonçait la mise sur pied de *Nourrir Montréal, un conseil pour une alimentation de qualité pour tous.*

Cette table de concertation, qui existait déjà sous une autre forme dans les années 90, réunit cette fois-ci des organismes provenant d'horizons très diversifiés : des organismes communautaires, des gens d'affaires, des représentants des milieux syndicaux, de l'industrie et de l'agriculture, des services de santé, de l'éducation, de la Ville de Montréal et des fondations. Claude Dauphin, nouvellement nommé Président de la CRÉ de Montréal, a précisé que : « Montréal se situe au deuxième rang des villes canadiennes pour le taux de 16 % de personnes vivant une situation d'insécurité alimentaire ».

L'action de ce nouvel organisme portera sur trois grands enjeux :

- Le respect du droit à l'alimentation
- Le développement d'une culture alimentaire
- L'amélioration du système alimentaire.

Rappelons que la notion de sécurité alimentaire dépasse largement les questions d'urgence ou de salubrité et soulève des enjeux liés à la santé, mais aussi à l'équité sociale, l'économie, le transport et l'environnement sur le territoire.

Les initiatives sont nombreuses dans ce domaine, et à titre d'illustration dans le domaine social, notons qu'il existe plus de 1000 organismes qui offrent des activités favorisant le soutien et l'autonomie alimentaire des

Le déménagement du Casino de Montréal : des positions différentes, mais quels sont les enjeux?

Le Forum régional sur le développement social de la CRÉ de Montréal a organisé, le 19 janvier 2006, une rencontre sur le déménagement du Casino de Montréal, afin de permettre à ses membres d'approfondir leur connaissance du projet et surtout de mieux comprendre les enjeux entourant la construction du complexe récréo-touristique dans le Bassin Peel. Étant donné la qualité des présentateurs, leur expertise et la représentativité des différents points de vue qu'ils exprimaient, ainsi que l'intérêt de la CRÉ pour cette question, en tant qu'enjeu de développement pour la région, l'invitation a été lancée aux membres de tous les comités de la Conférence régionale des élus de Montréal.

Ainsi, plus de 75 personnes ont participé à cette rencontre, animée par la Présidente du Forum, madame Micheline Dubé. Elles ont pu entendre des intervenants représentant les organismes suivants :

- Loto-Québec et le Cirque du soleil
- La Ville de Montréal, arrondissement Sud-Ouest
- Tourisme Montréal
- La Coalition d'appui au Complexe du Bassin Peel représenté par la Table de concertation communautaire Action Gardien
- La Direction de la santé publique de Montréal
- L'Université de Montréal, département de criminologie

M^{me} Lyse Brunet, vice-présidente du Forum et vice-présidente, développement social à Centraide du Grand Montréal a résumé les enjeux soulevés.

familles : cuisines collectives, groupes d'achats, jardins collectifs, magasins partage, banques alimentaires, clubs de petits déjeuners, etc.

Un des mandats de Nourrir Montréal est d'ailleurs de favoriser la synergie entre les acteurs, promouvoir la complémentarité de leurs actions et faire connaître les pratiques et initiatives en sécurité alimentaire.



SYLVIE ROCHETTE, VICE-PRÉSIDENTE DE NOURRIR MONTRÉAL
ALICE HERSCOVITCH, DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CRÉ DE MONTRÉAL
CLAUDE DAUPHIN, PRÉSIDENT DE LA CRÉ

Le projet présenté par Loto-Québec et le Cirque du Soleil propose la création d'un important centre récréo-touristique à Montréal près du centre-ville. Certains y voient une opportunité de doter Montréal d'une infrastructure touristique majeure tout en développant une zone actuellement à l'abandon et qui recèle un potentiel important de développement économique. Mais parce que le Casino serait développé à deux pas du quartier défavorisé de Pointe-Saint-Charles dans l'arrondissement Sud-Ouest, plusieurs craignent des effets sociaux négatifs tels qu'une augmentation de la tentation au jeu pour les résidents, un développement de la criminalité, des problèmes de circulation et l'augmentation des coûts du logement qui pourra engendrer un déplacement de population.

La rencontre a permis aux membres du Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal ainsi qu'aux membres de la CRÉ de Montréal de poser des questions aux intervenants représentant des points de vue divergents et de réfléchir sur les nombreux enjeux économiques, sociaux et sanitaires soulevés par le projet. Les participantes et participants ont souligné qu'une telle rencontre mettait en relief la capacité du milieu d'aller au-delà des prises de positions afin d'étudier comment concilier les intérêts économiques et sociaux, pour le mieux-être des citoyennes et citoyens des quartiers et de la région de Montréal. Le Forum régional sur le développement social vient de démontrer une fois de plus sa force de concertation.

Martin-Pierre Nombé
Forum régional sur le développement social
de la CRÉ de Montréal
(514) 842-2400



Chaudière-Appalaches

L'évaluation du programme de formation destiné aux adultes loin du marché du travail : une excellente deuxième année!

Le président de la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ), monsieur Normand Laliberté, est heureux de rendre public le rapport d'évaluation de la deuxième année d'implantation du programme RÉSEAUX. Encore cette année, les résultats obtenus sont très positifs!

Le programme RÉSEAUX résulte d'une entente spécifique de régionalisation pour la mise en place d'un programme de formation des adultes loin du marché du travail aux fins de leur intégration sociale et professionnelle. Les partenaires de ce programme poursuivent l'objectif de permettre à des adultes prestataires de l'assistance-emploi depuis plusieurs années de faire un changement significatif quant à leur situation actuelle et ainsi favoriser leur intégration sociale ou professionnelle. À chacune des trois années de l'entente (2003-2006), quatre groupes de formation sont constitués, comptant chacun une quinzaine d'adultes cumulant plus de quatre ans à titre de prestataire de l'assistance-emploi. Les groupes de formation sont répartis au sein des quatre commissions scolaires de la région.

Le programme de formation de 36 semaines a été élaboré par les centres d'éducation des adultes des commissions scolaires. Emploi-Québec fournit les allocations de formation (transport et frais de garde) en plus de défrayer les montants de coordination locale et de consentir un budget supplémentaire pour les frais de matériel et d'activités éducatives.



Lanaudière

Du berceau au sac à dos Pour donner le goût de lire et d'écrire, conjuguons nos efforts.

« J'encourage Martin à lire avec son bambin »

La lecture est une alliée de la réussite. Non seulement donne-t-elle accès à un univers de sens, à une multitude de connaissances, à un imaginaire infini... mais elle est aussi une des assises de la réussite éducative. Un enfant qui atteint les objectifs de lecture, en deuxième année du primaire, a d'excellentes chances de terminer ses études secondaires et d'entreprendre d'autres formations. Cependant, dans Lanaudière, encore trop d'enfants entrent à la maternelle sans avoir exploré le livre, sans avoir développé les habiletés qui s'y rattachent, ni le plaisir de lire. La période favorable à l'éveil à la lecture et à l'écriture chez l'enfant étant de 0 à 6 ans, le CRÉVALE lance *Du berceau au sac à dos*. Cette campagne de sensibilisation veut valoriser la lecture et stimuler enfants et parents à jouer avec les livres à la maison. *Du berceau au sac à dos* est une vaste opération régionale qui permettra de distribuer 25 000 toises dans tout Lanaudière.

Initiative du comité petite enfance du CRÉVALE, la campagne *Du berceau au sac à dos* interpelle plus de cinquante organismes. Toute la région est mobilisée afin que la majorité des parents d'enfants de 0 à 5 ans soient rejoints. Car c'est d'abord dans la famille, en regardant comment ses parents, grands-parents, frères et sœurs agissent avec les livres et l'écrit,

Les centres de santé et de services sociaux et les organismes communautaires interviennent dans le soutien à la résolution de problèmes personnels des participants.

Les organismes communautaires sont également mis à contribution

dans la réalisation de stages d'insertion. L'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux réalise et finance, en partie, le devis d'évaluation. La CRÉ, pour sa part, coordonne le comité de gestion responsable de la bonne marche du programme RÉSEAUX en plus de participer financièrement au projet.

Les participants sont amenés à se donner un projet personnel : résoudre un problème personnel ; participer à un organisme communautaire, retourner aux études, joindre un programme d'insertion en emploi ou encore retourner sur le marché du travail. Les résultats de la deuxième année indiquent que 90 % des participants se sont engagés dans un projet personnel. De plus, le suivi de la cohorte des participants de la première année révèle que 50 % des finissants poursuivent un projet personnel un an après la fin du programme de formation.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec monsieur Michel Gagné, coordonnateur régional du programme RÉSEAUX, au numéro de téléphone 418 838-8701 ou télécharger le Rapport d'évaluation ou les Faits saillants à partir du site Web de la CRÉ : www.chaudiere-appalaches.qc.ca.

Laurent Lampron, directeur général
Paul Bureau, agent de développement régional,
418-248-8488 poste 228



FRANCINE LEBEAU, PRÉSIDENTE DU CRÉVALE,
ET JOHANNE MC MILLAN, COORDONNATRICE, ENTOURENT L'AFFICHE DE CAMPAGNE.

en écoutant ce qu'ils en disent que l'enfant s'approprie des connaissances sur l'écrit, sur la richesse et le plaisir que procure la lecture.

Un des objectifs du projet était d'offrir aux parents et aux enfants un outil qui leur plaise. Le CRÉVALE a donc privilégié les illustrations, empreintes d'une grande sensibilité, de l'artiste Annie Durette. Elles ont été mises en scène par le concepteur graphique Sylvain Beauséjour, autre collaborateur au projet.

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

La toise *Du berceau au sac à dos* sera distribuée par les ateliers Passe-Partout, des centres de la petite enfance, des garderies à but lucratif, des maisons de la famille et autres organismes communautaires familles ainsi que les CLSC. Le CRÉVALE remercie tous ses partenaires et invite ceux et celles qui désirent distribuer la toise à communiquer avec lui. Réalisation du comité petite enfance du CRÉVALE, le projet a également obtenu la collaboration de Chantal Morin, conseillère pédagogique au Centre à la petite enfance Cœur de pomme.

Rappelons que le CRÉVALE est une entité formée en 2003 par un vaste ensemble d'organismes concernés de près ou de loin par la réussite

éducative des jeunes et des moins jeunes. La réalité du décrochage scolaire sur le territoire est telle que la mobilisation et le travail concerté se sont imposés comme des solutions pour renverser la vapeur. L'organisme de concertation a comme mandat d'activer la communauté à agir pour faire en sorte que plus de jeunes obtiennent un premier diplôme dans la région. De concert avec ses partenaires, le CRÉVALE réalise des campagnes de sensibilisation et initie des projets pour que la valorisation de l'éducation devienne un geste quotidien et naturel dans Lanaudière.

Ann-Marie Picard
CRÉVALE
(450) 755-4480
crevale.comm@collanau.qc.ca



Centre-du-Québec



Le printemps dernier, les membres du Comité régional en développement social ont effectué une tournée des cinq territoires de MRC de la région. Les objectifs de cette tournée étaient de :

- offrir une occasion de rencontre entre les membres du CRDS CQ et les représentantEs des MRC;
- permettre l'échange d'expertises et de préoccupations des territoires;
- identifier des préoccupations conjointes entre le CRDS et les territoires en matière de développement social;
- identifier les besoins au plan du soutien pour les territoires.

Lors de cette tournée, ont été présentés des portraits socio-sanitaires de chacun des territoires afin d'ouvrir les discussions sur les préoccupations dans les territoires.

Dans la foulée de cette tournée, le CRDS mettait à jour le recensement des problématiques sociales que l'on retrouve au Centre-du-Québec (Document le *Carrefour des défis pour une région à dimension humaine*). Ce travail devrait permettre de mieux documenter différentes problématiques sociales, afin de mieux en saisir l'ampleur et arriver à mieux organiser le soutien pour ceux et celles qui interviennent dans les territoires.

Ce vaste exercice s'est finalisé par la tenue d'un lac-à-l'épaule qui a permis de croiser ce que nous avons recueilli lors de nos rencontres dans les territoires avec les travaux de recensement des problématiques sociales de notre région. Le soutien de Ghyslain Parent de l'UQTR au plan des outils a permis rigueur et objectivité.

Le 24 novembre dernier nous avons rencontré à nouveau les représentants-es des territoires afin de faire connaître les résultats et les orientations que le CRDS a déterminées afin d'assurer une suite à ce vaste chantier de travail.

De façon synthétique les pistes d'action suivantes se sont dégagées et elles ont été présentées aux représentants-es des territoires :

- exode des jeunes;
- isolement des personnes n'ayant pas accès à un moyen de transport;
- pauvreté des familles.

D'autre part, certaines interventions ont aussi été jugées comme importantes pour les territoires :

1. Réaliser une étude sur les communautés qui ont un développement favorable et celles qui sont résilientes

Un plan de travail sera soumis au comité régional avant de débiter la recherche.

2. Fonds régional de soutien du CRDS

Le Fonds doit rester orienté sur les besoins des territoires et ne doit pas être soumis à une priorisation régionale. Si des choix devaient être faits dans un territoire où plusieurs projets sont présentés, ils le seront en se référant au cadre de gestion actuel du Fonds.

3. Devenir un lieu d'échanges sur le développement social

Le comité « communication » déposera une proposition afin de répondre à la demande exprimée par tous les territoires de rendre l'information accessible et de favoriser sa circulation.

4. Retourner auprès des territoires à la suite de la tournée

Les travaux des différents comités du CRDS ont débuté sur la question de la migration des jeunes. Un plan de communication sera adopté sous peu, et la recherche sur les conditions favorables de développement devrait s'amorcer au printemps 2006. Bien du travail sur la planche au CRDS.

Visibilité de la démarche en développement social

Afin de répondre à un besoin de visibilité du comité régional en développement social nous avons travaillé avec une graphiste pour doter le CRDS d'outils visuels permettant une identification spécifique. Ainsi différents outils ont été élaborés : logo, pochette, dépliants promotionnels de la démarche et du Fonds régional en développement social. Déjà des centaines de dépliants ont été distribués dans la région.

Fonds régional en développement social du Centre-du-Québec

Ce Fonds existe depuis janvier 2004. Il s'adresse exclusivement aux tables de concertation constituées sur une base intersectorielle. Les partenaires du Fonds en développement social sont l'Agence de santé, la Sécurité du revenu, Centraide et l'OPHQ, pour un montant annuel de 143 000 \$.

Depuis les débuts, nous avons reçu vingt demandes, dix-huit d'entre elles ont été acceptées. Chaque territoire de MRC de notre région a bénéficié du FRDS, qu'il s'agisse des tables enfance/famille, aînés, démarche territoriale en développement social, jeunes, sécurité alimentaire.

Nous sommes fiers de cette réalisation, car elle représente bien ce que le CRDS veut faire, soit soutenir ceux et celles qui font !

France Fradette
Coordonnatrice CRDS
Centre-du-Québec
819-478-1717
ffradette@centre-du-quebec.qc.ca

La place des organismes communautaires en développement social

Parlant du développement de ces organismes communautaires au cours des 30 dernières années, Fernand Dumont qualifie le phénomène d'innovation sociale majeure des dernières décennies¹. C'est un fait reconnu, les organismes communautaires sont des lieux d'innovation sociale, tant en matière de services, d'éducation populaire que de défense de droits, des lieux de participation et de pouvoir du citoyen qui devient acteur des changements qu'il souhaite pour son milieu.

La réflexion sur le développement social québécois ne peut faire autrement que de chercher à prendre en compte la contribution de ces acteurs qui, dans leurs pratiques, incarnent depuis des décennies, à leur manière, «l'approche de développement social». À cet effet d'ailleurs, dès mars 2000, le bulletin DEVELOPPEMENT SOCIAL publiait un numéro² sur le thème : *Développement social, participation sociale et organismes communautaires*.

À l'heure où le Québec connaît (encore!) de profonds changements (santé et services sociaux, développement régional, etc.), nombreux sont ceux et celles qui cherchent à comprendre (et à redéfinir) la place des différents acteurs dans les débats sociaux qui ont cours, notamment lors d'un colloque sur la question à Trois Rivières, les 2 et 3 mars 2006. Afin d'apporter une modeste contribution à ce débat, DEVELOPPEMENT SOCIAL vient

remettre la question sur le tapis en sollicitant l'avis d'un certain nombre de personnes aux opinions diversifiées sur deux questions importantes.

Depuis quelques années déjà, existent dans les localités et les régions des comités, tables de concertation ou des commissions (rattachées aux CRÉ) qui travaillent sur des enjeux de développement social. Dans la majorité des régions, les organismes communautaires font partie de ces lieux de concertation et sont actifs dans les projets mis en œuvre.

Plusieurs estiment que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure encore méconnue et trop peu prise en compte par les acteurs institutionnels. Comment faire pour mieux faire connaître (et reconnaître!) l'action des organismes communautaires ?

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

¹ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Les Éditions du Boréal, 1997, p. 211.

² On peut retrouver consulter ce numéro sur le site : www.inspq.qc.ca/DeveloppementSocial

Plusieurs estiment que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure méconnue et pas suffisamment prise en compte par les acteurs institutionnels. Pourtant l'action des organismes est éclatante.

La contribution des organismes communautaires au développement social du Québec est effectivement méconnue. Même si l'on côtoie des organismes communautaires dans notre quartier, il est difficile de voir l'ensemble. C'est lorsque qu'on en prend conscience, que cela amène une vision différente.

Par exemple, dans la région de la Capitale-Nationale, l'ensemble des organismes communautaires emploie plus de personnes que les deux employeurs manufacturiers les plus importants. À cette importance économique, si l'on ajoute l'engagement des bénévoles 19 % de la population réalise des activités bénévoles) et les retombées sociales directes sur le plan des services offerts, alors là on peut apprécier plus justement la force de ce secteur. Je pense ici à la contribution des organismes sans but



DANIEL JEAN

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE À L'ACTION
COMMUNAUTAIRE ET AUX INITIATIVES SOCIALES,
MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

lucratif du champ de l'action communautaire proprement dite, mais imaginez l'importance considérable lorsque j'ajoute celle des organismes communautaires qui œuvrent dans le secteur de l'économie sociale, par exemple, les services de garde et l'aide à domicile.

En fait, le gouvernement du Québec reconnaît l'importance de l'action communautaire. Dans cet esprit, il a versé près de 630 M\$ à près de 5 100 organismes en 2004-2005. D'autres bailleurs de fonds tels les fondations, les œuvres de bienfaisance, les entreprises privées, les municipalités et les citoyens apportent aussi leur soutien aux organismes. La diversité des

sources de financement est importante pour assurer l'appropriation des projets par la communauté, ce qui permet aux organismes de répondre adéquatement aux besoins exprimés par leur milieu. Soutenir chaque petite initiative peut contribuer à l'accomplissement de grandes actions.

La production des dix-sept profils régionaux par le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) devrait aider à susciter cette vision d'ensemble sur un plan régional et interpeller l'ensemble des acteurs de ces communautés à mieux soutenir ce secteur, à s'impliquer dans ces initiatives du milieu. De plus, le site Internet du SACA est maintenant pourvu de répertoires permettant d'identifier les organismes soutenus de chaque localité.

(suite page 9)

Bâtir la confiance et le respect mutuel

Le mouvement communautaire au Québec est vivant, innovateur, expérimenté, et il est très présent tant au niveau régional que local. La place qu'il occupe en nombre et en diversité témoigne de la vitalité de la société civile dans nos communautés.

En plus de répondre chaque jour à des besoins essentiels et d'offrir des lieux de rassemblement et d'appartenance, les organismes communautaires sont partie prenante de nombreuses coalitions et concertations et sont engagés dans des relations partenariales dans de nombreux projets de développement social. C'est là le fruit d'un travail patient et acharné pour se faire reconnaître et aussi pour trouver moyen, malgré le peu de ressources dont ils disposent, de participer à part entière à la définition des enjeux et à la recherche de solutions.

Dans la grande région de Montréal, le réseau communautaire est un partenaire très présent, que ce soit dans des tables locales ou régionales de concertation autour d'enjeux majeurs comme la lutte à la pauvreté, la persévérance scolaire, le soutien aux familles, la sécurité alimentaire, etc. Sur l'île de Montréal, le Forum de développement social créé en 1997, voilà maintenant presque 10 ans, a donné une place importante au réseau communautaire qui en assume la présidence. Aujourd'hui, on peut dire qu'il s'est créé une plus grande cohésion ainsi qu'une reconnaissance et un respect mutuel entre les organismes communautaires et le réseau institutionnel. Il ne viendrait à l'idée d'aucune institution autour de la table de penser que le développement social ne puisse se faire sans le réseau communautaire, bien au contraire.

Une autre initiative porteuse est le partenariat entre la Ville de Montréal, la Direction de la Santé publique et Centraide du Grand Montréal qui co-financent un réseau de 30 tables de quartier, des tables locales qui mobilisent de multiples partenaires autour des enjeux du développement social. Cette alliance s'est construite au fil des dix dernières années et a permis d'établir un dialogue constructif avec les tables de quartiers et leurs représentants au sein de la coalition des tables. Notamment, une action concertée importante impliquant toutes les parties a été réalisée au cours des deux dernières années pour repositionner les tables de quartier au sein des nouveaux arrondissements qui, avec la création de la nouvelle ville de Montréal, devenaient les décideurs quant à la reconnais-



LYSE BRUNET

VICE-PRÉSIDENTE, DÉVELOPPEMENT SOCIAL
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

sance et au financement de ces tables. C'est grâce à l'action conjointe de tous que les efforts furent récompensés avec un appui clair des arrondissements concernés.

La concertation a porté fruit de multiples autres façons sur le territoire. Malgré cela, et malgré qu'il existe une politique gouvernementale de reconnaissance et de financement du mouvement communautaire autonome, les organismes ne se sentent pas toujours parfaitement reconnus et appréciés comme ils le souhaiteraient.

Cette reconnaissance repose sur trois dimensions :

1. la première, la plus fondamentale, est celle de la reconnaissance liée aux compétences et au rôle du réseau communautaire;
2. la deuxième est celle qu'entraîne la première soit une attitude de respect et d'estime dans les relations;
3. la troisième concerne l'octroi de ressources financières pour accomplir les missions accomplies par le réseau communautaire. C'est celle qui est la plus souvent évoquée par le réseau communautaire comme un indicateur de la reconnaissance.

Dans un contexte de concertation, la reconnaissance est affaire de réciprocité entre les partenaires, ce qui signifie reconnaissance et respect mutuels sans lesquels il est impossible de bâtir la confiance nécessaire pour agir. Réciprocité ne signifie pas égalité des organisations autour de la table. Les actions en développement social mettent en relation des organisations qui sont inégales quant à leurs missions, aux ressources dont elles disposent ainsi qu'à l'influence qu'elles peuvent exercer. Cette situation d'inégalité ne doit pas cependant empêcher que s'exerce une reconnaissance mutuelle des rôles et des contributions de chacun. La réciprocité est essentielle pour que chacun puisse être reconnu à son tour et participer au meilleur de lui-même.

Dans l'accomplissement de leurs missions, les organismes communautaires sont sans cesse en développement, et la réponse aux besoins exige toujours plus de ressources. En revanche, bien que les ressources financières aient augmenté globalement et individuellement pour des centaines d'organismes, chacun frappe le mur de ses limites à un certain moment. Toute organisation, qu'elle soit institutionnelle ou non, est toujours confrontée à la nécessité de faire des choix.

Face aux multiples demandes qu'il reçoit, que ce soit un ministère ou une fondation, chaque bailleur de fonds prend des décisions d'allocation au meilleur de sa connaissance et de ses analyses, en cohérence avec sa mission et les ressources financières dont il dispose qui ne sont pas illimitées. Ce sont des choix difficiles, mais stratégiques, car là où l'argent va, le développement suit.

Une attitude proactive, réaliste et complice de la part du réseau communautaire avec ses partenaires d'action, qui sont souvent aussi ses partenaires financiers, peut certainement aider à bâtir une solide relation de confiance et de respect mutuels.

Pour sa part Centraide du Grand Montréal est une organisation convaincue qui cherche à chaque année à en convaincre des milliers d'autres et à rassembler le plus de ressources possibles pour soutenir l'action communautaire.

(Suite de la page 7)

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

Le défi est grand. Comment favoriser le développement social d'une localité sans parler de développement territorial concerté ou intégré? Est-ce une ouverture à l'institutionnalisation du secteur communautaire?

La force des organismes communautaires réside dans la capacité d'innover en réponse à des problématiques locales. C'est la prise en charge par et pour le milieu. Parler d'une approche de développement territorial intégré peut susciter un grand débat. Certains parleront d'atteinte à l'autonomie, d'autres de détournement de mission. Mais est-ce qu'il est possible d'envisager des solidarités entre les organismes communautaires et les autres acteurs du milieu, qu'ils soient institutionnels ou privés? Je crois que oui, mais sur une base volontaire. Les localités (Témiscouata, Haute Gaspésie secteur de la lutte contre la pauvreté, par exemple) qui ont entrepris une telle démarche ont dessiné un

développement à l'image des besoins de tous les acteurs impliqués. S'il est vrai que l'on mesure la force d'une chaîne à son plus faible maillon, une solidarité respectueuse des particularités de chacun augmente la force de tous les maillons.

Concevoir le développement social d'une région avec les organismes communautaires est porteur d'impacts structurants, au plan économique et social. Mais le défi est grand. Susciter la participation des citoyens, impliquer les acteurs économiques et communautaires cela demande du temps d'approvisionnement.

Plusieurs estiment que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure encore méconnue et trop peu prise en compte par les acteurs institutionnels. Comment faire pour mieux faire connaître (et reconnaître!) l'action des organismes communautaires?

La reconnaissance ne se quête pas : elle s'impose par la pertinence, la qualité, la constance des interventions des groupes communautaires autonomes dans l'espace public et par la contribution de leurs pratiques alternatives au développement social. Or, souvent, les enjeux de développement social ne sont pas analysés de la même manière par les organismes communautaires et par les acteurs institutionnels ; les solutions proposées ne sont pas non plus forcées les mêmes. Les groupes interviennent sur des sujets controversés ou sur des dossiers parfois ignorés ou secondarisés par les pouvoirs politiques et économiques et par les médias. On pense bien sûr à la pauvreté et au travail gigantesque réalisé pour faire adopter une loi anti-pauvreté, loi que par ailleurs le gouvernement s'entête à ne pas appliquer, freinant d'autant le développement social dans toutes les régions du Québec. On pense aussi à de nouvelles pratiques sociales qui remettent en question certaines institutions elles-mêmes : quand d'un côté, par exemple, on réclame la fin de l'hôpital psychiatrique et que de l'autre on y travaille, la concertation demeure problématique.

Souvent donc, l'ignorance ou la réticence de plusieurs acteurs institutionnels à reconnaître les organismes communautaires autonomes ne relève pas d'une simple méconnaissance ou d'un manque d'information qu'une bonne



LORRAINE GUAY

stratégie de marketing social suffirait à combler. Il y a dans cette «ignorance» des conflits de valeurs, d'intérêts, des rapports de force dont on ne peut faire l'économie. Il appartient aux organismes communautaires eux-mêmes de se rendre «audibles et visibles» dans l'espace public. Il appartient aux acteurs institutionnels d'appliquer tout simplement la politique gouvernementale de reconnaissance qui affirme reconnaître les organismes pour leur contribution à la citoyenneté et au développement social du Québec... nous en sommes encore loin notamment au plan financier.

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

Le développement local et régional s'inscrit forcément dans un contexte plus large marqué par les orientations globales du gouvernement provincial. À l'heure actuelle, les organismes communautaires se retrouvent dans une situation difficile. Il est paradoxal en effet de se faire inviter à participer aux efforts de développement social alors que le gouvernement Charest est

engagé, depuis son élection, dans une entreprise de «démolition sociale» et s'acharne à défaire ce que le Québec avait mis tant d'années à construire... en terme de développement social justement. Les populations appauvries et marginalisées écopent durement : on n'a qu'à penser à la moitié d'indexation seulement consentie aux personnes assistées sociales. De plus, le gouvernement attise les clivages et les bris de solidarités au sein de la population en «montant» les non-syndiqués contre les syndiqués, les parents du «privé» contre les parents du «public», etc. Dans ce contexte deux contributions majeures seraient attendues des organismes communautaires :

- la mobilisation politique des populations et des acteurs concernés non seulement par «leur» situation spécifique, mais par le souci du bien commun pour mettre un terme à cette «marche en avant vers le passé» à laquelle nous convie le gouvernement ;
- la poursuite inlassable de la construction d'alternatives et de nouvelles pratiques sociales axées sur la participation citoyenne et le retissage des solidarités.

De la conscience à la participation.

Depuis quelques années dans plusieurs villes et MRC du Québec s'élaborent des politiques ou des plans d'action concertés de développement social.

Pour certains, ces démarches sont dictées par une orientation d'État et, conséquemment, par une obligation légale tandis que pour d'autres, elles s'avèrent le fruit d'une concertation locale ou régionale volontaire. Cette situation plus ou moins assise sur une volonté du milieu a néanmoins l'avantage d'amener des acteurs locaux de tous horizons à réfléchir à la mise en commun de leurs efforts et de leurs actions dans une perspective de mieux-être de leur collectivité.

Bien que les organismes communautaires soient déjà, et depuis longtemps, des acteurs incontournables de cette démarche, ils n'ont pas toujours conscience qu'ils forment un collectif dans un milieu. Malgré leur appartenance à des regroupements locaux, telle une Corporation de développement communautaire (CDC), il leur est souvent difficile d'entrevoir l'impact de l'addition de leurs actions sur leur collectivité locale.

Une fois que les organismes posséderont cette conviction, leur participation au sein d'une concertation plus large des acteurs du milieu sera de plus en plus perçue comme un engagement social et communautaire qui fait appel à la responsabilité individuelle et collective.

Ainsi, pour mieux faire connaître et reconnaître leur action, les organismes communautaires doivent d'abord prendre conscience de leur apport collectif, puis l'affirmer. De ce niveau de conscience viendra le leadership formel ou informel dans toutes les démarches concertées du milieu. Leur leadership est d'autant plus possible que peu d'acteurs locaux ont



DENIS MCKINNON
COORDONNATEUR
TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU QUÉBEC



une assise aussi forte dans la population, et ce, en supposant, bien sûr, que cette assise soit entretenue et réelle.

Il leur faut aussi réaliser que d'autres acteurs participent à cette recherche du bien commun. En tenant compte de l'apport des autres acteurs, les organismes communautaires démontrent leur conscience qu'une réflexion et qu'une action sur le développement social doivent être la somme du travail d'une multitude d'acteurs.

Les expériences vécues par un certain nombre de CDC au Québec, que ce soit en milieu rural ou urbain, confirment que les organismes communautaires sont reconnus comme des acteurs primordiaux. Ils doivent en prendre conscience, l'assumer et agir collectivement et être porteurs des valeurs qui les caractérisent, c'est-à-dire, de solidarité, de respect de l'autre, de justice sociale et de démocratie.

En conclusion, il nous appartient d'affirmer et de prendre notre place comme collectif, et alors nos partenaires nous connaîtront et reconnaîtront l'action des organismes communautaires dans une perspective de développement social.

La recherche du bien commun, qu'elle soit dans une réflexion sur le développement social ou autrement, doit impliquer la collectivité. Les organismes communautaires sont parmi les premiers, mais non les seuls, porte-parole de cette collectivité.

Plusieurs estiment que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure encore méconnue et trop peu prise en compte par les acteurs institutionnels. Comment faire pour mieux faire connaître (et reconnaître !) l'action des organismes communautaires?

Cette question soulève chez moi des réponses ambiguës et contradictoires. Oui, l'apport du communautaire est beaucoup plus reconnu qu'auparavant, mais il nous faut constamment refaire les mêmes pas sur des terrains mouvants avec constamment de nouveaux interlocuteurs qui eux-mêmes se retrouvent perdus dans des structures mouvantes, aux orientations tout aussi changeantes. Ce phénomène de « bougeotte » perpétuelle casse les repères, fragilise les acquis. Je n'appelle pas cela du changement. Cela relève du « parkinson social ».

La politique de reconnaissance de l'action communautaire est une belle illustration de ce phénomène. Elle aurait pu représenter une avancée majeure et permettre une consolidation des organisations communautaires autonomes qui aurait favorisé leurs apports au développement social.



JEAN-YVES JOANNETTE
COORDONNATEUR
TABLE DES REGROUPEMENTS D'ORGANISMES
VOLONTAIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE

Mais on doit constater que la politique de reconnaissance est carrément bafouée dans un certain nombre de ministères et ses acquis complètement ignorés par nombre d'agents institutionnels aux niveaux local et régional. De plus, nous avons un travail énorme à faire afin que le palier municipal comprenne l'intérêt de reconnaître le communautaire autonome plutôt que de « communautariser » le développement social.

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

Dans le contexte de changement perpétuel que j'évoquais tantôt, les organismes communautaires représentent dans les quartiers populaires de Montréal des éléments stables auxquels les populations défavorisées peuvent se référer. Ce sont les organismes communautaires qui maintiennent le lien social avec les populations exclues, en leur venant régulièrement en aide, mais aussi en portant des revendications qui prennent en compte leurs intérêts et leurs droits. Cette capacité d'innovation sociale, qui se manifeste par l'élaboration de nouveaux services, de nouvelles alternatives ou par la sollicitation de réformes sociales, doit être reconnue. Et le moteur de cette capacité d'innovation, pour moi, demeure la possibilité pour les personnes exclues des lieux de pouvoir, de participer à la vie associative des organismes communautaires. Sinon, avec un peu plus de sophistication dans le langage, notre société n'aura fait qu'un autre retour en arrière, dans la culture de la dame patronnesse et de l'échevin compatissant.

Comment mieux faire connaître (et reconnaître) l'action des organismes communautaires? Quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

Ma réflexion s'inspire de près de vingt ans de pratique en développement social en Montérégie, plus spécifiquement à Valleyfield et à Beauharnois, mais aussi dans le quartier centre-sud de Montréal. Selon moi et les organisations communautaires que j'ai côtoyées dans le cadre de démarches, le développement social leur permet de développer de nouveaux champs d'action (régénération du tissu social par le voisinage et la réciprocité territoriale, renouvellement de la gouvernance locale, création de lieux publics d'expression et de délibération, accompagnement de projets citoyens, etc.). Toutefois, cela ne se fait pas nécessairement facilement.

Le DS va au-delà de leur population cible et de leur travail sectoriel (compétences parentales, aide sociale, etc.) en misant sur une intervention de milieu qui s'appuie sur une variété de réalités qui s'entrecroisent, de réseaux informels d'échange et de lieux non encadrés, qui sont autant d'occasions favorables à l'amélioration des conditions de vie par les résidents et résidentes de tout âge. Les groupes peuvent ainsi profiter des activités du quartier pour rejoindre davantage les gens dans leur quotidien, être simplement avec eux. Aussi, les organisa-



PAR JEAN TREMBLAY

tions communautaires prennent part à des actions intersectorielles en DS et font face à des interventions complexes les mettant en relation avec des acteurs aux intérêts parfaitement divergents. Cette dynamique nécessite parfois l'établissement de rapports de force, tout en déployant des efforts de collaboration. Les organisations communautaires ont donc un rôle de premier plan à jouer pour soutenir les résidents et résidentes dans l'élaboration des propositions et des actions, l'accès aux ressources (logement social, équipements collectifs, utilisation des espaces publics, services de proximité, etc.), et les négociations (par un budget participatif, etc.).

Dans ce contexte, le développement de la citoyenneté ne peut se contenter d'offrir des lieux où les gens verbalisent ce qu'ils pensent et ressentent. Comme le disait un groupe qui a pris part à l'évaluation d'une fête de quartier, ce n'est pas en les mettant ensemble et en leur disant « faites ce que vous voulez » qu'ils vont néces-

sairement le faire. Aussi, les gains obtenus par les résidentEs et intervenantEs par des activités de DS ne dureront que si celles-ci permettent le développement de compétences (connaître et défendre ses droits, poser un regard critique sur le travail des éluEs, formuler ses propres points de vue, savoir écouter ceux des autres, etc.). Par exemple, une fête de quartier organisée par des citoyens et citoyennes avec le concours d'organisations communautaires permet l'apprentissage sur le tas (groupe autogéré, conscientisation par le placotage, etc.), la reconnaissance des acquis, la pédagogie de projet, etc.

À travers tout ça, les groupes peuvent aussi assurer aux résidents et résidentes un contrôle sur le processus organisationnel de DS en soutenant une réflexion sur leurs propres expériences citoyennes. Enfin, il m'apparaît important que les groupes ne négligent pas de faire l'analyse de leur propre travail en DS (son travail par rapport à la réalité qui pose problème, en incluant son rapport aux résidents du territoire visé; ses relations avec les structures de pouvoir; les conditions d'accès aux ressources et de distribution de celles-ci sur le plan tant local, régional que national).

Plusieurs estiment, à juste titre, que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure encore méconnue et trop peu prise en compte par les acteurs institutionnels. Comment faire pour mieux faire connaître (et reconnaître !) l'action des organismes communautaires ?

Depuis quelques années déjà, les organismes au Québec et ailleurs ont de la difficulté à recruter des bénévoles. De nombreuses raisons peuvent expliquer cette situation, mais comment agir ou réagir face à ce problème important.

Un constat s'impose! La population en général n'a pas idée de l'impact de l'action bénévole dans la province. Plus de 1 000 000 de personnes s'impliquent dans l'action bénévole au Québec, ce qui représente environ 180 000 000 heures de bénévolat.

Chaque jour, des millions de gestes bénévoles sont posés au service de l'ensemble des communautés, autant dans les grands centres que dans les régions. Avec le temps, nous finissons par oublier les hommes et les femmes qui s'impliquent en loisir, en sport, en environnement, en santé, en culture, et dans bien d'autres secteurs.

Il est impératif de revoir nos façons de recruter des bénévoles, mais il faut aussi mettre à la disposition des organismes communautaires des moyens de communication pour leur permettre de poursuivre le développement social du Québec.

Le milieu institutionnel doit prendre acte des difficultés rencontrées par le milieu communautaire, les reconnaître et faciliter l'accès à des sources de financement stables et récurrentes.



RÉAL BOYER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE
DU QUÉBEC¹ (RABQ)

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec ?

Les organismes communautaires et bénévoles doivent s'inscrire dans un processus de concertation au sein d'un même secteur, mais aussi dans l'ensemble des secteurs de l'action bénévole. Il faut briser les barrières. Il faut absolument développer un esprit de collaboration entre les organismes et favoriser la libre circulation des outils réalisés par les organismes de l'ensemble des secteurs.

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

Cette collaboration permettra aux organismes d'investir davantage dans la réalisation de leur mission et ouvrira la porte à de nouveaux partenariats.

La collaboration peut aussi se vivre du côté de l'institutionnel. Il est vrai que les barrières sont nombreuses, mais pas insurmontables. Chaque réalité, qu'elle soit communautaire ou institutionnelle, demandera un effort de réflexion et d'ouverture pour arriver au même objectif : le développement social du Québec.

¹ Le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) regroupe actuellement 15 organismes provinciaux représentant autant de secteurs de l'action bénévole au Québec. La mission du RABQ est de regrouper de façon multisectorielle les acteurs de l'action bénévole au Québec afin de favoriser les échanges, la représentation et la promotion de l'engagement bénévole. Pour plus de renseignements, www.rabq.ca ou (514) 272-4004

P Plusieurs estiment que la contribution des organismes communautaires au développement social demeure encore méconnue et trop peu prise en compte par les acteurs institutionnels. Comment faire pour mieux faire connaître (et reconnaître!) l'action des organismes communautaires ?

À mon avis, les actions des organismes communautaires sont en général connues et reconnues sur le terrain. Par contre, si l'on ajoute que ces actions ne sont pas identifiées, connues ou reconnues comme étant du développement social, c'est autre chose. Dans la foulée des Forums de 1998, il me semble que le milieu communautaire a, d'emblée, fait inscrire la reconnaissance à l'égard de ses actions en matière de développement social dans les actes des Forums régionaux et national, et ce, sans opposition d'aucun secteur.

La reconnaissance du milieu institutionnel est une chose, mais qu'a-t-elle de plus que celle des communautés où oeuvrent les organismes communautaires, que du milieu économique, culturel ou autres ?

Dans les faits, l'identification d'actions dites de développement social que nous connaissons aujourd'hui est tributaire de l'action des organismes communautaires, des démarches régionales et territoriales en développement social et aussi d'un courant qui vient mettre en évidence les failles d'un développement axé principalement sur l'économique depuis de trop nombreuses années. On le sait, un développement harmonieux passe par le fait qu'il faut investir à la fois dans le développement social, culturel, durable, environnemental et aussi économique.

Il a été un temps où l'expression possible du développement social était attribuée uniquement à une volonté politique provenant des gouvernements. Là-dessus le mouvement communautaire au Québec a pratiquement démontré le contraire, puisque depuis plus de trente ans



FRANCE FRALETTE

PRÉSIDENTE
RÉSEAU QUÉBÉCOIS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

malgré le « tout à l'économique », il a su œuvrer dans le champ du développement social. Difficilement parfois, mais ce qui a rendu cela possible est sans contredit l'approche développée par les organismes communautaires favorisant la participation sociale, l'approche citoyenne, l'inclusion, les actions concertées et l'intersectorialité qui sont les approches retenues au Québec comme étant de développement social depuis le forum de 1998.

Dans le contexte actuel des efforts faits localement et régionalement sur les enjeux de développement social, quelle forme particulière pourrait prendre la contribution des organismes communautaires dans le développement social du Québec?

L'expertise, la grande capacité d'analyse, la vision de développement des communautés et les approches constituent, sans contredit, la force du mouvement communautaire. À ce sujet, le Québec est un modèle.

Les organismes communautaires sont parmi les bâtisseurs du développement social dans les communautés. Pourquoi ? Parce qu'ils ont su mettre de l'avant la participation des citoyens-citoyennes et l'implication sociale comme moyen de lutter contre l'exclusion, favoriser l'intégration des personnes par une approche d'éducation populaire, ils ont créé des alliances, des concertations, ils ont su travailler autant au plan des problématiques individuelles que collectives.

Cela ne s'est pas fait seul, ni facilement, mais l'application des conditions aujourd'hui reconnues pour qualifier le développement social telles l'intersectorialité, l'approche citoyenne, les actions concertées, l'inclusion, la participation sociale sont là. L'impact de la présence d'organismes communautaires dans les communautés n'est plus à démontrer (sensibilisation, promotion, réduction des hospitalisations, création d'emplois, soutien aux démunis, réseau de contacts, prévention).

Les organismes communautaires ont toujours contribué au développement social au Québec, mais pour que cette contribution puisse se poursuivre, il faut que l'État accepte de préserver l'autonomie des organismes communautaires et leur assurer le financement requis.

Il y a une diversité de rôles en développement social, puisque c'est une responsabilité de tous et non pas le fardeau d'un seul acteur. À cet égard il y a ceux qui soutiennent, ceux qui concertent, ceux qui apportent ou bonifient les connaissances, il y a ceux qui informent, sensibilisent et ceux qui mobilisent les communautés. Les organismes communautaires apportent déjà une large contribution à cette mobilisation.

Reconnaissons collectivement cette expertise terrain et surtout soutenons-la au plan du financement, de la recherche et du développement, ce qui permettra aux organismes communautaires de continuer à jouer leur rôle et d'apporter leur contribution à l'amélioration des conditions de vie de nos communautés.

La Côte-Nord et le développement social

La Côte-Nord est située dans la partie nord-est du Québec et s'étend sur un vaste territoire de 236 700 km² qui s'étire sur plus de 1200 km le long du fleuve Saint-Laurent. La densité de la population y est 14 fois moindre que celle du Québec (0,4 habitants/km²). Le territoire se subdivise en cinq municipalités régionales de comté (MRC) et un territoire (la Basse Côte-Nord).

La région compte 97 766 habitants alors que la population ne cesse de décroître (-7,2% entre 1971 et 2004). La décroissance anticipée de 2001 à 2006 est en outre de l'ordre de 18%. Les jeunes de 20 à 24 ans quittent la région : de 1996 à 2001, 20% ont quitté pour d'autres régions. Mis à part la région du Nord du Québec, la Côte-Nord est la région qui compte la plus faible proportion de personnes âgées de 65 ans et plus. La moitié de la population se retrouve dans les deux villes de Baie-Comeau et Sept-Îles. Par ailleurs, la population compte plus de 10% d'autochtones, dont 7 520 Innus répartis en huit communautés.



Le nombre d'emplois fluctue en fonction de la conjoncture économique, surtout dans les industries du secteur primaire. Plus de 14% des établissements manufacturiers font partie des secteurs des aliments, du bois et des produits métalliques. 8 400 emplois seraient à pourvoir en cinq ans selon Emploi-Québec (perspectives 2003-2008) suite aux départs à la retraite et à la création d'emplois.

Le revenu par habitant est passé de 16 149 \$ à 19 849 \$ entre 1996 et 2004, ce qui représente une augmentation de 2,5% contre 3,7% au Québec. On observe cependant une grande disparité entre les MRC : en 2003, le revenu est de 13 942 \$ en Basse Côte-Nord et de 27 451 \$ à Sept-Rivières. Le taux de propriété sur la Côte-Nord est de 71,3% alors qu'il se situe à 58% au Québec.

Autre fait notable de la région : le taux de jeunes contrevenants était le plus élevé du Québec entre 1997 et 1999. Il est passé au 5^e rang en 1999 et reste au-dessus de la moyenne du Québec en général.

Au plan scolaire, la région affiche un taux de sortie sans diplôme supérieur à celui de l'ensemble du Québec. 30% des finissants du secondaire poursuivent leurs études collégiales en dehors de la région.

Données socio-économiques de la Côte-Nord : Faits saillants

Population (97 766 habitants)

- Population en diminution et qui ne cesse de décroître (-7,2% entre 1971 et 2004) et décroissance anticipée de l'ordre de 18% de 2001 à 2006
- Densité (hab/km²) 14 fois moindre à celle du Québec
- Les jeunes de 20 à 24 ans quittent la région (de 1996 à 2001, 20% ont quitté pour d'autres régions)
- 50% de la population se retrouve dans les deux villes de Baie-Comeau et Sept-Îles
- 90% se compose d'allochtones et plus de 10% d'autochtones, dont 7 520 Innus répartis en 8 communautés

Éducation et emploi :

- Le taux d'obtention d'un DEC est de 75,4% (Québec 85,2%), mais l'écart se rétrécit avec le temps
- Le nombre d'emplois fluctue en fonction de la conjoncture économique, surtout dans les industries du secteur primaire
- Le taux de chômage est passé de 17,4% à 15,7% entre 1996 et 2001
- 8 400 emplois seraient à pourvoir en 5 ans selon Emploi-Québec (perspectives 2003-2008) suite aux départs à la retraite et à la création d'emplois.
- Le revenu par habitant est passé de 16 149 \$ à 19 849 \$ entre 1996 et 2004 (augmentation de 2,5% contre 3,7% au Québec)
- Une grande disparité s'observe entre les MRC (2003 : Basse Côte-Nord 13 942 \$; Sept-Rivières 27 451 \$)
- La Côte-Nord est une des régions au Québec avec la plus faible proportion de ménages privés à faible revenu (4^e rang)

Logement :

- Taux de propriété 71,3% (Québec 58%)
- Coût mensuel du loyer 445 \$ (Québec 495 \$)

Santé et adaptation sociale :

- 85% de la population considère qu'elle est en bonne ou excellente santé
- Taux de suicide : 25,1% (Québec : 19,1%)
- Taux de jeunes contrevenants le plus élevé du Québec (entre 1997 et 1999), au 5^e rang en 1999 et au-dessus de la moyenne du Québec

Le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord

PAR JUDE BROUSSEAU

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
CRÉ CÔTE-NORD

Comme le développement économique est essentiel au développement de la Côte-Nord, le développement social joue un rôle de première importance pour le développement de la région.

Conscients que le développement social met à l'avant-plan la nécessité de supporter les initiatives permettant aux individus et aux collectivités de prendre en charge leur développement et d'améliorer leurs conditions de vie, la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord et l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord (Agence), s'associaient à l'automne 2002 pour mobiliser le milieu nord-côtier autour d'une stratégie régionale de développement social.

Cette orientation a par la suite pris racine avec la création du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord, lieu privilégié de concertation pour le développement social.

« Il s'agit là d'un réel processus continu d'animation et de concertation, dans lequel se sont engagés les partenaires », note Berchmans

Boudreau, membre du conseil d'administration de la CRÉ, nouvellement délégué pour mener l'un des 4 grands chantiers de la CRÉ. Le processus entrepris s'appuie sur la définition du développement social, reconnue à l'occasion du Forum sur le développement social et par le Comité de suivi de la Table sectorielle Développement social. Cette définition situe principalement la personne et la collectivité comme moteurs de développement.

« L'intersectorialité est aussi au cœur des préoccupations de l'Agence, de la CRÉ et de notre Réseau. Ça devient incontournable. On doit travailler de cette façon maintenant si on veut développer nos collectivités » rappelle M. Boudreau, qui succède à Yvon Caouette.

Et comme toile de fond aux activités du Réseau, ses membres se sont donné comme mission, rien de moins que de *Faire reconnaître, promouvoir et s'assurer de la prise en compte du Développement social et du développement des communautés, composantes du développement sur la Côte-Nord.*

« Cette pensée positive est appuyée par le fait que la santé des communautés n'est pas juste l'affaire de l'hôpital et que le développement de la région passe par la progression du capital humain, résultante de la progression du capital économique, du capital culturel, du capital social et du capital écologique », rappellera Berchmans Boudreau, à l'ouverture de L'Escale 2005.

Le Réseau affiche ses couleurs et se dote d'un langage commun

La première préoccupation du Réseau a été de développer un langage commun en matière de développement social. Le rêve des membres du Réseau était que celles et ceux qui le veulent bien puissent parler de développement social avec aisance pendant au moins quelques moments. C'est ce que permet l'outil qui se traduit par un guide d'appropriation du développement social, aussi distribué en anglais pour le bénéfice des communautés de la Basse Côte-Nord. La création du guide a aussi fait apparaître les traits caractéristiques du Réseau. Les membres du Réseau voulaient outiller le milieu d'un document attrayant, mais aussi d'un guide pour mieux comprendre l'environnement que le Réseau propose.

Le Plan d'action du Réseau

Sur la Côte-Nord, de Tadoussac à Blanc Sablon et de Fermont à l'Île d'Anticosti, sur son littoral long de 1300 kilomètres, l'approche préconisée par le Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés fait ses premiers pas. Elle s'intègre lentement mais sûrement dans les idées stratégiques des acteurs de développement.

Et c'est sans doute par l'action menée par les chantiers dans chacune des MRC et en Basse Côte-Nord, qu'on peut lire cette progression. L'établissement de ces lieux d'intersectorialité partout sur la Côte-Nord, est une des pièces maîtresses du plan d'action 2005-2007 du Réseau qui s'articule autour de cinq axes principaux.

Agir en lien avec l'Agence et la CRÉ

La première préoccupation du Réseau était de confirmer sa reconnaissance par la CRÉ et l'Agence, partenaires dans la mise en place du processus continu d'animation et de concertation. Grâce à cette complicité, la Côte-Nord, les chantiers et les porteurs d'initiatives peuvent compter sur la présence d'un conseiller jouant à la fois des rôles d'animateur, d'agent de « feedback » (circulation d'information) et d'agent de liaison.

Les membres du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord

Président : M. Berchmans Boudreau, membre du conseil d'administration de la CRÉ de la Côte-Nord

Membres identifiés au Capital humain :

Luc Noël, Association des commissions scolaires de la Côte-Nord
Améline Bourque, Office des personnes handicapées du Québec
Guido Morneau, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Sécurité du revenu)
Sophie Lévesque*, Service Canada
Bernard Dionne, représentant des organismes de soutien aux hommes
Cathie Levasseur, Carrefour Jeunesse Emploi Haute Côte-Nord
Dominique Martin, Forum jeunesse Côte-Nord
Claudine Émond*, Regroupement des femmes de la Côte-Nord
France Morin, Table régionale de concertation des associations de personnes handicapées

Membres identifiés au Capital social :

Raynald Cloutier, directeur de santé publique, Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Stéphane Sergerie*, Centre de santé de la Minganie, représentant des gestionnaires de CSSS de la Côte-Nord
Nathalie Lagacé*, Table régionale de concertation des organismes communautaires et bénévoles de la Côte-Nord
Christine Brisson, Centraide Haute Côte-Nord - Manicouagan
Jean-Pierre Simard*, Centre de santé et de services sociaux Manicouagan, représentant des organisateurs communautaires (secteur ouest)
Louise Tanguay, Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles, représentante des organisateurs communautaires (secteur est)
Sylvie Dugas, Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier

Membres identifiés au Capital culturel :

Arlette Girard, Club politique féminin de la Côte-Nord
Lorraine Dubuc Johnson, Ville de Sept-Îles

Membres identifiés au Capital écologique :

Claudette Villeneuve, Conseil régional de l'environnement Côte-Nord

Membres identifiés au Capital économique :

Danièle Sirois, SEMO Côte-Nord
Diane Lebel, CLD Manicouagan
Lucie Roy*, CLD Haute Côte-Nord
Karine Dion, Emploi Québec
Léna Saint-Pierre, SADC Haute Côte-Nord
Marie-Claire Larose, SADC Manicouagan
Patsy Keays, SADC Côte-Nord
Mélanie Besnier, CLD Sept-Rivières
Mireille Arseneault, Développement économique Canada
Nadine Lapierre*, CLD Caniapiscou
Claude Morin, Comité des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
Vicki Driscoll, CEDEC Basse Côte-Nord

* Membres du comité opérationnel

En plus de participer financièrement au processus, la CRÉ a pour sa part cristallisé sa reconnaissance, par la nomination d'un délégué du conseil d'administration qui siège au sein du Réseau à titre de président. Cette présence « rassurante » vient faciliter la transmission d'information.

Alimenter et conseiller

Le Réseau veut jouer un rôle conseil auprès de ses partenaires. Fait innovant en guise de résultat concret, dans ses activités de planification stratégique, la CRÉ adopte formellement la grille de lecture du Réseau en mettant à l'avant-plan la notion que le développement économique et le développement social sont complémentaires et interdépendants. La référence servant de toile de fond à l'exercice porte comme message que le développement passe par l'amélioration du capital humain, résultat de l'amélioration du capital économique, du capital social, du capital culturel et du capital écologique de la région.

Conscientiser sur l'importance du développement social et de l'impact qu'auraient des communautés en santé sur le développement régional

En plus de multiplier les séances d'information (voire de formation) sur son approche, le Réseau met en place une série d'outils pour mettre en valeur ce qui se fait en matière de développement social. Caractériser des initiatives, démontrer leur impact sur les formes de capital, bref, faire voir « que le développement social n'est pas un bidule » (dixit Yvon Caouette, ex-président du Réseau), sont les buts visés par *L'échantillonnage du savoir-faire nord-côtier*, pensé et développé par des volontaires membres du Réseau.

L'échantillonnage est d'ailleurs à la base d'une série d'autres outils en préparation, dont un programme de sensibilisation et d'intégration du concept de développement social. Qu'ils soient issus du monde économique, social,

culturel ou écologique, les organismes et entreprises de la région qui adhéreront au programme pourront faire la démonstration concrète qu'ils s'approprient l'approche du Réseau et qu'ils la mettent en pratique dans leur quotidien.

Le guide d'appropriation du développement social et du développement des communautés a permis, bien sûr, de mettre en œuvre ces activités de communication.

Être un lieu de concertation

C'est sous cet axe que l'on retrouve la stratégie de mobilisation des membres du Réseau, qui se veut progressive et inclusive. Le membership du Réseau n'est pas fermé, il doit évoluer avec les partenaires du milieu et avec le plus grand nombre.

Les membres du Réseau se réunissent deux fois par année. Un comité opérationnel voit au quotidien du Réseau.

Être un outil de promotion du développement social

Et après la réussite de L'Escale 2005, qui représente aussi un outil de sensibilisation et de promotion du développement social, l'autre instrument qui occupera les membres du Réseau au cours des prochains mois est la rédaction et la réalisation d'un plan de marketing social.

Trois axes spécifiques feront l'objet de travaux de planification. L'axe formation servira à inspirer et à influencer les acteurs ciblés, l'axe réseautage révélera des actions pour les mobiliser autour de la question du développement social alors que l'axe promotion-information, mettra l'accent sur des activités de communication visant à alimenter au maximum les organismes et personnes visés.

L'Escale 2005

Le rendez-vous des acteurs du développement social de la Côte-Nord

PAR JUDE BROUSSEAU
CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
CRÉ CÔTE-NORD

Quelqu'un est-il sceptique sur la place que prend le sentiment d'appartenance dans le développement d'une région? Si oui, il fallait que cette personne soit à Baie-Comeau en octobre dernier où 180 personnes traitaient du sujet sous toutes ses coutures.

Ces acteurs provenaient de toutes les parties de la Côte-Nord. Ils représentaient aussi l'intersectorialité souhaitée par les organisateurs. Ces intervenants étaient réunis autour du thème « Le sentiment d'appartenance... une clé pour produire le développement social et le développement des communautés ». Ils étaient au 2e rendez-vous de L'Escale, véritable port d'attache du Réseau des partenaires du développement social et développement des communautés de la Côte-Nord.

Le but de l'événement était bien sûr de faire le point sur ce qui s'était passé depuis l'édition de Port-Cartier en octobre 2003 (où encore là 165 personnes étaient rassemblées), mais c'était aussi pour se familiariser davantage sur cet aspect du développement social qui, semble-t-il, influence notre développement de façon significative.

« Des liens sont effectivement à faire entre développement et sentiment d'appartenance », racontait Yves Hurtubise, de l'École de service social de l'Université Laval. Le professeur était venu relever le défi de démontrer pourquoi le sentiment d'appartenance peut contribuer à produire le développement social.

Pour sa part, Germain Duclos avait la commande de faire les liens entre l'estime de soi et le développement d'une communauté. « Une collectivité doit être consciente qu'elle a des qualités et des forces. L'estime de soi est à la base de la prise en charge de sa destinée, de l'"empowerment" », a souligné le directeur du Centre d'aide à l'enfance à la Fondation Lucie et André Chagnon.

Geneviève Morneau, directrice du Forum Jeunesse Côte-Nord et Jean-Pierre Simard, organisateur communautaire au Centre de santé et de services sociaux Manicouagan, ont apporté leur contribution « terrain » aux deux conférenciers, qui ont bien campé la suite des travaux. Nathalie Ouellet, conseillère à la CRÉ a présenté un tableau des principales préoccupations d'un groupe de travail sur la question, tandis que sa collègue Mireille Joncas est venue présenter les résultats d'un sondage « Léger Marketing » portant sur les visions d'avenir et la place du sentiment d'appartenance dans l'identité nord-côtière.



L'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord et l'Agente de recherche Ellen Ward ont également contribué au succès de L'Escale en offrant en primeur les résultats d'une recherche portant sur la contribution des organismes communautaires de la Côte-Nord au développement social.

La très attendue conférence portant sur la question des relations blancs-autochtones est venue clôturer la portion « apprenante » de L'Escale. Pierre Lepage, auteur de « Mythes et réalités sur les peuples autochtones » a présenté sa perception des relations entre les deux peuples au fil des cent dernières années. Une histoire qui met à l'avant plan la cohabitation dynamique des blancs et des autochtones sur le territoire nord-côtière. Le représentant de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse était aussi là pour présenter « Les Rencontres Québécois-autochtones, dont l'objectif est le rapprochement des deux cultures.

Quant au comment et à l'agir pour accroître le sentiment d'appartenance, des ateliers fort mouvementés ont débloqué sur une série d'idées et de recommandations, de quoi nourrir bien des échanges dans les prochains temps.

Les à-côtés de L'Escalé;

Les organisateurs de L'Escalé, en collaboration avec le Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, ont misé sur l'innovation et les sens et ont gagné leur pari. Dans le cadre de « La Culture en direct », des artistes des arts visuels, des arts littéraires et des arts de la scène ont été invités à s'exprimer en direct sur les formes de capital, leitmotiv du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord.

Concours littéraire :

30 jeunes dans 5 écoles de la Côte-Nord ont participé au concours littéraire « Le sentiment d'appartenance à la Côte-Nord, une clé pour ouvrir la porte de mon avenir ». Magalie Huot, secondaire 5, du Centre éducatif L'ABRI de Port Cartier et Maude Charest-Langlois, 4^e année, de l'école Père Duclos de Franquelin, se méritent chacune des prix de 250\$. Des mentions spéciales ont été présentées à Monica Collard-Guillemette (secondaire 1) de l'école Marie-Sarah de La Romaine et à Chloé Boulé (4^e année) de l'école Père Duclos de Franquelin.



L'ANIMATION DE LA SOIRÉE A ÉTÉ ASSUMÉE PAR LA TROUPE DE THÉÂTRE PROFESSIONNEL LA CHANT'AMUSE.



DENISE RUEST, POÈTE, ÉTAIT INSTALLÉE DANS UN ENVIRONNEMENT TRADITIONNEL POUR S'EXÉCUTER.



GILLES RUEL, ÉCRIVAIN, INSTALLÉ À SON PORTABLE.

dans la baie tranquille
chant du huart
et bruissement de l'eau

ma vitre givrée
avec le doigt
découvrir la lune

Denise Therriault-Ruest
Écrivaine de Baie-Comeau

Le deuxième poème a gagné le premier prix de l'association française de haïku (petit poème japonais) en été 2005

Entrevue avec M. Ivo Di Piazza, président de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord



PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION



M. IVO DI PIAZZA

DS : Comment caractériseriez-vous la région?

IDP : La plus grande richesse de la Côte-Nord, c'est son capital humain. On est une région considérée comme éloignée des grands centres (ou bien les grands centres sont-ils éloignés de nous ?). Les gens ont tendance à se serrer les coudes et à avoir un fort sentiment d'appartenance. Dans un sondage récent, on note que plus de 90% des Nord-côtiers ont un sentiment d'appartenance extrêmement fort ou très fort. C'est très encourageant pour le développement social, c'est une fondation très solide sur laquelle on peut construire.

DS : Quelles sont les réalités particulières de la région?

IDP : On est conscient qu'à 100 000 personnes, on ne représente pas une voix forte politiquement, et on doit parler plus fort si on veut se faire entendre. Dans plusieurs domaines : foresterie, hydro-

électricité, pêches, mines, etc. on se situe souvent autour de 25 à 30% de la production du Québec, il y a là une force qui est aussi un piège, car on nous voit comme un « garde-manger » de la province. Malheureusement, nos ressources sortent de la région sans qu'on puisse développer la deuxième ou troisième transformation. De plus les salaires payés dans les grandes entreprises sont assez élevés et cela ne facilite pas toujours la mise en place de petites et moyennes entreprises qui ne pourraient pas offrir les mêmes conditions de travail. Il faut utiliser le « garde-manger » de façon plus efficace pour créer de l'emploi et améliorer la qualité de vie des citoyens.

DS : Quels sont les enjeux principaux de développement social de votre région?

IDP : La rétention des jeunes est une problématique importante dans la région. Il faut qu'on déploie

des stratégies pour qu'après les études universitaires, les jeunes reviennent ici pour travailler. Pour ce faire, il faut créer des emplois, des activités économiques qui donnent le goût aux jeunes de revenir.

Les personnes à la retraite qui quittent la région, c'est aussi une perte, car ils représentent une grande force. Certains veulent se rapprocher des grands centres, des services de santé ou de leurs enfants qui ont déjà quitté la région. On perd un capital humain précieux, expérimenté. On doit donc faire des efforts pour améliorer la qualité de vie de notre milieu (vie culturelle, récréative, aménagement de sentiers, etc.) pour que chacun y trouve, selon ses désirs, des activités intéressantes.

DS : Comme président de la CRÉ, comment voyez-vous le fait d'avoir aujourd'hui 200 personnes venues des quatre coins de la Côte-Nord pour échanger sur le développement social?

IDP : Cette mobilisation est notre principale richesse, qu'elles parlent de leur coin de pays ou d'enjeux régionaux, les personnes répondent toujours à l'appel. Le succès de la rencontre d'aujourd'hui est remarquable d'autant que le sujet du développement social n'est pas facile à cerner. Les gens se retrouvent ensemble, partagent leurs expériences, échangent sur leurs réalités locales et ainsi se solidarisent. Ils tissent des liens et creusent leurs racines. La région de la Côte-Nord est celle où le capital

social est le plus fort au Québec. Les gens d'ici ont cet esprit de solidarité qui s'explique notamment par l'éloignement. Certaines communautés, développées autour d'une seule activité économique, ont plus de mal à s'enraciner. Par exemple, à Fermont, il n'y a pas de cimetière, ce qui constitue un signe éloquent de la jeunesse du sentiment d'appartenance.

DS : Comment envisagez-vous la décentralisation?

IDP : On a lancé un cri du cœur lors d'un Forum tenu en septembre où étaient réunis 110 leaders de tous les milieux socio-économiques. Le message était clair : maître chez nous, maîtres de notre milieu. C'est la première fois que je sens le message aussi fort. Le domaine où on est le plus prêt pour la décentralisation est sans contredit celui de la foresterie. Les décisions, au lieu de se faire à Québec, se feront ici où les gens sont au fait de la réalité de leur milieu. Le chef de la communauté de Betsiamites trouve intéressante la démarche de la Côte-Nord. Il voit ça plutôt d'un bon œil, ce qui augure bien lorsque viendra le temps de conclure des ententes avec les autochtones dans le domaine de la foresterie.

Ce forum a servi de point de départ pour élaborer le plan quinquennal de la région où d'ailleurs, de la première à la dernière page, le développement social sera très présent.

Entrevue avec Raynald Cloutier, directeur de santé publique

PAR MICHEL MOREL
COMITÉ DE RÉDACTION

DS : Pouvez-vous nous parler davantage de votre plan quinquennal ?

IDP : Une étape importante a été la réalisation par la CRÉ d'une étude comportant deux sondages : celui mené auprès des Nord-côtiers et des Nord-côtières concernant leur vision de la région et leur sentiment d'appartenance et celui mené auprès des Québécois portant sur leurs connaissances et leurs perceptions de la région. Les résultats préliminaires nous donnent de bonnes indications sur les principales forces de la région, et la qualité de vie arrive largement en tête des attraits alors que l'éloignement est perçu comme le désavantage principal par les résidents. Plus des trois quarts des répondants de la région perçoivent l'avenir de la Côte-Nord de façon positive. Ce sondage nous permettra de définir la vision du développement global de la Côte-Nord sur le plan économique, social, culturel et environnemental. Le plan quinquennal devra comprendre également des orientations ou des priorités, et la CRÉ produira un tableau de bord du développement de la région comprenant des indicateurs de résultats et des objectifs à atteindre pour 2011.

DS : L'événement appelé « L'Escale » réunissait un nombre important de personnes représentant les différents secteurs d'activité. Les discussions des participants ont porté sur des enjeux propres à la région de la Côte-Nord. En quoi ce genre d'événement est-il utile pour la région ?

RC : Par rapport à un événement comme L'Escale ou Les Escaltes, puisque, sur la Côte-Nord, nous voulons instaurer ce concept d'arrêt régional aux deux ans, nous visons deux objectifs, soit une remobilisation des partenaires et une activité de formation. En ce sens, une première Escale s'est tenue en 2003. À cette occasion, l'Agence de santé et la Conférence régionale des élus ont convenu d'une entente qui mandaterait les deux organismes de supporter le développement social pour la région.

Ainsi, en termes d'événement mobilisateur, les partenaires sont à même de constater la volonté des deux organismes mandataires et simultanément de prendre conscience de l'importance de leur implication. Nous nous assurons qu'ils jouent à la fois un rôle d'organisateur et d'acteur à cet événement qui, à titre d'Escale, doit favoriser la réflexion.

En ce qui regarde l'aspect formation, on s'assure de la présence d'un expert reconnu dans le domaine du développement social et du développement des communautés. Les retombées sont très intéressantes en termes d'harmonisation du « discours », et d'élabo-

ration d'un plan d'action cohérent avec nos réalités régionales.

DS : Vous êtes à la fois acteur et témoin de ce qui se fait en développement social dans votre région. Comme témoin, diriez-vous que la préoccupation de développement social tend à s'élargir depuis quelques années dans votre région, qu'elle rejoint des organisations qui, auparavant, se sentaient moins concernées? En tant qu'acteur du développement social, comment voyez-vous le rôle de la santé publique dans ce dossier? De quelle façon, la santé publique, et les acteurs locaux qui lui sont associés, peut-elle favoriser les actions en développement social?

RC : À titre de témoin, je constate que la formule de partenariat retenue pour « organiser » le développement social est très prometteuse. En un sens, elle permet d'élargir le nombre de participants d'une façon souple. Ainsi, chacun des partenaires peut s'impliquer selon les activités qu'il retrouve dans le plan d'action. Donc, l'implication de chacun se modifie selon les préoccupations sociales du milieu et la perception des acteurs régionaux.

En tant qu'acteur, nous constatons régionalement que le choix que nous avons fait d'inclure le développement social dans le Plan d'action régional de santé publique lui a donné une pérennité et par le fait même une assurance de continuité. Nous sommes convaincus que ceci a favorisé l'adhésion de plusieurs partenaires, tant au niveau des orga-

nismes gouvernementaux qu'au niveau des organismes communautaires. Lors de la formation du « réseau des partenaires », qui est l'organisme régional créé par la CRÉ et l'Agence, j'ai indiqué clairement aux partenaires que le développement social était une priorité en santé publique et que nous comptons sur les organisateurs communautaires du réseau de la santé pour solliciter et supporter des projets locaux.

Cette affirmation de ma part était reliée à la volonté des établissements de santé de s'impliquer dans chacun de leur territoire dans des chantiers locaux.

À titre d'exemple, un chantier local tenu dans la MRC des Sept-Rivières, le 1^{er} avril 2005 et appelé « Journée capitale », a réuni près d'une centaine de leaders locaux dont les maires, le chef de bande et les commissions scolaires. L'organisateur communautaire était membre du comité d'organisation. Ce type de rencontre permet aux municipalités de se donner des projets communs et concrets qui solidifient les liens sociaux.

(suite page 20)

(Suite de la page 19)

DS : D'un point de vue santé publique, la région de la Côte-Nord présente des caractéristiques bien particulières, de même que des problématiques bien spécifiques? Quelles sont-elles? Et de quelle façon la concertation intersectorielle qui sous-tend le développement social dans la région peut-elle supporter les actions de santé publique?

RC : La Direction de santé publique de la Côte-Nord a déjà investi dans la promotion de « Villes et villages en santé » et d'ailleurs plusieurs de nos municipalités sont membres. Mais, au fil des années, les leaders nord-côtiers ont réorienté leur approche pour se concentrer sur le mode « projet » issu du milieu. Au début, on aurait pu craindre une certaine improvisation pour ne pas dire anarchie. Mais un événement comme le forum sur le développement social a permis de créer des groupes locaux qui ont adopté une façon de faire qui respecte et s'adapte aux besoins des citoyens. La formule utilisée était simple, puisqu'il s'agissait de réunir des leaders, de convenir d'un problème commun à attaquer et de se donner les moyens de réussir. Le succès de cette approche repose sur l'obtention de résultats concrets et mesurables.



RAYNALD CLOUTIER

Je viens de vous décrire la création du Réseau des partenaires et des Chantiers locaux. L'entente CRÉ-Agence est l'outil administratif qui cimente, remorque, anime, recrute le réseau des partenaires. Le réseau des partenaires oriente, promeut, mobilise les différents organismes pour qu'ils perçoivent une valeur ajoutée sociale à être membre. Nous devons nous rappeler que tous les organismes ont leur mission propre qui se traduit en production de biens et de services pour la population qui n'est pas implicitement du développement social. Nous voulions une approche du bas vers le haut. Selon nous, les projets ou les idées du milieu devaient s'incorporer dans l'« agenda » des organismes sans être dénaturés par eux. Ceci

exigeait de la souplesse de la part des organismes, puisque nos « promoteurs bénévoles » demandaient un support, des moyens et non des barrières.

DS : C'est bien connu maintenant, les Conférences régionales des élus devraient avoir un rôle important à jouer dans la concertation et le développement régional au cours des prochaines années. Par exemple, dans le dossier de la lutte contre la pauvreté, la stratégie gouvernementale pourrait bien miser sur des collaborations avec les Conférences régionales des élus pour que se réalisent sur les territoires à forte concentration de pauvreté des « approches territoriales intégrées ». Comment voyez-vous le rôle de la Conférence régionale des élus?

RC : Concernant la lutte à la pauvreté, nous estimons que la Conférence régionale des élus aura un rôle important à jouer dans le dossier. Du point de vue de la santé publique, nous considérons que la CRÉ devrait intégrer développement des communautés et développement social. Sur la Côte-Nord, il s'est tenu à l'automne 2005, un forum régional organisé par la CRÉ, intitulé « Pour une Côte-Nord tournée vers le monde ». Lors de ce forum, on a bien perçu que la Côte-Nord n'avait pas les moyens de se priver d'une partie de son

capital humain. Elle doit demeurer à l'écoute des préoccupations sociales par une approche en partenariat. Nous considérons que le levier supplémentaire que détient la CRÉ de la Côte-Nord grâce à l'entente CRÉ-Agence sur le développement social lui permet d'être à l'écoute des partenaires et du milieu. Son défi réside dans la nécessité de faire circuler l'information provenant des partenaires à l'intérieur de ses instances de façon à se laisser influencer face à ses décisions. Ceci implique également que la CRÉ devra investir pour favoriser la participation des plus démunis et plus spécifiquement assurer les liens nécessaires avec nos communautés autochtones.

Entrevue avec M. Ghislain Lévesque, maire de Sept-Îles

PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

Sept-Îles a été visitée par Jacques Cartier en 1535 qui nomma l'endroit « Isles rondes ». Les Montagnais l'appellent Uashat (à la baie). Sa population de 27 000 habitants comprend environ 3000 personnes de la communauté Innue, et son territoire est vaste : plus de 2000 km² qui s'étirent sur un littoral de 150 km...

La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL a pu s'entretenir avec monsieur Ghislain Lévesque, maire depuis huit ans, passionné par sa ville et fier de ses concitoyens.

DS : Quels sont les principaux enjeux de développement social à Sept-Îles?

GL : La baisse démographique, l'exode des jeunes et le décrochage scolaire, les retraités qui partent, la cohabitation entre les deux peuples Innu et blanc et la pauvreté de certains constituent la toile de fond.

Les élus municipaux tentent de comprendre et d'approfondir leurs connaissances sur toute la question du développement social. La municipalité est partie prenante de toutes les activités de la région ou de la MRC. Elles permettent de regrouper tous les intervenants actifs, qu'ils soient du milieu institutionnel, municipal ou communautaire. On travaille à faire participer davantage le milieu économique qui n'est pas encore assez présent.

DS : Quelles sont les interventions de la Ville en ce domaine?

GL : Même si la Ville n'a pas élaboré de plan de développement social, la préoccupation est omniprésente dans plusieurs de nos actions. Notre vision est que pour développer la communauté de Sept-Îles, il y a deux éléments primordiaux : d'une part la qualité de

vie qui nous amène aux services de loisirs, de culture, etc. et d'autre part, le développement économique. En termes d'actions concrètes, on priorise les jeunes et les aînés dans ces deux aspects du développement.

DS : Quel rôle joue la Ville dans la lutte à la pauvreté?

GL : La municipalité a un rôle à jouer même si ce n'est pas elle qui peut et qui doit initier toutes les actions dans ce domaine. Le Conseil municipal est conscient de la réalité que vivent certains de nos concitoyens. Il y a ici entre 300 et 350 organismes qui oeuvrent au bien-être de la communauté. La Ville injecte un montant de plus de 100 000 \$ par année dans un service de transport collectif (taxi bus) qui est très apprécié par les étudiants, les jeunes travailleurs, les jeunes mères, et nous comptons bien continuer à développer ce service.

DS : Pouvez-vous nous donner des exemples concrets d'actions pour les jeunes et les personnes âgées?

GL : Développer le sentiment d'appartenance, la fierté pour les jeunes, c'est très important, et nous avons plusieurs projets qui visent ces objectifs comme *Place aux jeunes* qui les incite à revenir

dans leur région. Ici, on parle de *fidélisation* des jeunes plutôt que de rétention. Pour les personnes âgées beaucoup de choses se font aussi. La demande en hébergement pour les personnes retraitées est là, et nous sommes à la recherche de développeurs pour investir. On a même un projet dans lequel une compagnie minière pourrait s'impliquer pour offrir des soins palliatifs pour des personnes en phase terminale.

DS : Quel lien faites-vous entre le développement économique et le développement social?

GL : Pour nous, les deux sont intimement liés. Il y a deux ou trois ans, nous avons fait une vidéo promotionnelle dont la première partie parlait de notre dynamisme économique et de notre potentiel de développement alors que la deuxième partie montrait le développement de la communauté, les services disponibles qui font partie aussi de notre richesse. Ceci démontre le lien étroit que nous faisons entre ces deux aspects du développement.

DS : Parlez-nous des relations entre les deux communautés de Sept-Îles

GL : La moitié des Innus vivent dans le milieu urbain, l'autre dans le district de Moisie. La communication entre les instances politiques (le Conseil municipal et le Conseil de bande) est l'élément clé d'une harmonie entre les deux peuples. Cela sert en quelque sorte d'exemple au-delà du discours. On se fait un devoir d'impliquer les Innus dans les dossiers de développement majeurs qui profitent



M. GHISLAIN LÉVESQUE

aux deux communautés. Il y a aussi des activités auxquelles les deux communautés participent. Autre exemple : c'est une compagnie autochtone qui est responsable de la cueillette des ordures et des matières à recycler.

On a bien sûr à composer avec une certaine forme de racisme qui existe de part et d'autre. Certaines communautés autochtones de la région sont très développées sur le plan économique, d'autres vivent de façon plus isolée, sans accès routier et connaissent un développement très embryonnaire. Il y a aussi ceux qui vivent en milieu urbain, comme à Sept-Îles, et qui sont intégrés dans la communauté blanche. Ce sont des réalités très différentes.

(Suite page 23)

Entrevue avec M. Ivo Di Piazza, maire de Baie Comeau

PAR DANIELLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

À l'occasion de la rencontre L'Escale 2005 tenue en octobre 2005, nous nous sommes entretenus avec le maire de Baie-Comeau, monsieur Ivo Di Piazza, pour mieux connaître les orientations de la municipalité, notamment dans le champ du développement social.

Monsieur Di Piazza est un homme passionné et qui parle avec conviction de sa Ville : « En 2002, j'ai lancé l'idée d'organiser des États généraux et d'en confier l'organisation à une commission indépendante formée de 7 commissaires provenant de domaines variés. Pour qu'ils se sentent à l'aise de s'exprimer, je n'ai pas voulu que les gens s'adressent directement aux élus du Conseil municipal. La question posée était simple et laissait place au rêve : que sera le Baie-Comeau de demain? »

Tenus à l'automne 2003, les États généraux municipaux auront permis à la population baie-comoise de s'exprimer quant au devenir de sa collectivité. Le but visé par cet exercice de participation citoyenne était de doter la communauté de meilleurs services répondant à ses besoins, en faisant des choix concertés.

Le succès de l'opération a été total et s'est traduit par une participation exceptionnelle, et le dépôt de plus de cent mémoires, ce qui n'est pas rien pour une municipalité de 23 000 habitants!

Les réflexions touchaient l'ensemble des activités de la municipalité et se situaient autour de trois grands axes :

- la vitalité dans la communauté;
- un milieu de vie de qualité;
- une gouvernance participative et une organisation municipale performante.

Le rapport de la Commission, déposé en mars 2003, contient plus d'une centaine de propositions dont une grande partie touche le développement social de la communauté.

Cet exercice mobilisateur a permis aux élus de se fixer des objectifs clairs de développement dont la municipalité tient compte depuis lors. Cela lui aura permis également de prendre le pouls de la communauté et de sentir combien les citoyens veulent être consultés sur les grands enjeux municipaux et s'impliquer dans leur communauté.

Il est impossible de rendre compte de l'ensemble des recommandations qui touchent des sujets aussi variés que la qualité de l'accueil à la ville pour les citoyens, l'embellissement et la mise en valeur des vieux quartiers, des espaces verts et des rives du fleuve. Certaines recommandations visent plus spécifiquement des catégories de personnes comme les jeunes et les

personnes âgées dont on déplore trop souvent le départ de la région. D'autres concernent le logement social, la pauvreté des femmes, la sécurité.



M. IVO DI PIAZZA

Ce processus dynamique a été perçu par le milieu comme un signe de vitalité, porteur d'espoir tant sur le plan des idées que de la participation. D'ailleurs, la gouvernance participative s'est située au cœur des préoccupations des citoyens de Baie-Comeau, ce qui a fait noter aux commissaires : « L'établissement d'une véritable relation de partenariat entre citoyens, individuels et corporatifs et les élus municipaux constitue une avenue stimulant l'engagement et la responsabilité des uns et des autres. »

Depuis, ces idées ont fait du chemin, et le maire de Baie-Comeau ne manque pas une occasion pour rencontrer ses concitoyens et solliciter leur point de vue.

« À chaque fois qu'on prend une décision au Conseil municipal, on le fait en consultant les groupes concernés. On rencontre aussi les citoyens sur des sujets divers. Pour le budget, j'ai fait un exercice pédagogique en expliquant aux citoyens qui ne le savent pas toujours, à quoi sert dans le détail un compte de taxes municipales : telle somme pour les travaux publics, pour la culture, pour le déneigement, etc. ».

Monsieur Di Piazza qui a déjà été directeur de la régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord n'est pas à convaincre du bien-fondé du développement social et place la personne au cœur de toutes les activités de la municipalité, y compris économiques : « Si l'économie va bien, on a plus de moyens et on peut réinjecter de l'argent dans les services aux personnes. Par exemple, on a adopté la première politique culturelle de la ville en octobre 2005 qui vise à faire rayonner la culture baie-comoise. On dirige toujours nos actions vers les gens, car on se dit si les gens ne se sentent pas bien dans le milieu, ils ne resteront pas ici. Il faut qu'on offre mieux qu'ailleurs. Les villes qui réussissent à faire une percée significative sur le plan économique sont celles qui ont mis au cœur de leurs préoccupations la qualité de vie, les arts et la culture. »

À l'occasion du lancement de cette première politique culturelle, la Ville a en outre créé un nouveau service, celui des Arts et de la culture. Par ailleurs, voulant mettre de l'avant l'apport indéniable des bénévoles à la qualité de vie de la communauté, la direction des loisirs est maintenant désignée *Service des loisirs, sports et vie communautaire*. Autant de signes démontrant que la municipalité s'adapte aux besoins exprimés par la communauté.

« C'est un fait maintenant reconnu que la qualité de vie, à laquelle aspirent les populations locales, dépend largement du développement des arts et de la culture. Favoriser la croissance économique, attirer des entreprises, (...) cela ne suffit plus pour satisfaire pleinement les besoins des citoyens. L'expression culturelle et artistique constitue un élément essentiel d'un environnement de qualité et de l'affirmation d'une identité propre. »

Extrait du préambule de la Politique culturelle de la Ville de Baie-Comeau

Lorsqu'on lui parle de l'avenir de sa ville, monsieur Di Piazza a une étincelle dans les yeux : « On songe à se tourner vers le tourisme, car il y a un potentiel à développer. On travaille actuellement avec des compagnies de croisières qui veulent développer des circuits dans le Saint-Laurent. On revitalise le centre ville pour lui redonner son caractère patrimonial. » Et pour ce fils d'immigrant, en dehors de « sa » région point de salut! « J'ai été élu par acclamation en novembre 2005, mais si j'avais été en élection comme maire, le thème de ma campagne était : **Baie-Comeau... pour la vie**. C'est clair pour moi que je ne déménagerais pas ailleurs, j'ai fait ma vie ici c'est une ville que j'adore, l'environnement de travail est très agréable, les groupes

dans lesquels on peut s'impliquer au plan social ou communautaire sont nombreux. On a une salle de spectacle de plus de 800 places et elle est occupée plus de 285 soirs par année. C'est un coin de pays magnifique! ».

Difficile de trouver un meilleur ambassadeur du sentiment d'appartenance à la Côte-Nord!

Données socio-économiques : éléments saillants

- Diminution de la population : de 23 554 (1996) à 23 079 (2001)
- Population de 20 à 34 ans : 16,8 % (Québec 17 %)
- Scolarisation pour les 20 à 34 ans :
collégial : 30 % (Québec 25 %)
universitaire : 16 % (Québec 22 %)
- Personnes âgées de plus de 65 ans : 14 % en 2001 (prévision pour 2026 : 25 %)
- Entre 65 et 74 ans : 56 % sont des femmes
- Les femmes représentent 35 % de la main-d'œuvre à plein temps
- En 2001 le revenu annuel moyen des femmes est de 21 200 \$ et celui des hommes 46 700 \$.

(suite de la page 21)

DS : Quelles sont les stratégies mises de l'avant par la municipalité pour favoriser la participation citoyenne?

GL : La question de la participation des citoyens a toujours été au cœur de mes préoccupations. Par exemple, en 1999, plus de 350 personnes ont participé à un forum. On a aussi fait des sondages pour connaître les besoins et les priori-

tés de la population. On les consulte aussi pour les politiques : la Politique culturelle, la Politique familiale. On retransmet aussi les débats du Conseil municipal à la télévision communautaire.

DS : Que pensez-vous du projet gouvernemental de décentralisation?

GL : La Ville est mieux placée pour bien cerner les besoins de sa population en étant près du citoyen.

L'incontournable ce sont les ressources qui viendront avec le mandat de décentralisation. Comme le milieu a une volonté de se prendre en main, cela peut donner des armes pour se sentir *maître chez nous*.

DS : Et pour conclure?

GL : La Ville de Sept-Îles est très fière, car elle va accueillir en été 2007 un événement très important pour la communauté et celle de

l'ensemble de la Côte-Nord : les Jeux du Québec. Cela va nous permettre de dynamiser les loisirs et le sport auprès des populations, de développer le sentiment de fierté, de resserrer les liens entre les différents citoyens, de promouvoir le bénévolat comme une pierre d'assise du développement social et enfin de faire connaître notre ville et notre région.

Les Nord-côtiers ont un fort sentiment d'appartenance à leur milieu

PAR JUDE BROUSSEAU

CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

AVEC LA COLLABORATION DE

MIREILLE JONCAS

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS CÔTE-NORD

Si 54% des québécois disent avoir un fort sentiment d'appartenance à leur communauté locale, en revanche les Nord-côtiers affichent le meilleur taux au Québec (74%).

C'est dans le cadre d'une étude réalisée entre janvier et juin 2005, à l'occasion de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, que Statistiques Canada a évalué le degré d'appartenance à la communauté, et ce, dans 119 régions sociosanitaires au Canada. L'été dernier, la CRÉ de la Côte-Nord s'est aussi penchée sur la question, dans le cadre d'un sondage Léger Marketing portant sur les visions d'avenir et le sentiment d'appartenance. Les résultats présentés pendant la rencontre de L'Escale 2005 confirment que les Nord-côtiers ont un fort sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Ce qui suit est un résumé des résultats du sondage :

- Les résidents nord-côtiers ont un fort sentiment d'appartenance à leur milieu. En effet, plus de 90 %

des répondants au sondage ont signifié un fort sentiment d'appartenance à leur localité de résidence, près de 90 % un sentiment fort envers la région de la Côte-Nord et plus des trois-quarts envers leur MRC. De plus, près de 40 % mentionnent avoir un sentiment d'appartenance TRÈS fort envers leur localité.

- Le sentiment d'appartenance semble plus fort auprès des personnes originaires de la Côte-Nord que celles qui ne le sont pas (94 % versus 79%). Alors qu'il est TRÈS fort, à 42 %, pour les personnes originaires, cette proportion diminue à 14 % pour celles qui ne le sont pas.
- Le fait que la personne originaire de la C-N ait quitté temporairement la région ne semble pas influencer

sur son degré de sentiment d'appartenance, puisque 93 % des répondants ayant quitté la région à un moment quelconque disent avoir un fort sentiment d'appartenance au même titre que les personnes qui y ont toujours demeuré (93 %).

- En ce qui concerne les personnes qui ne sont pas originaires de la Côte-Nord, leur nombre d'années consécutives sur la Côte-Nord ne semble pas avoir d'influence sur leur degré de sentiment d'appartenance, puisqu'il est aussi fort chez les personnes qui y vivent depuis 10 ans et moins (85 %) que chez celles qui y sont depuis plus de 30 ans (87 %).
- Les personnes dites préoccupées par les événements se produisant ailleurs sur la Côte-Nord que dans la région où elles habitent sont plus nombreuses à avoir un sentiment d'appartenance à la Côte-Nord qui est fort (93 %) comparativement à celles qui

ne sont pas préoccupées par ce qui se passe ailleurs (79 %). Par ailleurs, les personnes avec un sentiment d'appartenance fort pour la Côte-Nord se disent à 75 % préoccupées par ce qui se passe ailleurs sur la Côte-Nord.

- Les personnes TRÈS impliquées dans leur milieu ont davantage un sentiment d'appartenance qui est TRÈS fort comparativement à celles qui le sont moins. De plus, les personnes dont le niveau d'implication a augmenté au cours des trois dernières années semblent avoir davantage un sentiment d'appartenance qui est fort (94 %) comparativement à celles dont le niveau d'implication a diminué (85 %).
- La participation aux activités d'un organisme quelconque, peu importe sa nature, ne semble pas influencer sur le degré de sentiment d'appartenance.

Organismes communautaires : Profil régional de la Côte-Nord

PAR MARIE-JOSÉE OUELLET

SECRETARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE
AUTONOME DU QUÉBEC

Dans la foulée du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec (SACA) a été mandaté afin de produire des profils régionaux sur le soutien financier gouvernemental versé aux organismes communautaires afin de mieux connaître leur réalité

et ce, dans chacune des régions du Québec. Ces profils devraient être diffusés d'ici peu. Voici un avant goût de ce que vous y trouverez.

Afin de pouvoir comparer la réalité socio-économique des régions les unes entre les autres, le SACA a développé un outil. À partir de certaines variables sélectionnées¹, cet outil situe la région de la Côte-Nord comme étant au treizième

rang des régions (la première est la plus favorisée). La population de la région représentait 2,0 % de la population québécoise.

La région de la Côte-Nord compte 143 organismes communautaires soutenus en appui à la mission globale (3,5 % de l'ensemble des organismes communautaires).

Ces organismes se partagent une enveloppe de 8 millions de dollars (2,5 %). En moyenne, les organismes de la région sont moins bien soutenus, avec 55 809 \$, que dans le reste de la province où le soutien financier moyen est de 78 493 \$.

(Suite page 26)

Le sentiment d'appartenance peut contribuer au développement social

ENTREVUE AVEC YVES HURTUBISE
ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL,
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES,
UNIVERSITÉ LAVAL
PAR MICHEL MOREL

DS : En octobre dernier, lors de la rencontre *L'Escale*, tenue à Baie Comeau, il vous était demandé d'aborder la question de l'appartenance.

YH : Effectivement, les organisateurs de l'événement m'avaient demandé de réfléchir avec les participants sur cette question de l'appartenance. Est-ce que la notion d'appartenance a encore un sens et quel est son lien avec le développement social.

Il faut bien comprendre d'abord que cette rencontre réunissait près de 200 intervenants provenant de divers réseaux. Ils se réunissent dans un but de formation commune mais aussi d'apprendre à mieux se connaître professionnellement.

Ce que j'ai pu faire valoir lors de mon intervention, c'est que le concept d'appartenance évolue avec le temps. L'appartenance à une communauté pouvait anciennement viser une forme de cohésion sociale empreinte de repli sur soi, de maintien de la tradition et de la culture existant depuis longtemps au sein de la communauté. Cette forme d'appartenance, pour le moins étouffante, explique, du moins en partie, pourquoi bon nombre de jeunes ont pu se sentir soulagés de quitter leur milieu, le plus souvent pour retrouver l'anonymat dans les grandes villes, où, bien souvent, quelque temps plus tard, ils se mettent à rechercher d'autres formes d'appartenance...

DS : Mais le concept a évolué, disiez-vous.

YH : Le concept a évolué et évolue toujours ; l'appartenance est complexe parce qu'elle est multiple. Je ne suis pas que citoyen d'un quartier ou d'un village. Je suis aussi un homme, un père de famille, un travailleur et à chacun de ces rôles correspond un type de communauté. Je dirais qu'aujourd'hui cette notion d'appartenance est beaucoup moins contraignante

pour les individus. Avec le développement des communications qu'on a connu au cours des 20 dernières années, la forme d'appartenance à sa communauté marquée par le repli sur soi tend à disparaître. De plus en plus, les gens choisissent librement leurs appartenances, en fonction de leurs valeurs, de leurs convictions et de leur culture. Les gens recherchent et négocient, en quelque sorte, leurs appartenances plutôt que de se la faire imposer par leur milieu.

DS : Quelle est l'importance de travailler à développer un sentiment d'appartenance à une communauté ?

YH : Pour les intervenants sociaux, cette notion d'appartenance est importante. Bien sûr, on ne parle pas ici de cultiver le repli sur soi mais bien plutôt de faire émerger dans les milieux les caractéristiques et les valeurs que se reconnaissent les gens qui y vivent. Il s'agit de travailler à créer un « nous » qui deviendra un point fort sur lequel pourra reposer le développement de la communauté : créer des moyens de situer son intérêt individuel dans l'intérêt général, favoriser des interactions significatives entre les individus, adapter des moyens d'animation pour rejoindre les différents groupes qui peuvent exister dans une communauté, favoriser l'identification des intérêts communs, le développement de la confiance mutuelle, les mécanismes de traitement des conflits et enfin, trouver le moyen de faire partager le plaisir de l'action collective.

DS : Dans le contexte géographique particulier de la Côte Nord, avec un territoire aussi étendu et peu densément peuplé, avec des « sous régions » dont les réalités économiques et sociales sont bien particulières, quelle importance vient prendre cette question d'appartenance ?

YH : Le territoire de la Côte Nord a été dessiné par des spécialistes. Il fallait bien faire passer quelque part la ligne qui allait découper une



YVES HURTUBISE

entité territoriale. Tous ne se reconnaissent pas dans ce découpage et il est important d'être à l'écoute de la population et de favoriser son expression sur l'identité régionale. Lors de l'événement *L'Escale* une soirée était justement consacrée à «mettre des mots» pour décrire ou pour représenter leurs coins de pays. Nous avons eu droit à une diversité de présentations, mais chacune de ces présentations est venue apporter une dimension particulière de ce sentiment d'appartenance à la Côte Nord. Par ce type d'activité et par les échanges que les présentations ont suscités, les organisateurs cherchaient «à mettre leur identité en marche», à faire émerger des mots qui rassemblent, qui créent les conditions d'une action commune de développement social. Pour les participants, cette activité fut probablement fort enrichissante, et pour les objectifs même de l'événement *L'Escale* ainsi que de la démarche du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés, il s'agissait assurément d'une étape particulièrement importante.

Les organismes communautaires nord-côtiers et le développement social

PAR DANIELLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

La table de concertation régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Côte-Nord, en collaboration avec l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, a initié une étude dans le but de mieux connaître la contribution des organismes communautaires au développement social de la Côte-Nord. À cet effet, une vaste consultation a été menée au printemps 2005 et a permis de compiler les données issues de 97 questionnaires et de groupes de discussion et d'entrevues téléphoniques qui ont permis de rejoindre 101 personnes.

Nous vous présentons ici les grandes lignes et les constats généraux de cette étude¹.

La place des bénévoles, membres, usagers dans les organismes communautaires

Un très grand nombre de bénévoles indiquent que leur implication est une façon pour eux de prévenir ou briser leur isolement. La majorité des membres usagers disent qu'ils sont consultés sur leurs besoins, encouragés

dans leurs initiatives et leur opinion est importante pour l'organisme communautaire. Paradoxalement, les employés mentionnent que c'est extrêmement difficile d'impliquer les membres/usagers davantage que pour des activités ponctuelles.

Du point de vue de plusieurs, le leadership et la notoriété des personnes impliquées dans un organisme communautaire sont des éléments-clés qui favorisent l'implication des individus.

Les impacts sur les individus et la communauté

Les participants à l'étude considèrent avoir appris à ne pas juger les autres et à avoir développé un meilleur sens de l'écoute. Ils ont aussi développé des compétences et notent que les organismes communautaires sont comme une école de vie, un lieu d'apprentissage pour le développement de compétences sociales et d'expériences de travail. La formation, l'information, l'expérience concrète vécue au sein de l'organisme contribuent également à améliorer les relations interpersonnelles.

Par contre, une fois formés, les employés quittent pour un emploi

mieux rémunéré et la rétention du personnel est un problème présent sur tout le territoire.

Répercussions sociales et familiales

Les participants voient dans la fréquentation d'un organisme communautaire une source d'enrichissement humain, une nouvelle façon d'aborder les individus, la création d'un réseau de contact et une meilleure gestion de désaccords familiaux. Les usagers/membres sentent qu'ils sont acceptés inconditionnellement, ne vivent pas de ségrégation. Les bénévoles, de l'avis des employés, développent une estime de soi et un sentiment d'utilité qui favorisent une meilleure santé mentale.

Impacts des services offerts

Voici quelques exemples nommés concernant l'impact sur la qualité de vie de la communauté par des services offerts : diminution de l'épuisement, du taux et des coûts d'hospitalisation ; acquisition d'expériences, d'informations et de connaissances nouvelles. Les impacts économiques sont également nommés : emplois, services à moindres coûts, intégration de personnes handicapées, formation de la main-d'œuvre, etc.

Les éléments qui favorisent les démarches des organismes communautaires au regard du développement social

Le financement et sa récurrence sont les éléments majeurs. On note aussi d'autres facteurs comme la reconnaissance, l'appui de l'Agence, le partenariat, le réseau de contacts, l'appui du milieu économique (CRÉ, CLD, municipalités, entreprises...), la transparence et la capacité de l'organisme à s'ajuster aux besoins changeants de la population.

Les éléments limitant les démarches des organismes communautaires

Ces facteurs sont largement tributaires de la capacité de l'organisme à mener à bien son mandat (sous-financement, manque de relève, essoufflement des employés et bénévoles, méconnaissance de la population, non-reconnaissance du développement social par les partenaires économiques).

¹ Ce résumé a été rédigé à partir de l'article de Ellen Ward, Agente de recherche à l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux paru dans le Bulletin d'information sur l'état de santé de la population nord-côtière (Volume 4 Numéro 1-Oct. 2005). Notons que le rapport détaillé de cette étude sera disponible ultérieurement à l'Agence (<http://www.rsss09.gouv.qc.ca/>).

(suite de la page 24)

Dans certaines municipalités régionales de comté (MRC), le soutien financier moyen versé est supérieur à la moyenne régionale. Ces MRC sont celles de Manicouagan (65 446\$) et de Sept-Rivières (63 157\$). Notons que ces territoires étaient également les plus peuplés.

Les organismes communautaires génèrent une activité économique à ne pas négliger. Dans la région de la Côte-Nord, on évalue leur importance économique à près de 18 millions de dollars. On estime à plus de 440 le nombre d'emplois à temps plein dans ce secteur, ce qui placerait le secteur communautaire au septième rang des emplo-

yeurs les plus importants dans la région. De plus, on évalue à plus de 14 520 le nombre de personnes qui pratiquent le bénévolat dans la région².

¹ Perspectives démographiques (2001-2026), variation de la population (1991-2003), revenu personnel disponible par habitant (estimation 2003), assistance-emploi (2004), scolarité (2001), taux de chômage (2003), pourcentage de la population en milieu rural (2001), rapport de dépendance démographique (2004) et profil de dépendance économique (2001).

² À partir de l'enquête de Statistique Canada Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation, publiée en août 2001.



MRC DE CANIAPISCAU

Dans la MRC de Caniapiscau, les travaux en développement social sont inspirés des intentions relevées des États généraux de la ville de Fermont tenus à l'automne 2004. L'orientation principale exprimée par les grands acteurs de provenance corporative et institutionnelle à cette occasion a été d'assurer la rétention de la main d'œuvre et surtout de la population. Le Centre de santé L'Hématite, le CLD Caniapiscau et la MRC Caniapiscau échangent actuellement sur l'angle à prendre pour donner suite à ces préoccupations.

Une initiative novatrice à Fermont

PAR MARIE-CLAUDE MORIN

DIRECTRICE DE LA MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT DE FERMONT

AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

La ville de Fermont est située à plus de 550 km au nord de Baie-Comeau et des besoins spécifiques de la communauté ont conduit la *Maison d'Aide et d'Hébergement de Fermont* à développer de nouveaux projets. Cet organisme communautaire vient traditionnellement en aide aux femmes et à leurs enfants victimes de violence conjugale et en difficulté. Cette année, la Maison d'Aide et d'Hébergement élargit sa mission et collabore avec le Centre de santé de services sociaux de l'Hématite afin de mettre sur pied un projet novateur d'intervention multi clientèles. Il s'agit d'offrir de l'hébergement répondant aux besoins actuels identifiés par le milieu :

- Hébergement temporaire pour les *personnes vivant une crise psychosociale* (crise suicidaire, itinérance, dégrisement);
- Hébergement sécuritaire pour leurs *personnes vivant avec un handicap* et dont les aidants naturels ont besoin de répit;
- Hébergement pour les *personnes en convalescence* ne requérant pas de soins hospitaliers mais plutôt une surveillance.

Par ailleurs, la ville mono industrielle de Fermont est en mutation. L'employeur principal, la compagnie minière Québec-Cartier, souhaite une meilleure rétention de la main d'œuvre ce qui fait naître des besoins nouveaux au sein de la communauté. Un besoin émergeant, directement relié à la poursuite des activités de la compagnie minière, a été identifié : offrir de l'hébergement pour les *personnes en perte d'autonomie*. En effet, auparavant, les gens à la retraite quittaient la ville pour s'établir ailleurs, maintenant, ils désirent y rester, car leurs enfants travaillent à leur tour à Fermont.

Cette nouvelle ressource d'hébergement multi clientèles sera située dans d'autres locaux que ceux recevant les femmes et leurs enfants. Le regroupement de plusieurs services permettra en outre de consolider l'organisme la *Maison d'Aide et d'Hébergement de Fermont* déjà implanté dans le milieu et rendra disponibles sur place à Fermont, des services aux citoyens. Ce projet mobilise plusieurs partenaires qui jouent des rôles complémentaires :



MARIE-CLAUDE MORIN

- la Maison d'Aide et d'Hébergement a conçu le projet, va l'administrer et le gérer,
- la compagnie minière Québec Cartier fournira l'immeuble nécessaire,
- la ville de Fermont exemptera l'immeuble des taxes municipales et scolaires,
- le Centre de santé de services sociaux de l'Hématite a participé à l'élaboration du projet et offrira un soutien clinique aux personnes hébergées.

Cette nouvelle ressource permettra à de nombreux citoyens de Fermont d'éviter de faire 7 heures de route pour se rendre à Baie-Comeau pour obtenir ces services, elle permettra aussi à certains d'entre eux d'avoir un répit temporaire pour leur permettre de respirer un peu.





MRC MINGANIE

À la suite d'un événement tenu en 2004 et qui a rassemblé une centaine d'intervenants pendant deux jours en octobre 2004, sous le leadership de la MRC de la Minganie, une stratégie de concertation visant à mobiliser la population à participer activement à la préparation et à la réalisation du développement futur de la Minganie et de ses communautés qui l'animent est en œuvre. Le produit final de ce processus est une stratégie de développement pour ces communautés situées à l'extrémité est de la route 138.

Pour mener la Minganie à un développement concerté et durable, à un développement global, les maires de la MRC ont exprimé le besoin d'avoir en main un plan de travail ou une stratégie de développement. Pour la développer, ils ont opté pour l'idée de mettre en œuvre les forces vives du milieu, c'est-à-dire la population. Les travaux portant sur la stratégie de développement auront comme toile de fond les cinq formes de capital que sont le capital humain, le capital économique, le capital écologique, le capital culturel et le capital social.

Le grand leader de cette stratégie de concertation est la MRC. Mais l'innovation se situe ici dans la façon de réaliser les travaux. Dans le cadre d'assemblées sectorielles, les groupes d'intérêts seront invités à nommer les personnes qui formeront le comité directeur qui aura pour mandat de poursuivre la stratégie de concertation et de la mener à terme. La mission du comité directeur est de recommander à la MRC une stratégie de développement et les ingrédients de sa réussite.

Ce chantier mené par la MRC peut compter sur la collaboration d'un comité de soutien composé du CLD de la Minganie, de la SADC Côte-Nord, du Centre de santé de la Minganie et du Centre Volet des femmes.

MRC Minganie L'Espoir de Shelna

PAR ANNICK CORMIER
AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

L'Espoir de Shelna, un organisme sans but lucratif, a vu le jour en avril 1996 à Havre-Saint-Pierre, là où la majorité de la population de la Minganie réside. Cette dernière est répartie en une dizaine de villages entre Sheldrake et Natashquan, incluant Port-Menier sur l'île d'Anticosti. Le nom Shelna vient d'ailleurs de la première syllabe des noms des villages situés aux extrémités de la MRC de Minganie.

C'est à l'initiative de quatre personnes qui ont identifié le besoin d'avoir, en Minganie, une ressource offrant des activités et des services de répit et de gardiennage aux personnes ayant des déficiences physiques et/ou intellectuelles ainsi qu'à leurs parents, que l'initiative est née. Jusqu'alors, ce genre de services n'était offert qu'à l'extérieur de la MRC soit, à Sept-Iles, située à plus de 225 kilomètres.

Dès l'ouverture de la ressource en 1996, un support extraordinaire est venu du milieu. Le Centre de santé de la Minganie a mis à la

disposition de l'Espoir de Shelna une maison unifamiliale pour tenir ses activités du centre de jour. Le ministère de la Santé et des Services sociaux apporte depuis ce temps une partie du financement nécessaire au fonctionnement de base de l'organisme. Cette subvention ne suffisant pas, des activités de financement, comme un tournoi annuel de hockey organisé avec l'aide de nombreux bénévoles et le support inlassable de la population, permettent de compléter le budget.

Depuis 1999, le conseil d'administration travaillait avec acharnement à l'acquisition d'un immeuble suffisamment vaste pour permettre d'ajouter un service d'hébergement au centre d'activités existant. Après de nombreuses démarches, l'Espoir de Shelna a fait l'acquisition d'un bâtiment en avril 2005. L'organisme est actuellement en train d'aménager le bâtiment qui comprendra neuf chambres à coucher, afin de le rendre plus accessible pour sa clientèle.

Ce projet est le fruit d'un incroyable apport de nombreux acteurs : des subventions totalisant plus de 150 000 \$ proviennent de la MRC de Minganie, du CLD et du gouvernement provincial, avec l'aide de la députée Lorraine Richard. Les anciens propriétaires de la bâtisse, les Sœurs de la Charité de Québec, y

sont allés de leur contribution en finançant sans intérêt une grande partie de l'hypothèque. Enfin, en mai 2005, la population et les entreprises de la région, très sensibilisées à la cause, ont été mises à contribution, permettant d'amasser plus de 42 000 \$ lors du premier radiothon tenu au profit de l'organisme.

Outre les apports financiers, de nombreuses alliances se sont créées afin d'apporter support et expertise à l'organisme qui ne comptait que sur le travail enthousiaste et bénévole des membres de son conseil d'administration pour le développement de son projet avant janvier 2004. L'embauche d'une coordonnatrice, chargée du projet, a permis ensuite d'attacher les différentes ficelles pour concrétiser le projet.

En l'espace de dix ans, l'organisme est ainsi passé d'un centre de jour ouvert deux après-midis par semaine et n'ayant qu'une seule employée à un service complet d'hébergement et d'activités comptant neuf employées à temps complet.

Du travail, de la persévérance et une mobilisation ont permis de créer cette belle initiative et d'offrir enfin aux personnes ayant des déficiences, des services dans leur milieu de vie!



MRC SEPT-RIVIÈRES

Le Chantier Développement social Sept-Rivières/Uashat mak Maniutenam met le cap sur les jeunes et les relations entre les deux peuples. C'est la tenue d'une « Journée CapitaleE » en avril 2004 qui a permis de donner ces orientations au chantier, un événement tenu sous la co-présidence du maire de Sept-Îles M. Ghislain Lévesque, du maire de Port-Cartier et préfet de la MRC des Sept-Rivières, M. Antony Detroio et du chef du Conseil de bande Uashat mak Maniutenam M. Élie Jacques Jourdain.

Un plan d'action développé autour de trois axes anime le Chantier composé de 24 partenaires. Ces axes consistent à mettre en œuvre des actions de communication bien orchestrées pour promouvoir le développement social. En matière d'éducation et de formation, permettre aux acteurs d'être encore plus efficaces et surtout de donner espoir aux jeunes, de valoriser leur présence et leur apport potentiel au développement de la région. Et enfin de mettre en place un comité ad hoc qui se préoccupera des relations entre les autochtones et les non autochtones.

MRC Sept-Rivières Le Centre alpha LIRA en mouvement

PAR JOHANNE COMEAU

DIRECTRICE GÉNÉRALE

AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

Le Centre alpha LIRA de Sept-Îles, dernier centre en éducation populaire à l'est de la Côte-Nord, est un organisme à but non lucratif qui, depuis 1983, contribue à l'apprentissage en matière d'alphabétisation. De plus, depuis maintenant 8 ans, l'organisme offre des ateliers en français langue seconde pour les immigrants, ce qui favorise leur intégration et le partage des richesses culturelles.

Le Centre alpha LIRA a pour mission de faciliter la démarche des personnes qui désirent acquérir ou améliorer leurs connaissances et habiletés de base en communication orale et écrite, en lecture, en calcul, selon leur rythme et leurs besoins, et ce, gratuitement. L'analphabétisme ou la maîtrise limitée de codes écrits et oraux sont des causes flagrantes de problèmes sociaux comme le décrochage scolaire, la recherche et le maintien en emploi, la pauvreté, l'exclusion, les difficultés de compréhension des divers enjeux sociaux, économiques, politiques et d'actualité.

Par ailleurs, contrairement à ce que plusieurs croient, la formation de base s'adresse autant aux travailleurs, aux prestataires de l'assistance et de l'assurance-emploi, aux retraités, aux autochtones, aux personnes ayant des incapacités,

aux personnes peu scolarisées ou scolarisées qui, par manque de pratique, ont perdu les bases de la lecture et de l'écriture. Les ateliers s'adressent donc à toute personne qui choisit l'apprentissage comme source de liberté. Un incontournable pour le développement de la communauté septilienne sur le plan personnel et professionnel, car l'alphabétisation est un outil pour être plus autonome dans son quotidien, plus efficace auprès des enfants et dans le milieu de travail.

Les principaux objectifs du Centre alpha LIRA sont de permettre à chacun de prendre la parole, de se faire valoir, de jouer son rôle de citoyen, de défendre ses droits, d'assumer ses responsabilités, développer son employabilité, de briser l'isolement, de développer son estime et sa confiance en soi ainsi que son autonomie.

Avec le temps, l'organisme a su évoluer pour mieux répondre aux besoins de la population :

- 2001 – Établissement d'un point de service en Minganie.
- 2001 – Mise sur pied d'une activité de financement : Vente de livres usagés.
- 2002 – Implantation d'ateliers en informatique de base et de discussion (pensée critique, prise de parole)
- 2003 – Inauguration de nouveaux locaux, modification de son image et de sa dénomination sociale.

- 2004 – Prix pour deux participantes en alphabétisation de la Minganie, lors du concours d'écriture de la Francophonie.
- 2005 – Accueil de deux jeunes dans le cadre du Programme Jeunesse Canada Monde entre le Burkina Faso et le Canada (Tikaré – Saskatoon).
- 2005 – Participation au chantier de développement social dans la MRC Sept-Rivières.
- 2005 – Implication sur la table locale du Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture.
- 2005 – Campagne de sensibilisation « l'analphabétisme pas question ! » Par cette initiative, l'organisme souhaite amener la population et les acteurs sociaux à réfléchir sur la problématique de l'analphabétisme dans le but de mettre en évidence ce phénomène mal connu de tous, et ce, afin d'enrayer les craintes et les tabous.

Pour nous rejoindre :

Centre alpha LIRA

Téléphone : (418) 968-9843

Courriel : lira@globetrotter.net

Site Internet : <http://pages.globetrotter.net/lira>



MRC HAUTE-CÔTE-NORD

En Haute-Côte-Nord, la mise en œuvre de la Politique de la ruralité a permis de mettre en place une stratégie innovante favorisant l'implication des citoyens et des élus de La Haute-Côte-Nord. La structure organisationnelle comprenant le conseil des maires de la MRC et d'autres comités dont 9 comités locaux formeront le Chantier pour les communautés de l'Ouest de la Côte-Nord.

Le CLD de la Haute-Côte-Nord est par ailleurs très actif au sein du Réseau. En plus de déléguer une représentante, celle-ci s'est impliquée dans les deux éditions de L'Escale en plus de participer aux travaux du comité opérationnel du Réseau. L'Année 2006 devrait permettre à la Haute-Côte-Nord de consolider les initiatives et de développer de nouvelles actions en matière de développement social.

La coopérative UNITEK

PAR PIERRE-LUC COMTOIS

DIRECTEUR

AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

Depuis l'ère de l'industrialisation, l'être humain n'a cessé d'exploiter les ressources naturelles sans tenir compte des effets néfastes à long terme et plus particulièrement les dommages, quelque fois irréversibles, causés à l'environnement.

C'est en cherchant des solutions pour réduire le volume des déchets dans les sites d'enfouissement que nous avons porté notre attention sur les matières putrescibles compostables, c'est à dire la matière organique.

Tout a débuté au printemps 2001 avec un projet à Montréal de collecte sélective de quelques restaurants végétariens afin de produire un lombric compost et une émulsion de lombric compost, projet qui a dû être abandonné, faute de soutien. Au printemps 2002 nous avons commencé à cultiver nos propres légumes mais nous devions acheter du compost et autres engrais naturels qui sont assez onéreux. L'un de ces engrais étant la farine de crabe, nous avons débuté nos recherches sur les possibilités de récupérer les déchets des usines de transformation des produits marins, dont le crabe. Un des membres provenant de la Côte-Nord, c'est tout naturellement que nous nous sommes tournés vers cette région.

Tout en élaborant le plan d'affaire, des membres ont étudié en production maraîchère écologique à l'école d'agriculture de Nicolet afin de posséder les connaissances nécessaires pour produire des engrais naturels pouvant être utilisés en agriculture biologique.

La coopérative Unitek fabrique des engrais de première qualité 100% naturels qui sont certifiés pour l'agriculture biologique et utilisés par les pionniers de la culture maraîchère écologique à des prix compétitifs. La première année fût très positive malgré une production artisanale. Tous les engrais produits furent vendus très rapidement et on a pu constater une forte demande. Les produits conviennent à l'utilisation résidentielle ou commerciale car la coopérative offre des produits en vrac pour les habitants de la région et distribue en magasins horticoles et hydroponiques. Plusieurs essais dans des champs sont effectués en partenariat avec les jardins collectifs, l'École d'agriculture de Nicolet et les Jardins du grand portage.

Les valeurs de la coopérative Unitek sont de favoriser l'économie locale en diversifiant les industries environnantes pour créer une indépendance face aux multinationales; de favoriser l'autosuffisance alimentaire avec l'aide de la population locale en créant des jardins collectifs dans la région; et en contribuant à la réduction des gaz à effets de serre dans les sites d'enfouissement. Tous ces objectifs dénotent une préoccupation pour le

développement économique dans une perspective de développement social et environnemental. C'est un exemple concret du développement durable dont on parle tant.

L'année 2006 sera marquante car elle sera la première année de production en grande quantité grâce aux nouveaux équipements acquis. De plus la coopérative va travailler étroitement avec les ingénieurs du centre d'aide technologique aux entreprises de la Côte Nord pour mettre au point un système de production énergétique.

La coopérative Unitek entrevoit dans un futur proche d'être en mesure de faire de la récupération dans toutes les usines de transformation de produits marins de la Côte-Nord, en plus de la collecte sélective de matières putrescibles dans la MRC de la Haute Côte Nord.

Il n'a pas été facile d'arriver où la coopérative est aujourd'hui : que d'obstacles, de personnes à convaincre sur notre vision en nous faisant traiter parfois d'illuminés car la solution semblait trop simple! Nous n'avons eu aucun revenu ni de salaire pendant près de cinq ans et malgré tout, nous avons foncé. Pour conclure, il faut souligner l'aide précieuse de la fédération des coopératives régionales du Québec qui nous a appuyé dès le début et qui nous a fourni de l'aide à plusieurs reprises.



MRC MANICOUAGAN

Dans Manicouagan, les membres du chantier ont développé un « Talk show » comme activité d'animation et de promotion du développement social. Le Talk show du 12 mai 2005 était le premier d'une série d'émissions qui sont enregistrées professionnellement en public.

Pour les membres du chantier, le Talk show se veut une façon de mettre en valeur le fait que le développement social et le développement économique sont complémentaires et interdépendants. Sous la forme des grands rendez-vous qu'offre la télévision, l'émission accueille des actrices et des acteurs qui offrent, par leurs pratiques, ce qu'il est nécessaire de savoir sur le développement social dans la MRC Manicouagan.

Le Talk show, c'est un exercice permettant aux participants de traduire leurs réalisations et leurs actions à travers le concept de développement social que préconise la Côte-Nord. C'est aussi une belle occasion de réflexion commune qui suscitera, souhaitent les organisateurs, l'expression et les idées de ceux et celles qui sont engagés dans le développement de la Manicouagan et ce, à travers l'option des formes de capital que sont le capital humain, le capital écologique, le capital culturel, le capital social et le capital économique. Ces rendez-vous se veulent donc un lieu d'échanges d'information, de partage et d'expression dans un environnement agréable...entre amis quoi!

Le Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan, le CLD Manicouagan, la SADC Manicouagan et le Centre de santé et de services sociaux Manicouagan composent le chantier responsable de cette activité. Le second rendez-vous est prévu pour mars 2006 à Ragueneau.

MRC Manicouagan La petite histoire du Centre Communautaire Jeunesse de Chute-aux-Outardes

PAR MARIANNE LAFORCE
POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE JEUNESSE
DE CHUTE-AUX-OUTARDES
AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

Sept ans, cinq déménagements : c'est assez pour que des femmes du Carrefour familial cherchent avec assiduité un local accessible, mais surtout permanent. De plus, plusieurs autres organismes communautaires du milieu sont confrontés aussi au manque de locaux, et c'est pourquoi les travailleuses du Carrefour décident, vers la fin de 2002, de les rencontrer pour analyser les besoins du milieu et examiner les ressources locatives disponibles.

Les solutions sont rares. Il y a bien les locaux à l'intérieur de l'ancienne école, mais ils appartiennent à la commission scolaire et, il faut l'avouer, ne sont pas ajustés aux besoins.

Cependant une occasion se présente, car la commission scolaire accepte de céder ce bâtiment et déjà la municipalité se montre intéressée. De grandes visionnaires voient déjà en ce bâtiment un centre communautaire regroupant plusieurs organismes offrant une multitude de services à la communauté! Il n'y a qu'un pas du rêve à la réalité...

Une période de sensibilisation commence. Il faut intéresser le monde de la politique municipale aux bienfaits d'investir dans le monde communautaire, un plus pour la communauté affirmons-nous! Des discussions intenses animent les organismes communautaires, les représentants municipaux, les bénévoles du monde sportif et culturel allant jusqu'à entraîner des confrontations d'idées! Tout ce beau monde va finir par travailler ensemble en mettant en place un comité provisoire de gestion qui élabore les premières balises de ce que deviendra le Centre communautaire. Chacun acceptant de faire des compromis, tant sur le nom que sur les objectifs et les priorités de l'organisme, la commission scolaire acceptera de céder les locaux en juin 2004, et l'organisme obtiendra sa charte le 23 juillet 2004.

Grâce à un programme provincial, une première subvention de 5000 \$ est allouée au Centre par la municipalité et permet de commencer les réfections du bâtiment.

Le comité de gestion, qui doit s'assurer de l'autonomie et la viabilité financière de l'ensemble du projet, alloue des locaux à des organismes qui deviendront des membres

de ce que l'on appellera le Centre Communautaire Jeunesse (CCJ). Les organismes doivent assumer les coûts totaux de réfection de leurs locaux respectifs, et plusieurs iront chercher des subventions pour leurs aménagements dont celles offertes par Centraide.

Aujourd'hui, tous les organismes assument un loyer, ce qui permet l'entretien général du Centre. Chacun veille à l'entretien ménager de ses propres locaux et participe à tour de rôle au ménage du Centre. La municipalité assure l'entretien du terrain et le déneigement du stationnement. C'est un beau projet de partenariat qui réunit la commission scolaire, l'école Richard, la municipalité, le Carrefour Familial de Chute-aux-Outardes, Grains de Soleil Côte-Nord Inc., la maison des jeunes le Spoth, les Girouettes et le Cercle des Fermières pour le bénéfice de toute la communauté de Manicouagan.



BASSE-CÔTE-NORD

Depuis 2001 en Basse Côte-Nord, bon nombre d'activités de sensibilisation ont été réalisées autour de la notion de l'empowerment des communautés. Les résultats à ce jour sont à ce point formidables que le Comité de développement social peut maintenant compter sur la contribution de Développement économique Canada et du Pacte rural pour le financement de cinq animatrices logées à Blanc Sablon, Tête à la Baleine, Rivière St-Augustin, Gros Mécatina et Bonne Espérance. Leur rôle dans ces communautés isolées du reste du pays (sans route) consiste à animer et à soutenir les communautés dans leurs projets.

Plusieurs autres partenaires participent à ce projet sous le leadership du CEDEC (Community Economic Development and Employability). Les municipalités, Services Canada, le CLD, le Centre de santé de la Basse Côte-Nord et la SADC Côte-Nord sont parmi les principaux partenaires.

Le développement social sur la Basse Côte-Nord

PAR VICKI DRISCOLL
 LNS CEDEC DIRECTOR
 FOR THE SOCIAL DEVELOPMENT INITIATIVE
 AVEC LA COLLABORATION DE DANIELLE AVELINE

La Basse Côte-Nord représente une sous-région de la Côte-Nord aux caractéristiques uniques en raison de sa situation géographique. Bande de terrain étroite, longue de 500 Kms, elle s'étend sur la rive nord du golfe du Saint-Laurent jusqu'au Labrador.

La Basse Côte-Nord se compose de 15 collectivités, regroupées en cinq municipalités et deux réserves montagnaises réparties le long de la côte dont la plupart des villages ne sont servis par aucun lien routier.

La région compte environ 6 000 habitants et la langue dominante est l'anglais ce qui en constitue une autre caractéristique particulière. Les diverses collectivités ont une histoire commune, axée sur la pêche à la morue et la chasse au phoque.

En 2001, des intervenants régionaux se sont rencontrés pour échanger sur les difficultés sociales rencontrées dans les collectivités de la Basse Côte-Nord. Les conclusions de ces échanges étaient formulées ainsi : « Il est nécessaire de créer un processus de développement social dont l'objectif serait de progresser socialement, culturellement et économiquement

dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale, et ce, pour l'ensemble du territoire. »

Ce concept de développement social mis de l'avant table sur l'implication et l'engagement des personnes représentant les forces vives de la région. Ce réseau regroupe des individus, cinq municipalités, le Conseil des maires de la Basse Côte-Nord, un CLD, une CEDEC, une SADC, un CLSC, deux commissions scolaires, deux organismes jeunesse, un CJE, des organismes fédéraux, une table d'organismes communautaires, le Conseil régional des E'leu, la Fondation touristique et le Quebec Labrador Foundation.

Afin de coordonner ce processus de mobilisation, un Comité de développement social, dont les membres ont été nommés par les municipalités et les organismes, a été mis en place. Quatre animateurs communautaires et une coordinatrice ont été engagés et ont participé à des ateliers de formation pour mieux s'outiller à intervenir dans le milieu. Leur rôle est de conscientiser les gens, faire la promotion du développement social, assurer un support aux initiatives, les mettre en valeur et favoriser la formation continue des acteurs et des décideurs sur le concept de développement social.



Plus précisément les objectifs poursuivis sont de :

- Développer une vision commune de la Basse Côte-Nord;
- Consolider les ressources, la recherche et les activités;
- Créer une synergie par le partage de l'information, la concertation et le partenariat;
- Développer un sentiment d'appartenance par l'implication et la participation à la vie sociale;
- Construire sur les forces du milieu en reconnaissant les compétences;
- Tirer sa juste part de l'enrichissement collectif.

Un plan de développement social a été élaboré pour 2005-2006 qui comporte sept grands objectifs et une trentaine d'actions à mettre de l'avant, dont plusieurs visent le développement du sentiment d'appartenance et le support aux initiatives, notamment en entrepreneurship local.

Point de vue d'une Nord-côtière

PAR LOUISE TANGUAY

CITOYENNE DE LA CÔTE-NORD

En tant que citoyenne de la Côte-Nord, on m'a demandé de vous entretenir de la réalité sociale de notre région et de vous en présenter quelques enjeux.

La Côte-Nord, une région de grands espaces, est située autant à l'est qu'au nord du Québec. Notre région peut contenir au moins six fois la plaine du Saint-Laurent où se trouvent les villes de Québec et Montréal. Sept-Îles, que plusieurs croient une ville très éloignée, se situe à mi-chemin entre Montréal et Blanc-Sablon. La Côte-Nord, elle-même, se compose de plusieurs régions géographiques, et les MRC chez nous sont aussi étendues que la majorité des régions du Québec. Deux d'entre elles, l'Île d'Anticosti et la Basse Côte-Nord, seulement accessibles par mer ou par air, sont complètement isolées du reste de la région. La Côte-Nord est le pays de la démesure, et notre immensité la rend incomparable aux autres régions du Québec à plusieurs points de vue.

Il n'est pas étonnant que les québécois ne connaissent pas tellement la région. Les cartes du Québec la coupent en deux la plupart du temps, soit parce que la région est trop grande ou encore parce que le réseau routier est inexistant dans son extrémité est. Plusieurs ne savent pas que le point le plus à l'est du Québec est Blanc-Sablon sur la Côte-Nord, et qu'il se situe à la frontière du Labrador en face de Terre-Neuve. C'est là que j'ai grandi.

L'immensité de notre région a de quoi nous rendre fiers. Nos richesses naturelles sont innombrables et nos sites géographiques fabuleux.

Mais notre plus grande richesse naturelle c'est notre monde qui est composé de plusieurs mondes uniques et sans pareils, remplis d'histoires et de personnages colorés. Plusieurs cultures se côtoient avec leurs particularités dans plusieurs communautés. On y retrouve majoritairement la culture *québécoise-acadienne* dans les villes contemporaines, et cette même culture plus traditionnelle métissée avec les autochtones dans plusieurs villages. La culture *innue* est très présente dans la région et plusieurs communautés autochtones ont réussi à conserver leur langue et leurs traditions; enfin, les anglophones sont présents, surtout en Basse Côte-Nord, et leurs communautés sont composées en partie de *métis Inuits*. Plusieurs de nos merveilles culturelles et communautaires sont encore à découvrir, tout comme l'était le village d'Harrington Harbour avant le film « *La grande séduction* ».

En tant que *Nord-côtière*, j'ai entendu moi aussi que le Canada est le meilleur pays du monde, et comme j'ai voyagé un peu, comme la plupart des gens de ma région, j'ai été très impressionnée en 1980 de rouler sur une route de 1000 km que le Canada avait payée au Nigéria entre Niamey et Diffa, un village isolé près du lac Tchad, en Afrique. Ce beau pays qu'est le Canada n'a pourtant pas encore réussi à prolonger la route 138 jusqu'à son extrême est, et à donner ainsi un sens concret à sa devise « *D'un océan à l'autre* ». Si vous ne le savez pas, de Blanc-Sablon à Red Bay au Labrador, on peut longer l'Atlantique grâce à une belle route financée par le meilleur pays au

monde. Les Américains eux le savent et ils sont plus de 50 000 par été à passer au quai de Blanc-Sablon pour visiter le Labrador, et admirer les paysages fabuleux de ce pays nordique dont la Côte-Nord faisait partie jusqu'en 1949.

Nous sommes environ 100 000 personnes sur la Côte-Nord. Notre population se compare facilement à celle de l'Île-du-Prince-Édouard qui est de 139 000 personnes. Cependant, le territoire que nous gérons est dix fois plus grand. Si nous comparions un peu les budgets consentis au prorata de la population, je crois que nous pourrions nous poser de sérieuses questions sur l'équité et la justice sociale dans le meilleur pays au monde.

Répartie entre deux centres urbains de moyenne importance (Baie-Comeau et Sept-Îles, environ 30 000 hab. chacune), quelques petites villes (Forestville, Port-Cartier, Hâvre-Saint-Pierre, + ou - 5000 hab. chacune), plusieurs communautés innues au nord de Fermont et de nombreux villages échelonnés sur le long de la côte du fleuve, puis du Golfe Saint-Laurent, la population de la région est extrêmement dynamique. Contrairement à ce qui est souvent véhiculé dans les grands centres urbains, nous connaissons une vie culturelle et sociale très riche sur la Côte-Nord. Dans nos villes, nous avons souvent les mêmes services que l'on retrouve dans les banlieues des grands centres avec parfois un peu plus de ressources, l'éloignement l'exigeant.

Ce sont les coûts exorbitants du transport qui nous pénalisent le

plus au niveau des services. Dans le domaine de la santé par exemple, l'accessibilité aux services de santé spécialisés relève pratiquement du mythe. Ainsi, lorsque ma cousine a dû se rendre à Sainte-Justine parce que son bébé a été transféré d'urgence en avion-ambulance, sa famille a dû lui trouver 900 \$ pour qu'elle puisse rejoindre son bébé. Des gens à moyens et faibles revenus ayant subi des opérations très spécialisées se « tapent » 12 à 15 heures d'autobus pour revenir compléter leur convalescence chez eux. Ils reviennent à la maison épuisés de leur voyage, ce qui affecte évidemment leur processus de guérison. Les gens de Sept-Îles sont particulièrement pénalisés en ce sens, car les résidents plus éloignés sont subventionnés au niveau du transport.

Dans le secteur de l'éducation, l'absence de milieu universitaire développé à proximité représente un fardeau important pour les familles qui n'ont pas plus de support que celles des autres régions. Il faut compter un minimum de 12 000 \$ par année d'études par étudiant, car l'éloignement ne permet pas aux jeunes de venir à la maison les fins de semaine. Il n'est donc pas étonnant que les gens de notre région soient moins scolarisés qu'ailleurs. Comme il y a de l'emploi dans la région, plusieurs choisissent des métiers qui n'exigent pas de longues études. À ce titre, c'est l'ensemble de la région qui se voit pénalisé, car ses jeunes plus instruits sont les premiers à partir, et peu d'entre eux reviennent.

(Suite page 36)

Rencontre avec trois femmes engagées de la Côte-Nord

Françoise Richard du Conseil du statut de la femme, Claudine Hémon et Denise Fournier du Regroupement des femmes de la Côte-Nord

PAR DANIELLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

La mission du regroupement des femmes de la Côte-Nord est de regrouper, concerter et agir sur l'amélioration des conditions de vie des femmes de cette région. Le regroupement poursuit des objectifs plus précis comme défendre, soutenir et revendiquer les droits et libertés des femmes et leur assurer une représentation régionale et nationale. Il supporte également les actions des groupes de femmes souhaitant mettre sur pied des projets d'amélioration des conditions économiques et sociales des femmes de la région.

Le regroupement, en plus de ses 37 groupes membres, a la particularité de regrouper 183 membres individuels, dont 33% de femmes de moins de 35 ans. Le Conseil du statut de la femme travaille en grande complicité avec le regroupement dans tous les dossiers concernant les femmes de la Côte-Nord.

DS : Quelle est la situation des femmes sur la Côte-Nord?

Françoise Richard : La région est une région de ressources naturelles avec une économie traditionnelle, et les femmes ne sont pas très présentes dans ce type d'emplois syndiqués et bien payés. On retrouve les femmes dans les emplois du tertiaire (personnel de bureau, commerce, hôtellerie). Le rapport du revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes est de 52,1% alors qu'il est de 65,3% au Québec. Et même si les femmes sont au travail, leur salaire est insuffisant et plusieurs d'entre elles ont des emplois saisonniers, ce qui fait que le revenu moyen des femmes est de 17 486 \$.

Claudine Hémon : Les femmes ont souvent suivi leurs conjoints venus s'établir dans la région et qui partaient dans les chantiers, les mines ou les forêts. Pendant ce temps, elles géraient la maisonnée et s'investissaient dans la communauté. Sur la Côte-Nord, les femmes sont fortes, mais l'envers du décor, c'est qu'elles vivent une

détresse psychologique et sont nombreuses à fréquenter les centres de femmes pour cette raison. L'isolement géographique est aussi très difficile.

Denise Fournier : Les jeunes hommes restent peu aux études et ont tendance à aller rapidement sur le marché du travail payant dans les emplois traditionnels. Les filles étudient plus et partent de la région pour étudier. D'autres travaillent dans les conserveries, mais cela est saisonnier, et le travail est dur.

DS : Est-ce que les femmes des communautés autochtones vivent des particularités?

FR : Les jeunes autochtones vivent des problèmes de violence, de toxicomanie, et il y a un taux important de grossesses chez les très jeunes femmes. Le taux de chômage est aussi très élevé. On favorise le plus possible les échanges entre nos communautés. Aux rencontres biannuelles des femmes de la Côte-Nord, il y a entre 10 à 15 % de femmes autoch-

tones qui participent. Elles ont aussi leurs propres groupes et ont une façon de faire qui leur est propre comme les cercles de guérison. Le regroupement réserve un siège pour les femmes autochtones sur son CA, mais il n'est pas toujours occupé. Le français est leur deuxième langue, ce qui complique la communication. On privilégie une approche qui respecte des différences et qui permet aux femmes autochtones de trouver leurs propres solutions.

DS : Quelles sont les initiatives mises de l'avant pour aider les femmes?

FR : À l'occasion d'un sommet socio-économique en 89, le regroupement des femmes de la Côte-Nord a présenté un projet : Pignon sur rue. Il s'agissait de faire l'acquisition de bâtiments, et 9 groupes de femmes ont réussi ainsi à devenir propriétaires, gèrent leur propre maison, peuvent louer certains espaces et développer des projets comme une boutique, un atelier de métiers d'art, etc.

LA CÔTE-NORD ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



DENISE FOURNIER, CLAUDINE HÉMON, FRANÇOISE RICHARD

Un autre exemple de projet mis sur pied dans la région est le Fonds pour l'entrepreneuriat féminin (FIEF) en 95. Les premières mises de fonds sont venues d'hypothèques négociées sur les maisons des Centres de femmes. Une douzaine de femmes ont également mis 1000 \$ pour aider à constituer le fonds. Puis des fonds publics se sont ajoutés. Ce fonds est aujourd'hui millionnaire et peut aider des entreprises détenues en majorité par des femmes!

CH : Le projet Pignon sur rue a été structurant et a permis de développer d'autres initiatives et de consolider les équipes de travail dans les groupes de femmes. C'est unique au Québec et cela a permis de donner de la crédibilité et de la visibilité aux actions des femmes de la Côte-Nord. Les femmes ne veulent pas être exclues du domaine économique.

DS : Quels sont vos implications dans le développement régional?

CH : Au CRD on avait une responsable de la condition féminine. Maintenant avec la CRÉ, on a obtenu la mise sur pied d'une commission femme, formée de conseillères municipales et de représentantes de groupes de femmes et de MRC. Il y a également une responsable à la permanence de la CRÉ. Une politique d'égalité sera mise en place à la CRÉ, et on va travailler à instaurer l'approche différenciée selon le sexe. La région est vaste. Pour venir à Baie-Comeau, des groupes de femmes doivent faire deux jours de route aller, deux jours retour... Pendant trois mois, il n'y a plus de bateaux qui se rendent sur la basse Côte-Nord, et les denrées de première nécessité livrées par avion sont très chères.

DF : Avec la mise sur pied de la CRÉ, on a reculé. On était près de 30 % au CRD maintenant on a moins de femmes et aucun poste réservé au Conseil de la CRÉ. Au regroupement et au club féminin on fait du travail pour que les femmes accèdent aux lieux de pouvoir, mais c'est exigeant pour elles. Dans les MRC, on organise des rencontres de cuisines pour discuter entre nous sur les façons de favoriser la prise de pouvoir. Les hommes ont leurs réseaux et naturellement se remplacent entre eux, ce qui n'est pas le cas pour les femmes.

On ne se lasse pas de converser avec ces femmes dynamiques et amoureuses de leur région et on sent que l'ampleur des défis à relever ne leur fait pas peur. Leur complicité et leur sens de l'initiative sont sans aucun doute leurs meilleurs remèdes contre l'isolement et les difficultés socio-économiques qui est le lot de beaucoup de femmes de la Côte-Nord!

Pourquoi revenir dans ma région de la Côte-Nord ?

**PAR SOPHIE NADEAU,
CITOYENNE DE HAVRE-SAINT-PIERRE**



Lorsque j'étais aux études à Québec, il n'était pas question que je revienne m'installer dans ma ville natale, soit à Havre-Saint-Pierre. Je me considérais, si on peut le dire ainsi, comme une « fille de la ville ». Il y avait tout à Québec pour que je m'y sente bien : des cinémas, des centres d'achats et une panoplie d'activités à faire. Il y avait plein de possibilités, ce qui n'était pas le cas à Havre-Saint-Pierre.

Cela fait 3 ans que je suis revenue à Havre-Saint-Pierre, et pour rien au monde je ne retournerais en « Ville ». Malgré tous les attraits de la ville de Québec, il y manque ma famille, mes amis et mon conjoint. Il est vrai que lorsque je suis revenue à Havre-Saint-Pierre, je venais de terminer mes études en administration et j'avais la possibilité de prendre de l'expérience dans mon

domaine. J'ai terminé mes études en décembre, et dès le mois de janvier, j'occupais un poste à temps partiel pour un remplacement de congé de maternité pour une période de 6 mois qui, par la suite m'a conduite à occuper un emploi permanent où je suis toujours depuis trois ans.

Aujourd'hui, j'ai une vie à Havre-Saint-Pierre et je ne voudrais pas la perdre pour tout l'or du monde. J'ai un emploi, un conjoint, ma famille et ma maison. J'ai tout ce dont j'ai besoin pour m'épanouir dans ma ville natale. Il m'arrive de penser comment je vivrais si j'étais à Québec, et ça ne me donne pas le goût d'y retourner. J'ai l'impression que je n'aurais

pas tout ce que j'ai à Havre-Saint-Pierre.

À bien y penser, on est très bien en Minganie. On a la nature, la mer. On peut faire plein d'activités et même magasiner! Eh oui, il n'y a peut-être pas beaucoup de magasins ici, mais on a Internet... Et si jamais on s'ennuie trop de la « Ville », il y a une période propice pour bouger, cela s'appelle « les Vacances »!



(Suite de la page 33)

Il y a de nombreux avantages à vivre sur la Côte-Nord. Cependant, quand on se compare à l'ensemble des québécois et des canadiens, il est facile de constater qu'on nous en demande plus qu'à l'ensemble de la population. Nos élus ont raison de revendiquer des retombées en région des richesses naturelles que nous exploitons pour le compte de l'ensemble des québécois et des canadiens.

Le développement social de notre région en est à ses premières heures. Nous partons de loin, car

la région a jusqu'à maintenant été exploitée uniquement à partir du volet économique. Les volets social, culturel, écologique et humain ont souvent été, et sont encore soumis, aux impératifs de la sacro sainte économie. Cependant, nous sommes des bâtisseurs, et notre conscience sociale est développée. Nous sommes reconnus pour notre solidarité et nous sommes habitués de faire nous-mêmes ce qu'il faut pour répondre à nos besoins.

Quand on reconnaîtra la réalité du pays que nous entretenons pour le compte de l'ensemble de la popu-

lation québécoise et canadienne et, qu'à ce titre, les budgets seront ajustés en conséquence, la route 138 pourra être prolongée, et les coûts de transport aérien seront contrôlés, car ils seront considérés comme une nécessité publique, au même titre que le métro. Quand le Québec et le Canada se mettront à pratiquer l'équité et la justice sociale, nous n'aurons plus de problèmes d'exode, car nous aurons les moyens de donner aux jeunes les mêmes avantages qu'ils trouvent en s'installant dans les grands centres.

Je me donne le droit de rêver. J'ai eu la chance d'être témoin de ce que les *nords-côtiers* ont réalisé en 50 ans. Je sais donc que nous sommes capables de bâtir autant sur le plan social, culturel, écologique, humain que nous l'avons fait sur le plan économique. Je ne suis pas inquiète. Quand notre région aura accès à sa juste part des budgets, nous saurons réaliser le nécessaire pour que notre région prenne la place dont elle a besoin dans le monde pour servir et développer toutes ses communautés.

Le plan d'action en développement social de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

PAR DANIELLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

Au moment où la Ville de Montréal nouvellement fusionnée, recevait le mandat d'élaborer son plan de développement social, en vertu de la loi 170, des arrondissements avaient commencé à élaborer leur propre plan et certains d'entre eux ont décidé de poursuivre leur démarche, c'est le cas de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve où nous avons rencontré Josée Boucher conseillère en développement social de cet arrondissement.

L'arrondissement, fort de ses 128 440 habitants représente 7,1 % de la population de Montréal et se caractérise par une concentration de problématiques sociales, bien qu'en légère amélioration depuis 1996 : 1 famille sur 4 y est monoparentale, plus de 85 % de logements sont loués et 46,9 % des personnes sont sous le seuil de faible revenu dans les ménages privés d' Hochelaga- Maisonneuve. L'arrondissement a remis à jour le portrait socio-économique de sa population, a voulu se donner des orientations en matière de développement social et des priorités d'actions.

Josée Boucher explique : « *La difficulté était de savoir ce qu'était spécifiquement le développement social pour une municipalité par rapport à ce qui se fait dans un CLSC ou dans le communautaire.* »

Une démarche de consultation s'est mise en branle : 2 consultations sont organisées à l'interne auprès des services et 2 à l'externe

avec les organismes du milieu et des citoyens. La participation a cependant été limitée (15 citoyens, 45 organismes du milieu). Toutefois, le projet de plan a été largement diffusé dans les bibliothèques et les maisons de la culture. Il a été envoyé à tous les organismes communautaires et partenaires de l'arrondissement et était disponible sur le site Internet. Pour faciliter la compréhension du document, il était illustré en mettant de l'avant des exemples d'actions s'inscrivant dans le développement social pour chaque service municipal.

Josée Boucher note : « *Dans l'arrondissement, certaines actions en développement social existent déjà dans la culture, l'environnement, l'aménagement, les sports et les loisirs, mais il y a bien sûr encore des choses à faire.* » Une lecture a été refaite de l'ensemble des services afin de rendre explicite l'impact social de leurs actions, notamment en prenant davantage conscience que le citoyen doit être au centre des préoccupations. Les directions des différents services sont parties prenantes de ce processus et ont participé à l'élaboration du plan. Par exemple, cet hiver, le service de déneigement va prendre en considération les secteurs où résident les personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite.

Le Plan a été globalement bien reçu par le milieu et a entraîné des clarifications sur les rôles respectifs de la municipalité et des autres acteurs en développement social,

tout en définissant le champ des interventions de l'arrondissement de façon plus claire.

Le Plan a été finalement voté par le Conseil d'arrondissement le 14 juin 2005, alors que celui de la Ville de Montréal est toujours en processus d'élaboration et n'a pas été accepté par le Conseil de Ville. Avec la mise en place de la nouvelle administration, il est pensable que cela puisse prendre encore un certain temps.

Josée insiste sur le rôle important de la Ville : « *car elle va chercher des moyens en négociant avec les gouvernements québécois (contrat de ville, lutte à la pauvreté) ou fédéral (IPAC) qui permettent de supporter certaines actions dans les arrondissements. Idéalement, on voudrait mettre sur pied un fonds d'initiatives locales que l'arrondissement pourrait dédier au développement social.* »

Par ailleurs l'arrondissement a présenté à la Ville de Montréal un dossier dans le cadre du *Programme de revitalisation urbaine intégrée* pour un secteur dévitalisé de Mercier. Si le projet est accepté, un plan d'action spécifique sera mis de l'avant. L'arrondissement a priorisé ce secteur où la situation s'est détériorée par rapport à Hochelaga-Maisonneuve et où la table de concertation *Solidarité Mercier Est* concerta l'ensemble des acteurs de ce secteur et facilite une vision commune de son développement.

Afin de maintenir une vision plus globale du développement social sur l'ensemble du territoire de la ville, les intervenants en développement social des différents arrondissements ont formé un forum d'échange où cependant les intervenants des services centraux participent peu, ce que semble regretter Josée Boucher : « *Leur expertise est importante et ils sont en lien avec des intervenants comme le Forum de développement social, la CRÉ ou d'autres instances régionales ce qui n'est pas le cas en arrondissements.* »

Dans l'arrondissement, il y a une élue qui porte le dossier de développement social tout comme au Conseil de Ville de Montréal. Les élus de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont été très conscients que la consultation était très importante et qu'en travaillant avec le milieu on est beaucoup plus engagés pour donner suite au plan de développement social.

Lorsque la Ville de Montréal aura adopté son propre Plan de développement social, les arrimages nécessaires se feront mais Josée Boucher est convaincue que cela se fera facilement étant donné que « *les orientations de l'arrondissement correspondent à des problématiques qu'on retrouve partout dans la ville : l'accessibilité à toute la population aux services municipaux de base, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'harmonisation de la vie sociale et communautaire et le développement des dynamismes de la communauté.* »

Rencontre des grandes Villes sur le développement social et communautaire

PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

Les neuf grandes villes du Québec se réunissent deux à trois fois par année pour permettre aux gestionnaires et aux intervenants en développement social de faire le point sur la planification en développement social, d'échanger sur les bons coups et les difficultés rencontrées dans leur milieu ou au sein même des administrations municipales. C'est le réseau Villes et Villages en santé qui coordonne ces rencontres et le thème retenu le 27 janvier dernier était le lien entre les services municipaux de loisirs et le développement social.

La journée a commencé par une présentation d'André Thibault, professeur à l'UQTR et responsable du Laboratoire en loisir, et a été suivie d'une période de discussion et d'échange sur le thème. Puis, les représentants des Villes ont fait un bref rapport sur les éléments nouveaux concernant le développement social dans chacune des villes.

Monsieur Thibault a d'abord rappelé que le mot clé du développement social est de créer des liens de solidarité. « *Faire du développement social c'est faire en sorte que des consommateurs, des clients, des exclus, des marginaux deviennent des acteurs et que la communauté soit consciente et sensible aux enjeux qui l'interpellent afin de s'organiser et prendre les commandes.* »

En ce qui concerne particulièrement le rôle de la municipalité

dans le champ du développement social, il le résume ainsi :

- Renforcer les liens entre les personnes et les ponts entre les groupes
- Assurer et soutenir la participation sociale des citoyens
- Animer une vie démocratique où chacun peut participer
- Soutenir les membres de la collectivité qui agissent collectivement et solidairement pour le bénéfice de tous
- Se préoccuper avec ses partenaires de justice sociale, de lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

Il a ensuite exposé les enjeux d'une politique de développement social pour une ville : orienter les leviers municipaux comme la sécurité, la culture, le développement économique ou l'urbanisme, définir le leadership de la Ville auprès de ses partenaires, stimuler l'action au niveau central mais aussi au niveau des quartiers ou des arrondissements. « *Le développement social est autant ce qu'on fait qu'une façon de faire* », c'est inclusif et cela concerne tous les citoyens. C'est aussi une notion en évolution qui demande constamment d'observer les dynamiques qui changent d'un quartier à l'autre, d'une génération à l'autre, etc. Dès lors, la hiérarchie d'une politique de développement social se pose par rapport à toutes les autres politiques de la Ville et la mise en œuvre d'un plan de développement social est confrontée à de grands défis.

La discussion qui a suivi a permis de faire un certain nombre de constats :

Montréal indique qu'on est souvent bousculé par les contraintes administratives ou politiques et que le temps manque pour discuter avec d'autres services ou des élus. D'autres soulèvent que c'est utopique de penser qu'un plan de développement social est transversal car on se bute à une résistance de champs d'expertise (ingénieurs, urbanistes, etc.) et au nombre de services à convaincre. Laval a par exemple 14 services à consulter... Par contre, pour Trois-Rivières, l'expérience est concluante. C'est d'ailleurs la première ville à avoir adopté une politique de développement social. La discussion s'oriente alors sur les conditions facilitantes et les défis à relever. Parmi ceux-ci, la question de la communication est importante (traduire dans le langage des autres, trouver des complices dans les services, développer des outils communs et intégrateurs, s'appuyer sur un ou des élus convaincus, ne pas rattacher le Plan à un service, mais à un niveau plus haut, etc.). Il y a aussi la difficulté de justifier les interventions en développement social qui ne sont pas facilement mesurables et qui ne parlent pas toujours à un monde municipal tourné naturellement vers l'économique ou l'aménagement.

Un autre constat bien partagé est la *sur-planification* qui crée une certaine confusion avec des politiques qui se veulent toutes

transversales et qui ne laissent pas le temps de s'approprier les contenus et de faire les suivis appropriés.

Par contre certains signalent que de grands pas sont faits, que les intervenants apprennent à travailler ensemble et que les autres services réalisent qu'ils doivent avoir une préoccupation sociale dans la plupart de leurs interventions. L'expertise qui est largement reconnue est celle qui est propre aux responsables en développement social, est celle de travailler avec les groupes du milieu. Le défi qui reste encore à relever c'est davantage à l'interne. Pour certaines villes, il n'y a même pas de service en développement social, pour d'autres le défi est au contraire de trouver des liens avec les autres services, ou de trouver des éléments porteurs en développement social dans la planification générale de la Ville comme à Gatineau.

En ce qui concerne plus particulièrement le loisir, tous s'entendent pour affirmer que c'est un acteur important dans le développement social. Le loisir est au cœur de la vie, du plaisir, de la participation. L'expertise du loisir est énorme avec les groupes, les bénévoles et les initiatives citoyennes.

Monsieur Thibault précise qu'il faut faire clairement la distinction entre le loisir public et le privé. Le loisir public touche le bénéfice de la communauté et a des liens naturels avec la qualité de vie, les

Des initiatives municipales gagnantes

PAR TEPNY POU

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

liens sociaux, les déterminants de la santé... « C'est une occasion de développement collectif et d'affirmation de soi ». Et dans ce sens, le loisir public ouvre des perspectives en développement social. Ce sont plus de 500 000 bénévoles qui s'impliquent dans le loisir au Québec et ceci constitue une force indéniable de liens dans la communauté. La Ville qui pense l'aménagement de façon globale va, par exemple, concevoir un équipement de loisir comme une piste cyclable, de façon à créer des liens conviviaux (bancs bien placés...).

Comme dans le développement social, les Villes doivent bien définir leur champ d'expertise, leur spécificité en loisir. Le loisir est un déterminant important de la santé physique et mentale et permet d'avoir un contrôle sur l'environnement.

À la fin de la rencontre, les personnes présentes ont manifesté le souhait que les élus, responsables du développement social dans les Conseils municipaux soient conviés à la prochaine rencontre qui aura lieu le 9 juin. Un autre thème sera retenu afin de provoquer des échanges enrichissants pour tous les participants et permettant d'évoluer dans les perceptions sur la place que devrait occuper le développement social dans les grandes villes.

Le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) vient de rendre public les résultats d'un sondage qui révèle des mesures municipales pour améliorer l'organisation politique et administrative, la sécurité, l'habitation, les loisirs et la conciliation famille-travail. Intitulé *Initiatives municipales prenant en considération les intérêts particuliers des femmes*¹, cet outil regroupe les expériences de 336 municipalités rurales et urbaines de toutes tailles. Il offre ainsi aux municipalités tout un éventail de mesures et les invite à s'en inspirer pour stimuler la participation citoyenne et le dynamisme social.

Les femmes : une contribution éclairante

De nos jours, la politique municipale touche de plus en plus de secteurs qui influent sur notre qualité de vie. En effet, les municipalités sortent de leurs grands champs traditionnels - tels que l'urbanisme, le zonage, la voirie et les infrastructures - et jouent un rôle croissant dans des domaines comme les loisirs, l'environnement, la sécurité ou le développement économique, social, culturel et communautaire. Or, les mesures pour favoriser la participation des citoyennes à la vie politique et administrative des municipalités demeurent rares. Pourtant, la plupart des femmes ont développé une bonne connaissance de plusieurs services municipaux par le biais d'une utilisation directe, tant pour elles que pour les personnes dont elles ont la charge. Leur compétence est donc basée sur une expérience pratique,

qui doit être prise en considération dans le processus de décision au palier municipal, car leurs préoccupations sont susceptibles d'être bénéfiques non seulement pour elles, mais également pour les familles, les jeunes, les aînés, les personnes immigrantes... en somme, pour toute la collectivité.

Ainsi, à leur initiative, certaines municipalités ont introduit l'« arrêt entre deux arrêts » des autobus de nuit et l'organisation de marches exploratoires en vue d'accroître la sécurité urbaine. D'autres recueillent et diffusent déjà des données ventilées favorisant l'analyse différenciée selon les sexes de leurs politiques et programmes. Des questions comme le déblaiement prioritaire des corridors scolaires ou la mise sur pied d'une politique familiale ont gagné en importance au sein des structures municipales, surtout les plus grandes.

Bref, les mécanismes de consultation visant la prise en compte des intérêts particuliers des femmes contribuent souvent à mieux outiller les municipalités pour répondre adéquatement aux besoins de l'ensemble des citoyens et citoyennes. Ils peuvent aussi constituer pour les femmes une porte d'entrée vers des fonctions électives et ainsi enrichir la vie démocratique municipale.

La diversité : une évolution nécessaire

En raison du vieillissement de la main-d'œuvre et du déclin démographique, les municipalités comptent aussi en grande partie sur l'attraction et la rétention des

personnes immigrantes pour assurer leur développement économique et le renouvellement de la population. Tout comme les femmes et les autochtones, les communautés immigrantes contribuent à augmenter notre richesse collective et constituent une main-d'œuvre sur laquelle le Québec devra miser de plus en plus.

Ainsi, certaines municipalités ont mis en place un **programme d'accès à l'égalité** dans le but de rendre leur personnel enfin représentatif d'une population plus que jamais diversifiée. Cette stratégie s'avère doublement profitable puisqu'elle permet de proposer des services mieux adaptés aux besoins de la clientèle, et incite l'organisation à revoir et à évaluer son processus de gestion des ressources humaines afin de l'améliorer.

D'un autre point de vue, l'intégration de femmes dans des postes traditionnellement masculins, tels ceux des cols bleus, offre une perception différente de l'ouvrage à accomplir et mène souvent à des modifications à l'organisation du travail, avec des effets salutaires sur tout le personnel, comme la baisse des accidents de travail et des lésions professionnelles augmentant ainsi la productivité.

¹ Document disponible sur le site : www.mamr.gouv.qc.ca
BOUFFARD, Ginette; VÉZINA, Ghislaine; Initiatives municipales prenant en considération les intérêts particuliers des femmes, Ministères des Affaires municipales et des Régions, Québec, 2005, 56 pages

Entrevue avec Claude Jacquier Directeur du CNRS de Grenoble

PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

À l'occasion de la conférence internationale de l'OCDE : lier la compétitivité à la cohésion sociale, tenue les 13 et 14 octobre derniers à Montréal, nous avons pu nous entretenir avec Claude Jacquier, expert français invité sur le développement des secteurs défavorisés.

DS : Quelle est pour vous la pertinence de la thématique de cette conférence?

CJ : Comment articuler compétitivité et cohésion sociale est une vraie question. Il faudrait y ajouter l'environnement pour avoir les trois piliers du développement durable. Ce sont des questions que l'on se pose depuis longtemps. Le grand intérêt aujourd'hui c'est que cela soit l'OCDE qui formule cette question alors que jusqu'à présent cet organisme avait une vision très orientée vers l'économie avec sa thèse du ruissellement : la richesse devait nécessairement ruisseler automatiquement vers les pauvres. La Banque mondiale elle-même commence à remettre en question cette thèse fortement libérale. C'est un aveu de l'échec des politiques depuis 20 ans.

Il y a un tournant qui se prend et on commence à penser autrement : tout ne peut pas être réduit à l'économie. Par exemple en Afrique, l'économie marchande est très réduite et cette société fonctionne sur d'autres principes : le troc, l'économie sociale, informelle, domestique... et ce n'est pas uniquement imputable à un retard de développement.

D'autres transformations nous reviennent en boomerang comme

la crise énergétique, la vague du terrorisme, la remise en cause du pouvoir occidental, les ouragans, le réchauffement de la planète, les mouvements migratoires... Tous ces éléments remettent en cause les grands principes énoncés il y a 20 ans et notre confort occidental que l'on croyait... durable.

DS : Comment peut-on contre-carrer ces effets mondiaux?

CJ : Penser globalement et agir localement demeure encore vrai. De moins en moins les pouvoirs centraux ont de capacités à intervenir. Le principe de subsidiarité qui permet de renvoyer au niveau supérieur que ce qu'on ne peut gérer en bas est de plus en plus avancé. Le constat de ces deux jours de l'OCDE : les États n'ont pas su assurer la maintenance des infrastructures et sont de plus en plus incapables de le faire. La tendance des gouvernements centraux est de déléguer aux villes et aux régions. Elles sont en meilleure position pour réguler les contradictions entre les trois piliers du développement durable : entre l'économique et l'environnement, le social et l'environnement. La question qu'on doit se poser : est-ce que les villes ont et auront les ressources financières et les capacités techniques pour le faire ?

DS : Quels genres de défis posent ce que vous appelez la coopération conflictuelle?

CJ : On est sur trois types de coopération. Premièrement la coopération territoriale par exemple entre les communes pour assurer le fonctionnement des réseaux (eau, assainissement, etc.). Le deuxième type de coopération est l'intégration verticale entre différents paliers (gouvernement, municipalité, etc.) dans une même sphère d'activité. Dans ces deux cas, ces coopérations assez anciennes se font relativement facilement, malgré la résistance des élus, car elle met en jeu de mêmes spécialités techniques. La troisième coopération, la plus récente, doit être transversale. Les élus y sont très favorables mais ce sont les corps professionnels qui résistent car elle met en question des cultures et des pratiques professionnelles, parfois même des corporatismes et des méthodes bureaucratiques de longue date face à une réalité qui a profondément changé.

DS : N'y a-t-il pas aussi une question de formation qui se pose?

CJ : En effet, les collectivités locales ont besoin d'intervenants qui ont une approche plurielle intégrant l'urbanisme, le social, l'économique, l'environnement, etc. À Grenoble, nous avons mis en place une formation de troisième cycle pour des personnes qui ont déjà une expertise pointue (architecte, sociologue, économiste, etc.). Il faut en faire des *T-men* ou des *T-women*, c'est-à-dire des professionnels, parfait-e-s dans leur



CLAUDE JACQUIER

spécialité (barre verticale du T) et capables de travailler avec d'autres de façon multidisciplinaire (barre horizontale du T). Ce n'est donc pas l'abandon d'une discipline mais l'ouverture aux autres disciplines qui permet de dialoguer avec les autres.

DS : Comment pouvez-vous expliquer le fait que les territoires urbains « en difficulté » sont souvent à l'agenda de nombreux pays?

CJ : Ce n'est pas un phénomène nouveau mais cette thématique a connu un regain d'intérêt avec l'accentuation de la fragmentation sociale et spatiale des villes et des métropoles. Le diagnostic sur les quartiers est souvent une vision externe, partielle et orientée. Assez rarement, il est fait état des caractéristiques positives et les potentialités de développement qu'ils recèlent. La vision des résidents est différente. Comme disent les Africains, l'histoire de la chasse aurait été complètement différente si les lions avaient eu leur propre historien.

DS : À quelles conditions ces territoires peuvent-ils devenir des pôles de croissance?

Les territoires sont à la fois des lieux, des gens, des institutions publiques et privées. Il peut exister une cohérence entre ces composantes mais chacune d'elles peut évoluer selon des trajectoires différentes en provoquant ce que l'on appelle la crise. Reconstruire de la cohérence entre ces éléments est la condition pour en faire des pôles de croissance et de développement. C'est le défi lancé aux politiques

Conférence de l'OCDE

PAR DANIÈLE AVELINE
COMITÉ DE RÉDACTION

En octobre 2005, s'est tenue à Montréal, une conférence internationale de l'OCDE *Villes durables : lier la compétitivité à la cohésion sociale* organisée par la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette conférence a réuni des leaders et experts internationaux provenant de grandes villes et de gouvernements venant des quatre coins de la planète (Finlande, Canada, Royaume Uni, Espagne, États-unis, Italie, Japon, Nouvelle Zélande, Mexique et Suède) qui ont examiné les liens entre la compétitivité et la cohésion sociale.

Parmi les nombreuses et intéressantes conférences prononcées, voici en vrac, quelques idées qui ont retenues l'attention de la revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL :

- La cohésion sociale est un concept mou, difficile à cerner qui touche les services comme le transport en commun mais aussi le sociopolitique et l'économie (déclin de l'industrie, régénération de sites, etc.).
- Elle se définit souvent par son absence qui peut se manifester par une fracture sociale, un climat morose qui entraîne une performance économique difficile.
- La cohésion sociale peut se traduire par un niveau d'optimisme individuel et collectif, par une atmosphère.
- Les niveaux d'intervention sont variés : de la région économique pour une cohérence sur de très grands territoires jusqu'aux interventions micros dans des quartiers.

- Les problèmes sociaux urbains comme les émeutes raciales à Los Angeles en 1992 rattrapent les grandes Villes qui n'ont pas mesuré l'impact de leur non-intervention sur des problématiques sociales comme l'immigration mal gérée, le racisme ou la pauvreté.
- Le nombre de zones en difficulté augmente dans les pays de l'OCDE et plusieurs ont affirmé l'importance de concentrer les efforts dans ces zones par des programmes spécifiques (zones franches pour attirer les entreprises par exemple) où il faut changer l'environnement physique (logements, mixité de clientèles, services publics, investissements privés).
- Le regard des habitants sur leur quartier est primordial et il peut changer en développant un sentiment de fierté, un nouvel état d'esprit, un sentiment de sécurité pour élever leurs familles.
- L'implication des citoyens est un facteur central de la revitalisation des quartiers en crise.
- Des études aux USA ont démontré que l'inégalité des revenus a un impact sur la compétitivité des entreprises et sur l'économie et le climat social est maintenant considéré comme un facteur nécessaire à la croissance économique.
- Les entreprises peuvent aussi intervenir directement dans le champ social par exemple en offrant des logements sociaux pour les travailleurs ou des clubs de vacances pour les enfants des travailleurs.

- Certains problèmes sociaux exacerbés peuvent dissuader les entreprises de s'installer dans une ville : la criminalité, la ségrégation, la concentration de pauvreté accumulés entraînent des effets d'intolérance, d'insécurité etc. Inversement l'image positive d'une ville comme une politique culturelle, le transport propre, le tramway, etc. contribuent à son attractivité.
- Mais le lien n'est pas toujours évident. À Leicester, l'économie est en difficulté même si la cohésion sociale est bonne alors que Glasgow vit un redressement important de l'industrie malgré les difficultés énormes sur le plan social et la criminalité.

En conclusion, même si des liens peuvent se faire, pour certains confédéranciers, il n'est pas toujours facile de démêler les rapports entre les deux problématiques car il existe beaucoup d'ambiguïté, et de nombreuses échelles.

Le Maire de Toronto affirme pour sa part qu'on ne peut axer le développement juste sur l'économique ou le social il faut viser un développement intégré car les deux sont intimement liés et sont les deux faces de la même réalité.

publiques à savoir affronter de manière équilibrée les logiques économiques, sociales et environnementales.

DS : Y a-t-il des thèmes qui sont davantage porteurs d'intégration des politiques sectorielles dans ces territoires?

CJ : J'en vois quatre. La *santé* car elle concerne les professionnels, le malade bien évidemment et de nombreux secteurs qui contribuent à la qualité de la vie. La *sécurité* qui relève de la police, de la justice, de l'éducation, du travail social et communautaire, des victimes et des délinquants. L'*éducation* qui est l'affaire des professeurs mais aussi d'enfants, de parents et de professionnels. Enfin, les *personnes en situation de handicaps* permanents ou temporaires qui nécessitent l'intervention simultanée de la quasi-totalité des services.

DS : Est-ce que certaines politiques favorisent davantage le développement des territoires urbains en difficulté?

CJ : Il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques de cohésion sociale et territoriale capables de rééquilibrer les effets de la compétitivité économique. La régulation marchande n'y suffit pas et il faut redistribuer la richesse sur le territoire jusqu'aux populations les moins solvables par les prélèvements fiscaux. Les politiques de développement urbain durable qui se déploient dans la plupart des villes européennes vont dans ce sens depuis une quinzaine d'années.

L'égalité des chances à notre portée

PAR RÉAL BOISVERT
COMITÉ DE RÉDACTION

Ginette Paquet est allée à bonne école. Elle a d'abord fait ses classes avec Fernand Dumont de l'Université Laval dont on connaît les travaux en matière de théorie de la culture. Elle a étudié ensuite avec Marc Renaud, un pionnier en matière de sociologie de la santé et fondateur du Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention. Et elle a complété son doctorat en sociologie à l'Université de Montréal sous la direction de Paul Bernard, sociologue et méthodologue réputé que nous accueillons dans ces pages dans notre dernière livraison. Elle est aujourd'hui chercheure à l'Institut national de santé publique. Son livre *Santé et inégalités sociales : un problème de distance culturelle*, publié en 1990, a influencé durablement la pratique de centaines d'acteurs du système de santé. En introduisant le concept de distance culturelle entre les classes populaires et les professionnels des organisations publiques, elle a mis à jour l'importance de prendre en compte les questions de conditions de vie et de culture pour comprendre, et pour réduire aussi bien sûr, les inégalités sociales de santé.

Son dernier livre, *Partir du bas de l'échelle*, vise un cran plus haut. Non seulement peut-on réduire les inégalités, pense-t-elle toujours, mais il faut désormais viser l'égalité sociale en matière de santé. Et pour ce faire, elle propose un certain nombre de pistes. Mais attention, il ne s'agit pas de suggestions de son cru, d'idées toutes faites soumises à l'improvisiste, de

quelques énoncés ficelés à la vaine qui finissent inéluctablement pas tomber dans la controverse et faire le bonheur des affairistes, plus enclins à briller que résolus à passer à l'action. Ginette Paquet n'a pas, pour le moins, la réputation de parler à travers son chapeau. Sa pensée est rigoureuse. Ses analyses sont approfondies. Ses conclusions sont éprouvées. *Partir du bas de l'échelle* en est la preuve éloquent.

D'entrée de jeu, l'introduction, remarquable résumé du livre en soi, pose les jalons de sa démonstration. En gros, l'égalité de traitement n'est pas synonyme d'égalité sociale devant la santé et devant la mort. La preuve en est que malgré « les progrès extraordinaires de la technologie et le développement de nouveaux outils de prévention et de traitement, les inégalités persistent » (p.7). Oui, les inégalités persistent, ici et ailleurs dans le monde; elles persisteraient, même si les personnes défavorisées adoptaient de bons comportements ou de saines habitudes de vie, car les inégalités ont partie liée avant tout avec le sentiment de contrôle sur sa destinée et la participation à la vie sociale. Deux choses qui sont les moins bien partagées du monde; deux composantes donc sur lesquelles il faut agir, en particulier au moment de la petite enfance et auprès des jeunes enfants, cela grâce à des interventions bien ciblées comme la promotion de la présence des grands-parents ou la fréquentation d'une garderie de bonne qualité éducative; cela grâce à la mise en place de politiques publiques adéquates, visant à favoriser la

réussite scolaire précoce, développant de façon optimale l'empowerment des personnes et misant sur le développement d'un réseau de qualité de Centres de la petite enfance.

Dans une note que Paul Bernard a adressée à l'auteur et à l'éditeur, celui-ci rappelle que la démonstration de Ginette Paquet est admirable, cela à un double point de vue : premièrement, dit-il, elle ne se contente pas d'illustrer son propos par des exemples pertinents, elle examine soigneusement les hypothèses adverses et elle laisse à la présentation des faits le soin de les rejeter; deuxièmement, elle se fait un devoir de choisir les éléments de preuve qui ont été obtenus grâce aux méthodes les plus exigeantes, en particulier au moyen des enquêtes longitudinales dont les analyses causales sont les plus robustes au plan de l'évaluation de l'efficacité des programmes ou des politiques publiques. À ce sujet, voici deux exemples éloquentes.

On a souvent entendu, dans le domaine du développement social en général ou en santé publique en particulier, le point de vue voulant que, si le revenu a un impact négatif sur la santé, la relation inverse peut être tout aussi vraie. Sans rejeter l'idée que la mauvaise santé a forcément un impact sur le bien-être des personnes, Ginette Paquet rappelle que cette explication est néanmoins marginale. Mieux encore, les études transversales ont tendance à sous-estimer l'effet d'un bas revenu sur la santé. « C'est la persistance dans le temps d'un



GINETTE PAQUET

bas revenu qui est le plus associée à l'augmentation du taux de mortalité», précise-t-elle (p.16). Et puis, les données recueillies de façon longitudinale nous démontrent au surplus que, à santé initiale comparable, au bout d'un certain temps, c'est la précarité de l'emploi ou des revenus qui expliquent les écarts observés au plan de la mortalité. Et ce n'est pas tout. Il est bien connu que la relation entre le revenu et la santé évolue en forme de gradient. Ce sur quoi on insiste moins par contre, c'est que les effets de cette relation, ou son amplitude, sont beaucoup plus délétères au bas de l'échelle sociale en comparaison, surtout dans une situation de pauvreté persistante. Voilà qui est clair! Car, s'agissant de réduire les inégalités, il faut d'abord développer un solide consensus sur une question préalable, soit la présence et les effets des inégalités sociales en matière de santé.

PAQUET, GINETTE.
PARTIR DU BAS DE L'ÉCHELLE, DES PISTES
POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ SOCIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ,
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 2005, 153 PAGES.

Après que nous nous soyons entendus sur ce point, reste à partager le même entendement en ce qui concerne la réduction des inégalités et l'atteinte de l'égalité sociale en matière de santé. Pour ce faire, Ginette Paquet a épluché un nombre incalculable de programmes américains et européens évalués avec des protocoles expérimentaux ou quasi expérimentaux. Elle s'est également concentrée sur l'analyse scrupuleuse d'une masse impressionnante de données colligées par deux grandes enquêtes populationnelles conduites par l'Institut de la Statistique du Québec. De là sont issus deux constats incontournables : un, l'importance de la petite enfance sur la santé de l'âge adulte ; deux, la nécessité de l'intervention précoce et de l'éducation pré-scolaire. Dans le premier cas, l'analyse permet d'identifier quelques facteurs de protection simples et efficaces. Parmi eux, notons des mesures comme celles qui consistent à soutenir l'allaitement maternel en milieu défavorisé, à aider davantage et mieux les familles monoparentales, à éliminer la fumée secondaire dans les maisons, à surveiller de manière accrue l'embonpoint et les caries dentaires, à encourager le resserrement des liens intergénérationnels et à mieux développer les services de première ligne. Dans un deuxième temps, pour que ces interventions aient des effets substantiels et durables, il importe de contrer les graves conséquences de l'échec scolaire, cela avec des interventions précoces, d'intensité élevée et soutenues par un enseignement

amélioré. Mais attention : « *Ce que les études rigoureuses démontrent, c'est qu'il n'y a pas de potion magique qui, administrée pendant une année ou deux, puisse assurer le succès des enfants défavorisés tout au long de leur carrière scolaire et professionnelle. Les données fiables indiquent que pour réduire l'échec scolaire des enfants issus des milieux pauvres, il faut une stratégie préventive d'ensemble* » (p. 122).

Après avoir insisté sur la présence des inégalités et de leurs conséquences en soi et une fois démontré le fait que des données probantes nous disent qu'elles ne sont pas une fatalité, qu'on peut parfaitement les réduire pourvu que certaines conditions soient réunies, il reste maintenant à insister cette fois sur la mécanique qui explique en quoi les inégalités sociales se transforment en inégalités de santé. C'est l'objet du chapitre 3 du livre, véritable petit bijou de démonstration encore une fois.

Passé un certain seuil, la situation socio-économique d'un individu n'explique pas son état de santé. On le voit très bien en comparant par exemple les taux d'espérance de vie observés au États-Unis avec ceux de certains pays européens. Il faut donc se tourner vers certaines variables médiatrices capables d'expliquer pourquoi certains, au plan de la santé et du bien-être, s'en tirent mieux que d'autres. Pourquoi d'aucuns ont-ils plus de résilience que d'autres ? Pourquoi résistent-ils si bien au stress par exemple ? Ginette Paquet explore

ici minutieusement les liens qui unissent le social et le biologique. Pour simplifier, elle rappelle que la présence d'un stress prolongé entraîne une augmentation significative des glucocorticoïdes, ce qui provoque une diminution des fonctions digestives, en conséquence une baisse d'énergie et une augmentation de la tension artérielle, un affaiblissement du système immunitaire : autant de conditions favorables à la survenue des problèmes cardiovasculaires et du cancer. Or, ce sont justement les personnes dont les conditions socio-économiques sont les moins bonnes, celles qui exercent le moins de contrôle sur leur environnement ou qui se retrouvent les plus isolées qui subissent les stress les plus violents et les plus prolongés. Le cocktail est plutôt explosif : manque de ressources protectrices, situations de vie qui additionnent les renforcements négatifs, attentes irréalistes, absence de maîtrise de soi, frustration, tension permanente, impuissance et désespoir. Inversement, les personnes au haut de l'échelle sociale... Il suffit de faire les enchaînements inverses pour arriver au résultat contraire...

Ceux qui ont toujours voulu tout savoir sur ce qui se cache dans la boîte noire qui s'interpose entre les conditions de vie et leurs conséquences sur la santé et le bien-être sont ici servis à souhait !

« *Intervenir sur le contrôle de sa destinée individuelle et communautaire* » (p.123), dites-vous ? Accroître la participation sociale de ceux qui sont au bas de l'échelle ? Pour le moins ! Mais surtout, les acteurs du développement social ont, avec le livre de Ginette Paquet, une raison de plus pour croire qu'il est possible de vivre dans un monde meilleur.

Bonne lecture !



Le transport collectif : des expériences novatrices en région

PAR BÉATRICE MORF
AVEC LA COLLABORATION DE
DANIÈLE AVELINE

Au cours des dernières décennies, on a assisté à une augmentation des besoins de déplacements avec notamment la concentration croissante dans les centres urbains de l'activité économique et des services publics. Parallèlement, l'offre en transport collectif s'est réduite, particulièrement hors des grands centres urbains.

Dans les agglomérations urbaines et dans la périphérie de la région montréalaise, le transport en commun (métro, autobus et trains de banlieue) est assuré par diverses sociétés de transport, d'organismes municipaux ou intermunicipaux de transport et l'Agence métropolitaine de transport.

Certaines villes, comme Rimouski ou Sorel, ont organisé un service de transport en commun plus adapté à leur réalité et à leurs moyens financiers. En septembre 1993, la Ville de Rimouski faisait d'ailleurs figure de proue en instaurant un service de transport en commun par voitures-taxis nommé Taxibus. Les déplacements du Taxibus se font sur demande, et sont effectués seulement si un ou plusieurs trajets ont été réservés. Le point de départ, la destination et le trajet emprunté dépendent des besoins de déplacement de chaque passager du taxi. L'utilisateur doit réserver son déplacement au moins une heure à l'avance en fonction de l'horaire en vigueur.¹

En milieu rural, la population du Québec est desservie par plusieurs types de transport collectif qui répondent à des besoins particuliers comme ceux des élèves du primaire et du secondaire et des personnes handicapées. Par contre, l'offre de transport collectif accessible à l'ensemble de la population, comme le transport interurbain par autocar ou par train, se réduit progressivement, notamment en raison d'une démographie chancelante et de la prépondérance croissante de l'automobile. Ainsi, les citoyens ne possédant pas d'automobiles pour des raisons économiques comme les jeunes travailleurs ou qui ne peuvent en conduire comme les personnes âgées, n'ont accès à aucun service. L'absence de transport constitue un obstacle majeur à une vie active, à l'insertion sociale et à l'accès aux services publics, notamment de santé. L'accès à un transport collectif devient donc un enjeu crucial en milieu rural et apparaît même comme une condition essentielle au dynamisme et à la survie des communautés rurales.²

Au milieu des années 90, les groupes, notamment de personnes âgées ou de femmes ainsi que les forums locaux et régionaux sur le développement social, constituent de véritables catalyseurs en quête de solutions novatrices aux problèmes de transport en milieu rural. Depuis 1998, le ministère des Transports (MTQ) offre une aide au

démarrage d'un projet (limitée à 20 000 \$) à des groupes et organismes désirant restructurer et coordonner leurs services de transport collectif. À la suite de l'adoption de la Politique nationale de la ruralité en 2001, le MTQ dispose d'une enveloppe de 10 M\$ sur cinq ans pour le développement du transport collectif en milieu rural. En 2003, le ministère a mis sur pied un programme d'aide qui s'adresse aux municipalités régionales de comté (MRC) et qui leur permet de couvrir une partie des frais de transport engagés pour les services de transport en milieu rural. Ce programme permet aux communautés rurales de se doter de services de transport collectif appropriés aux besoins de la population et fondés sur la mise en commun des ressources disponibles sur un territoire donné (transport adapté, transport adapté sous la responsabilité du réseau de la santé, transport scolaire, transport par taxi, transport interurbain, covoiturage)³.

Ainsi, depuis janvier 2003, 61 projets de transport en milieu rural ont été acceptés, et 36 d'entre eux avaient débuté leurs opérations au 30 novembre 2005. L'organisation retenue est celle du guichet unique, habituellement sous la responsabilité d'un organisme sans but lucratif créé à cette fin. Les services sont offerts sur une base de cinq jours par semaine avec réservation 24 heures à l'avance. Les projets

pilotes de transport sont basés essentiellement sur une mise en commun volontaire des transports collectifs existants. Les places disponibles en transport adapté et en transport scolaires sont les plus utilisées. Le réseau de transport du réseau de la santé est mis à contribution dans 7 cas et les services de taxi sont associés au service de transport en milieu rural dans 25 cas. Quelques MRC sont parvenues à intégrer d'autres services d'appoint tels que transport de bénévoles, le covoiturage ou le transport interurbain. En 2002, le MTQ a publié un premier bilan⁴ des expériences pilotes entreprises depuis 1998.

Tous ces projets n'auraient pu voir le jour sans l'initiative de citoyens et citoyennes, d'organismes du milieu qui se sont mobilisés pour répondre à un besoin essentiel de leurs communautés en tablant sur le réseautage et la mise en commun de ressources existantes.

¹ <http://www.tc.gc.ca/programmes/environnement/pdtu/taxibusfrancais.htm>

² Voir le mémoire présenté au Comité sénatorial permanent des transports et des communications, le 20 février 2002 http://www.solidarite-rurale.qc.ca/d_publication

³ Pour plus d'information : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/modes/personnes/commun.asp>

⁴ http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/publications/modes/personnes/collectif_bilan.pdf

Changement de la garde à l'Office des personnes handicapées du Québec

PAR MICHAEL WATKINS

Monsieur Norbert Rodrigue vient de terminer son mandat à l'Office des personnes handicapées du Québec. Il avait été nommé président-directeur général en février 1999, et son mandat avait été renouvelé en février 2002.



NORBERT RODRIGUE

De président de la Confédération des syndicats nationaux de 1976 à 1982, à membre de la Commission Rochon sur la santé et les services sociaux, en passant par la présidence du Conseil de la santé et du bien-être de 1995 à 1998, Norbert Rodrigue a fait du développement social le centre de sa vie active.

Les deux plus grandes réalisations de son mandat à l'Office auront certainement été de supporter le gouvernement en vue de l'adoption, en décembre 2004, d'une révision de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées qui datait de 1978, et une réorganisation majeure de l'organisme en mars 2004. Ce grand Québécois a marqué son époque,

mais au-delà de ses réalisations, c'est la chaleur et la bonté de l'homme au quotidien qui laisse la trace la plus indélébile.

Monsieur Rodrigue sera remplacé dans ses fonctions par Madame Céline Giroux à qui le gouvernement a confié un mandat d'une durée de cinq ans.

Avocate de formation, Madame Giroux a été substitut du procureur général dans différentes villes du Québec au cours des années 1970 et 1980. Elle était, depuis 10 ans, vice-présidente à la jeunesse à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (CDPDJ). Elle avait auparavant occupé le poste, pendant cinq ans, au sein de la Commission de protection des droits de la jeunesse avant que celle-ci ne soit fusionnée à la CDPDJ.

Madame Giroux a dit accepter avec plaisir et enthousiasme ce nouveau mandat qui lui est confié et être heureuse de pouvoir mettre son expérience à la disposition de l'Office des personnes handicapées du Québec.

La nouvelle directrice générale a tenu à saluer au passage l'important héritage légué à l'organisation par Monsieur Norbert Rodrigue et à le remercier pour sa contribution et son investissement personnel tout au long de son mandat.

L'affirmation religieuse menace-t-elle l'égalité des sexes?

Diversité de FOI, Égalité de DROITS, colloque du CSF

Pour le Conseil du statut de la femme (CSF), il est urgent de mettre en débat la question des rapports entre l'État et les groupes religieux en s'interrogeant sur le modèle de relations et les stratégies qui peuvent le mieux soutenir le respect des droits des femmes et la réalisation de l'égalité des sexes.

Cet exercice doit être mené avec la participation active des femmes dont, au premier chef, les femmes des minorités religieuses. Il faut aussi se pencher sur les façons de construire le dialogue et de renforcer les alliances entre les femmes de toutes croyances autour des droits des femmes et de l'égalité des sexes.

Tels sont les objectifs du colloque « Diversité de FOI, Égalité de DROITS », qui se tiendra les 23 et 24 mars prochain au Hilton Bonaventure de Montréal. Le Conseil du statut de la femme y convie toute la population intéressée par ces questions. Pour plus d'information, consultez le site



Internet du Conseil du statut de la femme au www.csf.gouv.qc.ca ou téléphonez au (418) 643-4326, poste 235.

Un projet de coopération France-Québec fort prometteur

PAR SYLVIE PARENT

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Dans le cadre d'un projet¹ de coopération franco-québécoise portant sur l'approche territoriale de cohésion sociale et de lutte contre la pauvreté, une délégation française de 5 représentantes et représentants du ministère français de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement a séjourné au Québec du 28 septembre au 4 octobre derniers pour une visite d'étude.

L'ensemble de ce projet de coopération vise à documenter et à diffuser les conditions favorables au déploiement d'approches territoriales de cohésion sociale, dans un contexte de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il vise également le développement d'un réseau d'acteurs concernés, français et québécois, le partage et l'amélioration de l'instrumentation ainsi que le développement de corridors d'échange d'informations dans un objectif de déploiement de l'approche territoriale. Enfin, ce projet veut favoriser le jumelage de collectivités françaises et québécoises qui sont engagées dans des démarches structurantes de développement social et économique pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qui misent sur de nouvelles dynamiques de partenariats intersectoriels.

Intérêts du Québec et de la France

Le projet de coopération s'appuie sur la conviction mutuelle que le développement durable des collectivités repose sur le renforcement de la cohésion sociale. Pour ce faire, de nouvelles avenues de développement social au sein même des collectivités à forte concentration de pauvreté et d'exclusion sont explorées, et l'on mise sur de nouvelles dynamiques de partenariat intersectoriel. Tant en France qu'au Québec, cette perspective est inscrite dans de récents plans gouvernementaux. Au Québec, l'approche territoriale fait partie du Plan gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adopté en avril 2004, et en France, elle est inscrite au Plan pluriannuel de cohésion sociale, mis de l'avant en juin 2004. Cela confirme l'importance de mettre en commun les connaissances, de favoriser une mise en réseau des acteurs et d'apporter ensemble un éclairage stimulant à ce défi mondial que constitue la réduction des inégalités et la construction d'un avenir meilleur pour les populations.

Un programme riche et varié

Les organisateurs québécois, provenant du ministère de l'Emploi de la Solidarité sociale (MESS) et du ministère des Relations internationales, avaient concocté un programme d'activités qui alliait des échanges théoriques et pratiques, en salle de conférence et sur le terrain. Y ont participé, plusieurs gestionnaires et professionnels du MESS, des représentants d'autres ministères et organismes, des élus et des



LA DÉLÉGATION FRANÇAISE DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU LOGEMENT (MECSL) A ÉTÉ ACCUEILLIE PAR UNE ÉQUIPE DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS). DE GAUCHE À DROITE, MME MARIE-JOSÉE BERNARDOT (MECSL), MME CATHERINE LESTERPT (MECSL), MME GENEVIÈVE LEBLANC (MESS), MME GENEVIÈVE BOUCHARD (MESS), M. XAVIER COYER (MECSL), MME ANNE O'SULLIVAN (MESS), MME MICHELLE MEUNIER (MECSL), MME MICHELINE GUSTIN (MECSL) ET M. GÉRARD LESCOT (MESS).

représentants municipaux, des membres de tables de concertation régionales et locales ainsi que des responsables d'organismes régionaux et locaux en développement socio-économique. Les visites sur le terrain se sont effectuées dans quelques villes où des expériences d'approche territoriale ont pris diverses formes : Québec, Trois-Rivières, Joliette et Montréal. Ces visites ont permis de poser les premiers jalons de la mise en réseau de partenaires français et québécois.

Cette mission a également permis de conforter les hypothèses de départ, à savoir une forte convergence, tant dans l'approche des problématiques que dans la mobilisation de moyens opérationnels visant à ancrer, au plan local, les politiques de lutte contre l'exclusion.

Au terme de cette première étape du projet de coopération, qui se poursuivra avec le séjour en France d'un groupe d'intervenantes et d'intervenants québécois au printemps 2006, les participantes et participants tant québécois que français ont reconnu l'évidence des perspectives d'apprentissage mutuel à partir d'une meilleure connaissance des deux réalités.

¹ Ce projet a été soutenu par le ministère des Relations internationales du Québec et le ministère des Affaires étrangères de France (Consulat général de France à Québec).

Publication du Conseil de la famille et de l'enfance

Le Conseil de la famille et de l'enfance vient de publier les actes du colloque *Regards sur la diversité des familles : Mieux comprendre pour mieux soutenir*. Ce colloque avait pour objectif d'examiner les nouveaux modèles familiaux et les rôles de chacun des membres de la famille. Le Conseil rendra public dans les prochaines semaines un Avis sur la question.

Le document est disponible sur le site du Conseil de la famille et de l'enfance à l'adresse suivante :
<http://www.cfe.gouv.qc.ca/quoi-de-neuf.asp?idDoc=1105>



Les sites Internet de la Chaire de recherche en développement des communautés (CRDC) :

Observatoire en économie sociale et en développement régional :
<http://www.uqo.ca/observer>

Site en développement international :
<http://www.uqo.ca/ries2001>

Site des travaux de recherche de la CRDC :
<http://www.uqo.ca/crdc-geris>

Site du Réseau création de richesse en contexte de précarité (CRCP) : <http://www.uqo.ca/ries2001/creation/accueil.html>

L'économie sociale et le développement régional vous intéressent? Inscrivez-vous à notre bulletin mensuel pour connaître les dernières nouveautés dans le domaine en envoyant un courriel à crdc2@uqo.ca en mentionnant « inscription ».

La Ville de Granby se proclame Capitale du bonheur

Granby a été classée la ville où les gens sont les plus heureux d'après l'enquête *ÉCHO SONDAGE* réalisée par les quotidiens du groupe Gesca et publiée en juillet 2005 dans le journal La Presse. Les résultats du sondage ont en effet classé Granby au premier rang du palmarès au chapitre du *bonheur*.

Les membres du conseil municipal n'ont pas hésité et ont officiellement désigné par résolution : « Granby, Capitale du bonheur ». Le conseil municipal a aussi invité l'ensemble des Québécois et Québécoises à visiter Granby, voire même s'y installer pour y vivre le parfait bonheur...

Les partenaires de la revue :

La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux
L'Institut national de santé publique du Québec
La Table de coordination nationale de santé publique
Le ministère de l'Emploi, la Solidarité sociale et de la Famille
Le ministère des Affaires municipales et des Régions
Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Le Conseil de la santé et du bien-être
Le Conseil des relations interculturelles
Le Conseil du statut de la femme
Le Conseil de la famille et de l'enfance
Le Conseil permanent de la jeunesse
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)
L'Office des personnes handicapées du Québec
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Le Réseau québécois des Villes et villages en santé
L'Agence de développement de réseaux de services de santé et de services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec
La Ville de Montréal
La Fondation Lucie et André Chagnon

La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association de santé publique du Québec
La Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés (CRDC)
La Fédération québécoise des municipalités
La Fédération des commissions scolaires du Québec
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé
Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)
Le Réseau québécois de développement social
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome
Solidarité rurale du Québec

La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par :
L'Institut national de santé publique du Québec

Dans les régions, la distribution de la revue est assurée par :

Les Conférences régionales des élus-élues
Les Directions de santé publique des Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux
Les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social

Éditeur :
Institut national de santé publique du Québec
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy, Québec, G1V 5B3

Comité directeur :
Michel Morel, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec

Danièle Aveline, ministère des Affaires municipales et des Régions
Réal Boisvert, Agence de développement des services de santé et des services sociaux Mauricie et Centre-du-Québec

Marc Boucher, Ville de Montréal
Jean-Marc Chouinard, Fondation Lucie et André Chagnon

Cherkaoui Ferdous, Solidarité rurale du Québec

Louis Favreau, Chaire de recherche du Canada sur le développement des communautés

Daniel Fortin, Réseau québécois du développement social

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Sylvain Larouche, Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire (RQIIAC)

Claire Milette, Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sylvie Parent, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Réal Morin, Institut national de santé publique du Québec

Marie-Josée Ouellet, Secrétariat à l'action communautaire autonome

Hector Ouellet, Conseil canadien de développement social

Odette Plante, Conseil de la famille et de l'enfance

Louis Poirier, Réseau québécois des Villes et villages en santé

Marie Rochette, MSSS, Table de coordination nationale de santé publique

Denis St-Amand, Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux

Yves Théberge, Conseil de la santé et du bien-être

Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec

Comité de rédaction :
Michel Morel, rédacteur en chef
Danièle Aveline
Réal Boisvert
Michael Watkins

Ont collaboré à ce numéro :
Danièle Aveline, Igor Baluczynski, Réal Boisvert, Réal Boyer, Jude Brousseau, Lyse Brunet, Paul Bureau, Pierre-Luc Comtois, Johanne Comeau, Annick Cormier, France Fradette, Marie-Cécile Gladel, Lorraine Guay, Daniel Jean, Jean-Yves Joannette, Mireille Joncas, Marianne Laforce, Denis McKinnon, Béatrice Morf, Marie-Claude Morin, Sophie Nadeau, Martin-Pierre Nombé, Marie-Josée Ouellet, Sylvie Parent, Anne-Marie Picard, Tepny Pou, Louise Tanguay, Jean Tremblay, Michael Watkins.

Révision linguistique :
Michael Watkins.

Soutien technique :
Igor Baluczynski, Marie-Cécile Gladel.

Politique éditoriale :
La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social.

Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue.

Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

Pour nous rejoindre :
Michel Morel, rédacteur en chef
Institut national de santé publique du Québec
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 9.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Courrier électronique :
michel.morel@inispq.qc.ca
Téléphone : (514) 864-1341
Télécopieur : (514) 864-1616

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1488-6499

Visitez notre site web

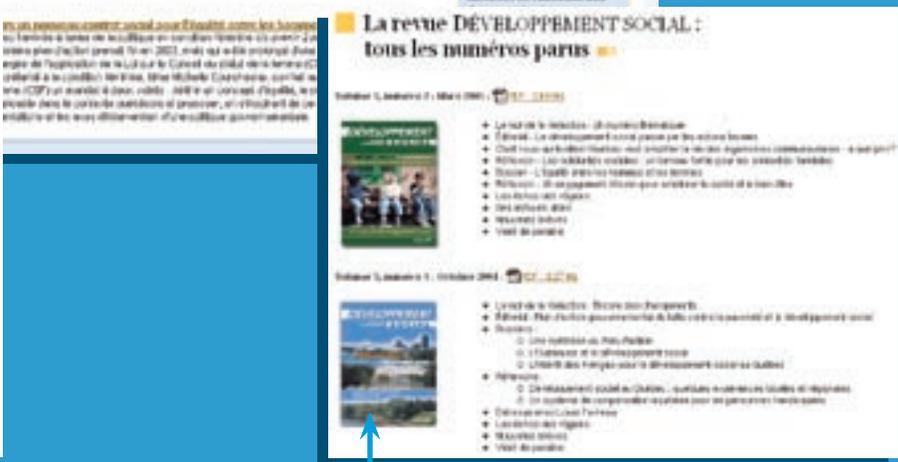
http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial/



Repérez facilement un événement, une publication, une activité de développement social dans votre région !



Abonnez-vous au DS-Express
et recevez notre bulletin électronique d'actualités du développement social !

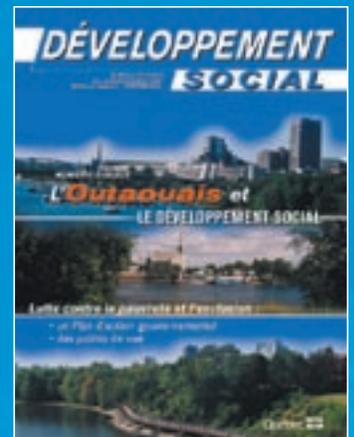
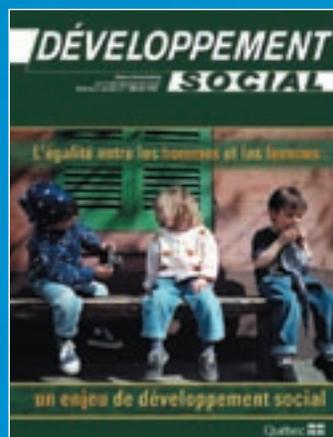
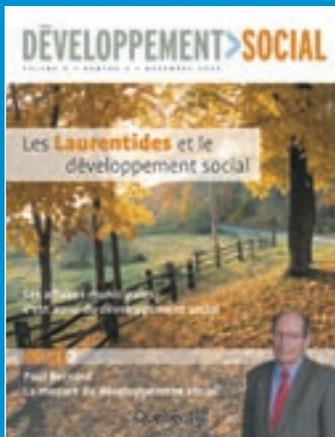


Consultez ou téléchargez gratuitement tous les numéros de la revue Développement Social !

Dans le prochain numéro

- Le développement social dans la région de la Capitale Nationale
- Et bien d'autres choses encore...

PARUTIONS ANTÉRIEURES >



Adressé à :

adresse de retour :

Revue Développement social
Institut national de santé publique du Québec
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 9.100
Montréal (Québec) Canada H2Z 1W7